



Compagnie de Saint-Gobain

Société anonyme à conseil d'administration au capital de 1.530.287.940 euros

Siège social : « Les Miroirs », 18, avenue d'Alsace, 92400 Courbevoie

542 039 532 RCS Nanterre

PREMIERE ACTUALISATION DU DOCUMENT DE REFERENCE 2007



La présente actualisation du document de référence 2007 a été déposée auprès de l'Autorité des marchés financiers le 19 février 2009 conformément à l'article 212-13, IV du Règlement général de l'AMF. Elle complète le document de référence 2007 de Saint Gobain, déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 8 avril 2008 sous le numéro D.08-0214.

Le document de référence et son actualisation ne pourront être utilisés à l'appui d'une opération financière que s'ils sont complétés par une note d'opération visée par l'Autorité des marchés financiers.

SOMMAIRE

1.	Communiqués de presse de la Société depuis le 8 avril 2008	3
2.	Les facteurs de risque	51
3.	Etats financiers consolidés au 31 décembre 2008.....	64
4.	Rapport spécifique des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés au 31 décembre 2008.....	65
5.	Bilan consolidé, compte de résultat consolidé et tableau consolidé des flux de trésorerie au 30 juin 2008	70
6.	Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle au 30 juin 2008.....	71
7.	Personne responsable.....	74
8.	Documents accessibles au public	76
9.	Responsables du contrôle des comptes.....	77
10.	Table de concordance	78

1. Communiqués de presse de la Société depuis le 8 avril 2008

22 avril 2008

CHIFFRE D'AFFAIRES DU PREMIER TRIMESTRE 2008 :

- ▶ **+1,5 % A TAUX DE CHANGE CONSTANTS***
- ▶ **+0,9 % A STRUCTURE ET TAUX DE CHANGE COMPARABLES**

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe Saint-Gobain au premier trimestre 2008 s'élève à **10 301 millions d'euros**, contre 10 447 millions d'euros au premier trimestre 2007, soit un recul de -1,4 % à structure réelle, mais une progression de **+0,9 % à structure et taux de change comparables et de +1,5 % à taux de change constants***.

A nombre de jours ouvrés constant, la croissance interne du Groupe aurait été légèrement supérieure à 3,0 %, malgré la base de comparaison très élevée que constitue le 1^{er} trimestre 2007 (en croissance de 8,0 % à données comparables par rapport au 1^{er} trimestre 2006).

L'évolution du périmètre de consolidation représente une augmentation de 0,5 % du chiffre d'affaires. En effet, l'impact des cessions réalisées en 2007 (Desjonquères et l'activité Renforcement & Composites) est plus que compensé par la contribution des acquisitions, dont les plus importantes sont Maxit et Norandex (intégrées, respectivement, le 1^{er} mars 2008 et le 1^{er} septembre 2007). L'impact du change est négatif (-2,8 %), reflétant notamment la poursuite de l'affaiblissement du dollar américain et de la livre britannique face à l'euro.

A structure et taux de change comparables, le chiffre d'affaires du Groupe augmente de 96 millions d'euros, soit +0,9 %. Les prix de vente restent bien orientés (+2,6 %), tandis que les volumes sont, comme attendu, en léger retrait (-1,7 %), en raison d'un nombre de jours ouvrés moins important qu'au premier trimestre 2007.

Tous les pôles du Groupe voient leurs ventes progresser, à données comparables sur le trimestre, à l'exception toutefois du Pôle Produits pour la Construction (PPC), dont le chiffre d'affaires s'érode légèrement (-0,4 %), en raison du recul des activités d'Aménagement Intérieur aux Etats-Unis, que ne compense pas totalement la croissance soutenue (+4,9 %) de l'Aménagement Extérieur.

Globalement, le marché de la construction résidentielle est resté favorablement orienté en Europe Occidentale. Aux Etats-Unis en revanche, conformément au scénario envisagé par le Groupe en début d'année, il a continué de reculer, et ne laisse pas encore apparaître de signe tangible de stabilisation.

Par ailleurs, les marchés de la consommation des ménages, de la production et de l'investissement industriels témoignent, comme attendu, d'une très bonne résistance à la conjoncture, tant aux Etats-Unis qu'en Europe.

Quant aux pays émergents et à l'Asie, ils restent très dynamiques et continuent à afficher une croissance à deux chiffres.

* * *

L'évolution du chiffre d'affaires par pôle et grande zone géographique se décompose de la façon suivante :

(*) Conversion sur la base des taux moyens du premier trimestre 2007.

	C.A. T1/2008 (en millions d'euros)	C.A. T1/2007 (en millions d'euros)	Evolution à structure réelle (en %)	Evolution à structure comparable (en %)	Evolution à structure et change comparables (en %)
POLES					
Vitrage	1 399	1 369	+2,2 %	+1,5 %	+3,0 %
Matériaux Haute Performance	1 036	1 241	-16,5 %	-4,5 %	+0,5 %
Produits pour la Construction (1)	2 730	2 720	+0,4 %	-4,1 %	-0,4 %
<i>Aménagement intérieur</i>	<i>1 578</i>	<i>1 680</i>	<i>-6,1 %</i>	<i>-6,9 %</i>	<i>-3,7 %</i>
<i>Aménagement extérieur</i>	<i>1 159</i>	<i>1 047</i>	<i>+10,7 %</i>	<i>+0,6 %</i>	<i>+4,9 %</i>
Distribution Bâtiment	4 637	4 424	+4,8 %	-0,8 %	+1,1 %
Conditionnement	797	955	-16,5 %	+0,2 %	+4,5 %
<i>Ventes internes et divers</i>	<i>-298</i>	<i>-262</i>			
GROUPE	10 301	10 447	-1,4 %	-1,9 %	+0,9 %
ZONES GEOGRAPHIQUES					
France	3 250	3 277	-0,8 %	+2,4 %	+2,4 %
Autres Pays d'Europe occidentale	4 699	4 725	-0,6 %	-3,5 %	-0,7 %
Amérique du Nord	1 263	1 473	-14,3 %	-17,3 %	-6,2 %
Pays émergents et Asie-Pacifique	1 630	1 533	+6,3 %	+11,5 %	+11,8 %
Ventes internes	-541	-561	-----	-----	-----
GROUPE	10 301	10 447	-1,4 %	-1,9 %	+0,9 %

(1) y compris les éliminations inter - activités.

Performances des Pôles

Le pôle Vitrage (+3,0 % à données comparables) reste porté par les marchés du Bâtiment en Europe, en Asie et en pays émergents, avec une nouvelle croissance de ses volumes et de ses prix de vente et la poursuite de l'enrichissement du mix produits. L'activité du Vitrage automobile reste également bien orientée au plan mondial.

Le pôle Matériaux Haute Performance réalise, à données comparables, **une progression de 0,5 %** de son chiffre d'affaires, grâce notamment à la croissance des Céramiques, Plastiques et Abrasifs (+2,8 %).

Le chiffre d'affaires du pôle Produits pour la Construction (PPC) progresse de +0,4 % à données réelles et **recule de -0,4 % à données comparables**. L'effet périmètre (+4,5 %), provenant essentiellement des acquisitions des sociétés Norandex et Maxit (consolidées respectivement au 1^{er} septembre 2007 et au 1^{er} mars 2008), compense l'effet de change négatif (-3,7 %) résultant principalement de l'affaiblissement du dollar américain.

- L'activité **Aménagement intérieur** voit son chiffre d'affaires reculer de **-6,1 % à données réelles et de -3,7 % à données comparables**, en raison de la faiblesse persistante de ses activités américaines, et en dépit de la résistance de l'Europe et du dynamisme des pays émergents.
- A l'inverse, le chiffre d'affaires de l'activité **Aménagement extérieur progresse de +10,7 % à données réelles et de +4,9 % à données comparables**, à la faveur de la très bonne performance de la Canalisation et des Mortiers, les activités de produits d'extérieur aux Etats-Unis restant stables sur le trimestre.

Le pôle Distribution Bâtiment dégage, à données réelles, la plus forte croissance du Groupe (+4,8 %), dont +5,6 % provenant d'acquisitions, et +1,1 % de croissance interne, malgré une base de comparaison très élevée (+11,0 % de croissance interne au 1^{er} trimestre 2007). La France et la Scandinavie restent les principaux contributeurs de cette croissance, tandis que le Royaume-Uni connaît un léger fléchissement.

Le pôle Conditionnement affiche une croissance interne de +4,5 %, dans le cadre d'un environnement favorable, en particulier en Europe et en pays émergents.

* * *

Analyse par zone géographique

L'analyse par zone géographique s'inscrit dans la continuité des tendances constatées au quatrième trimestre 2007.

- La **France** (29,5 % du chiffre d'affaires total du Groupe au premier trimestre 2008) progresse de **+2,4 %** à données comparables, alors que les **autres pays d'Europe occidentale** (43,9 % du chiffre d'affaires total du Groupe) affichent une érosion de **-0,7 %** de leur chiffre d'affaires à données comparables. Le ralentissement attendu du marché espagnol et le tassement du marché britannique ne sont pas totalement compensés par la bonne tenue de l'Allemagne - en progression sur le premier trimestre malgré une base de comparaison élevée -, de la Scandinavie et du Benelux.
- En **Amérique du Nord** (11,9 % du chiffre d'affaires total du Groupe), le repli de l'activité se poursuit avec une baisse de **-6,2 %** à structure et change comparables, en raison de la poursuite de la crise de la construction résidentielle.
- **L'Asie et les pays émergents** (14,7 % du chiffre d'affaires total du Groupe) continuent à afficher une **croissance vigoureuse, à +11,8 %** à structure et taux de change comparables. L'Amérique latine et l'Asie sont particulièrement dynamiques, avec une croissance interne de +15,4 % et +16,2 % respectivement.

* * *

Point sur les litiges liés à l'amiante aux Etats-Unis

Le nombre de nouveaux litiges mettant en cause CertainTeed au cours du 1^{er} trimestre 2008 est d'environ 1000, contre 2000 pour la même période en 2007. Après prise en compte des 2 000 plaintes environ ayant fait l'objet de transactions au cours de la même période, le stock de litiges en cours au 31 mars 2008 s'établit à environ 73 000, en diminution par rapport aux 74 000 litiges en cours au 31 décembre 2007.

* * *

Perspectives

Confiant dans sa capacité d'adaptation et de résistance à un environnement plus difficile, le Groupe confirme **ses objectifs 2008** :

- une **croissance modérée de son résultat d'exploitation**, à taux de change constants (taux moyens de l'année 2007) et de son **résultat net courant***,
- le maintien d'une structure financière solide et d'un **autofinancement libre élevé**.

** hors plus-values de cessions, dépréciations d'actifs et amendes Vitrage (Commission Européenne).*

* * *

Prochaine publication de résultats :

- résultats définitifs du premier semestre 2008 : 24 juillet 2008, après bourse.

* * *

23 avril 2008 - Commission Européenne : ‘communication de griefs’

La Compagnie de Saint-Gobain confirme avoir reçu une « communication de griefs » de la part de la Direction Générale Concurrence de la Commission Européenne.

Il s’agit d’une étape normale de procédure dans le cadre de l’enquête, ouverte en février 2005, sur le respect des règles de concurrence, dans les marchés du verre plat pour l’automobile.

A ce stade, aucun commentaire sur le fond du dossier ne peut être fait, la présente «communication de griefs » étant d’ailleurs distincte de celle du 14 mars dernier, qui visait les marchés du vitrage pour le bâtiment.

7 mai 2008 - Offre publique d'achat sur les titres de Gibbs & Dandy

Le Pôle Distribution Bâtiment de Saint-Gobain annonce les termes de l'offre en numéraire portant sur la totalité des actions ordinaires émises ou à émettre de la société britannique Gibbs & Dandy.

L'offre en numéraire de 425 pence par action Gibbs & Dandy, **valorisant l'entreprise à environ 43M£**, est recommandée par le conseil d'administration de Gibbs & Dandy. Elle représente une prime d'environ 8,3 % sur la base du dernier cours de clôture (392,5 p. le 6 mai 2008).

Gibbs & Dandy est un acteur régional important de la distribution de matériaux de construction de la région londonienne, positionné essentiellement sur le marché de la rénovation, auprès d'une clientèle diffuse d'artisans.

Son chiffre d'affaires s'est élevé à 62,5 M£ en 2007 et son résultat d'exploitation à 4,5M£. La société emploie environ 330 personnes dans 11 agences au nord et à l'ouest de Londres.

Gibbs & Dandy a indiqué publiquement le 24 avril 2008 qu'au premier trimestre 2008, l'enseigne a pu maintenir ses marges et développer ses ventes dans un contexte de marché plus difficile, témoignant de la qualité de ses implantations et de son équipe de direction.

Avec les activités de distribution de Saint-Gobain au Royaume Uni, qui ont réalisé en 2007 un chiffre d'affaires de 3,6 milliards d'euros avec près de 930 agences, **les synergies identifiées sont significatives**, tant au plan des achats que de la centralisation des fonctions. L'enseigne Gibbs & Dandy sera conservée afin de bénéficier de la très forte image locale d'un négoce présent dans la région de Londres depuis plus de 150 ans.

Cette acquisition s'inscrit dans le cadre de la stratégie d'acquisitions de proximité fortement créatrices de valeur du Pôle Distribution Bâtiment. Ainsi, après en avoir réalisé 53 en 2007 (dont 7 au Royaume-Uni), le Pôle en a déjà effectuées 30 depuis le début de l'année 2008, dont 3 au Royaume-Uni.

Le Pôle Distribution Bâtiment de Saint-Gobain a réalisé en 2007 un chiffre d'affaires de 19,5 milliards d'euros. Il emploie aujourd'hui plus de 70 000 personnes à travers un réseau de plus de 4 000 points de vente répartis dans 24 pays. Il est aujourd'hui le leader européen de la distribution de matériaux de construction et le premier distributeur au monde de carrelage. Ses principales enseignes sont Point.P, Jewson, Raab Karcher, Dahl, Lapeyre la maison et La Plateforme du Bâtiment.

9 mai 2008

Saint-Gobain fait part de sa surprise suite aux propos rapportés dans la presse et assure, s'il en était besoin, qu'il est totalement étranger aux informations qui ont entraîné la réunion du conseil d'administration de la SLPS, principal actionnaire de Wendel, le 5 mai dernier.

Saint-Gobain rappelle avec fermeté qu'il n'est pas dans ses principes de s'immiscer dans les affaires internes de ses actionnaires.

27 mai 2008 - Saint-Gobain développe sa présence sur le marché des miroirs solaires

Au travers de sa filiale **La Veneciana de Saint-Gobain**, le Pôle Vitrage de Saint-Gobain a décidé d'étendre sa présence sur le marché des miroirs solaires. L'agrandissement de son usine de Covilis (Portugal) permettra d'y produire des miroirs cylindriques paraboliques pour le marché thermo-solaire dans la péninsule ibérique.

Le projet d'investissement s'inscrit dans le cadre de la stratégie solaire du Groupe. D'un montant de 20 millions d'euros environ, il prévoit une extension des bâtiments existants (destinés à la fabrication de verre imprimé extra-clair SGG ALBARINO pour panneaux photovoltaïques) sur une surface de 12 000 m². Le site de Covilis deviendra alors, avec 19 000 m², **la plus grande usine de miroirs cylindriques paraboliques du monde. Sa capacité de production correspondra à la fourniture annuelle de miroirs pour des champs solaires d'une puissance de 250 Mega Watt (cinq champs solaires de 50MW)**. Il emploiera environ 110 personnes.

La localisation de cet important investissement sur le site de Covilis est justifiée par l'expertise de cette usine, déjà spécialisée dans la production de produits pour le marché solaire et photovoltaïque. En outre, la proximité de la capitale portugaise offre, grâce à son ouverture maritime, l'accès à de nombreux marchés d'exportation. **Les premiers contrats déjà conclus, pour plusieurs dizaines de millions d'euros, donneront lieu à livraisons à partir du premier semestre 2009.**

Saint-Gobain et le développement de l'activité solaire

Déjà leader dans la fourniture de verre à haute transmission d'énergie pour les cellules photovoltaïques traditionnelles utilisant le silicium cristallin, Saint-Gobain développe une offre complète de produits. Celle-ci inclut les verres à couches conductrices pour les cellules photovoltaïques à couches minces de nouvelle génération, la fourniture de cellules à travers sa filiale commune avec Shell, les miroirs plans et maintenant bombés pour les concentrateurs solaires.

Saint-Gobain a en effet mis au point le miroir bombé pour les concentrateurs solaires, un produit particulièrement résistant aux intempéries. Il permet une excellente performance des installations sur plusieurs années. Les concentrateurs solaires équipés de miroirs bombés sont très compétitifs par rapport aux autres solutions de production d'énergie à partir du soleil. Ils devraient se développer fortement, notamment dans le sud de l'Europe et des Etats-Unis, et au Moyen-Orient.

Le Pôle Vitrage de Saint-Gobain, leader européen et numéro deux mondial, produit, transforme et commercialise des produits verriers pour deux marchés principaux : le bâtiment et les transports. En 2007, il a réalisé un chiffre d'affaires de 5,6 milliards d'euros.

5 juin 2008 - Assemblée générale de Saint-Gobain jeudi 5 juin 2008

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de la Compagnie de Saint-Gobain s'est réunie le jeudi 5 juin 2008 à Paris. 66,55 % du capital y était représenté.

Cette Assemblée a renouvelé le mandat d'Administrateur de M. Jean-Louis BEFFA, et de Mmes Isabelle BOUILLOT et Sylvia JAY.

Elle a également approuvé la convention résultant de l'acceptation par le Conseil d'administration le 20 Mars dernier des propositions formulées et engagements pris par Wendel. L'Assemblée a ainsi nommé Administrateur M. Jean-Bernard LAFONTA (en remplacement de M. José-Luis LEAL MALDONADO) et M. Bernard GAUTIER, en qualité de nouvel Administrateur, le nombre maximum d'administrateurs composant le Conseil d'administration étant porté de quinze à seize.

Elle a par ailleurs approuvé la distribution d'un dividende de 2,05 euros par action, en augmentation de 20,6 % par rapport à 2006. Ce dividende, intégralement payé en espèces, sera mis en règlement le jeudi 19 juin 2008.

Lors de la séance qui s'est tenue à l'issue de l'Assemblée, le Conseil d'administration a reconduit M. Jean-Louis BEFFA dans ses fonctions de Président.

6 juin 2008 - Le pôle Produits pour la Construction de Saint-Gobain s'implante au Japon

Le pôle Produits pour la Construction de Saint-Gobain prend position au Japon dans le domaine de l'isolation en rachetant, pour un montant de 1 750 millions de yens (11 M€), la participation de 43,64 % détenue par le verrier Nippon Sheet Glass (NSG) dans le capital de la société MAG. La société sera alors détenue à parité avec le groupe cimentier japonais Taiheiyo Cement et par Saint-Gobain (43,64 % chacun), ce dernier en assumant la gestion opérationnelle.

La société MAG est le premier fabricant de laine de verre au Japon, avec un chiffre d'affaires consolidé de 20 219 millions de yens (125,4 M€) en 2007. Elle emploie près de 440 personnes et dispose de quatre usines à Ibaraki (Akeno et Tsuchiura), Gifu (Tarui) et Hokkaido (Sunagawa). Cette société est licenciée Isover depuis de nombreuses années, elle utilise en effet le procédé TEL de Saint-Gobain depuis 1974.

Le Japon reste l'un des principaux marchés mondiaux pour les produits pour la construction : le secteur du bâtiment emploie 9 % de la population active du pays et 1,2 million de nouveaux logements sont construits chaque année. Par ailleurs, de nouvelles normes favorables à l'isolation devraient entrer en vigueur cette année, visant ainsi à répondre aux préoccupations grandissantes du gouvernement et des consommateurs en matière de protection de l'environnement (réduction d'émissions de CO₂), d'efficacité énergétique et de confort.

Avec cette première acquisition, le pôle Produits pour la Construction se place dans les meilleures conditions pour réussir son implantation sur le marché japonais et devenir un véritable acteur dans le domaine de l'habitat au Japon.

Saint-Gobain au Japon

Filiale détenue à 100 % par le Groupe Saint-Gobain, Saint-Gobain K.K. a été fondée au Japon en 1986. Elle emploie environ 260 personnes. Au total, ce sont plus de 430 personnes qui travaillent au Japon dans des sociétés dans lesquelles Saint-Gobain possède une part minimum de 50 %. En 1990, Saint-Gobain a acquis la société Norton Group, présente dans le pays depuis 1917. Trois entreprises en joint-venture participent, au même titre que Saint-Gobain K.K., à la production et distribution de produits Saint-Gobain tels les céramiques, cristaux, plastiques, réfractaires, abrasifs, ainsi que les vitrages pour les voitures, les bâtiments et applications solaires.

Les premières joint-ventures formées par Saint-Gobain et ses partenaires japonais, remontent à 1974. Les plus récentes datent de 2003, avec Nippon Electric Glass et Central Glass.

Siège de Saint-Gobain K.K. : 3-7 Kojimachi, Chiyoda-ku, Tokyo.

Plus d'informations sur le site www.saint-gobain.co.jp

23 juin 2008 - Saint-Gobain, premier verrier indien, accroît ses capacités de production en construisant une troisième usine de verre plat en Inde

Pour répondre à la demande de ses clients indiens, Saint-Gobain va construire une nouvelle usine de verre plat dans ce pays.

Ce nouvel investissement est prévu dans le nord de l'Inde, à environ 65 km de Delhi. L'usine comprendra une ligne float très importante, d'une capacité de 300 KT/an; elle devrait être opérationnelle à partir du premier trimestre 2010.

Le site retenu permettra, dans le futur, de constituer un nouveau grand complexe verrier similaire à celui de Chennai.

Grâce à l'usine de Pune et au complexe verrier de Chennai qui comprend deux lignes float, une vaste usine de production de verre automobile et une unité de production de verre à couches, Saint-Gobain occupe déjà la position de numéro 1 sur le marché du verre plat en Inde.

L'offre de produits et solutions, dans les secteurs du bâtiment, de l'automobile et de l'énergie solaire est aussi étendue que celle proposée en Europe.

Le coût total de l'investissement est de l'ordre de 100 millions d'euros.

Ce projet complètera les nouveaux investissements industriels du Vitrage de Saint-Gobain prévus en Pologne, Egypte et Colombie.

Saint-Gobain Vitrage dans le monde et les pays émergents

Leader en Europe et numéro deux mondial, Saint-Gobain Vitrage est présent dans 40 pays. Aujourd'hui, l'Asie et les pays émergents représentent 35 % de son chiffre d'affaires et 55 % de ses investissements industriels.

24 juillet 2008

**BONNE RESISTANCE DU GROUPE AU 1^{ER} SEMESTRE 2008
OBJECTIFS DE RESULTATS ANNUELS PROCHES DE 2007**

- ▶ **Chiffre d'affaires en hausse de 4,9 % à taux de change constants***
- ▶ **Résultat d'exploitation proche du niveau élevé du premier semestre 2007 : -2,3 % à taux de change constants***
- ▶ **Résultat net courant** en croissance modérée : +3,2 %**
- ▶ **Amplification des réductions de coûts : 300 millions d'euros en 2008, dont 215 millions d'adaptation à la conjoncture**
- ▶ **Pour l'ensemble de l'année 2008, objectifs de résultat d'exploitation (à taux de change constants***) et de résultat net courant** proches de 2007**

CHIFFRES CLES DU 1^{ER} SEMESTRE 2008

	Montant en M€	Variation S1-2008/S1-2007	
		réelle	taux de change constants*
Chiffre d'affaires	22 141	+1,7 %	+4,9 %
Résultat d'exploitation	2 005	-4,2 %	-2,3 %
Résultat Net courant**	1 101	+3,2 %	

* taux de change moyens du 1^{er} semestre 2007

** hors plus ou moins-values de cessions, dépréciations d'actifs et amendes Vitrage (Commission Européenne)

*** taux de change moyens 2007

Performances des Pôles

Les performances du Groupe sur le premier semestre 2008 témoignent d'une bonne capacité de résistance à une conjoncture difficile, d'autant plus que la base de comparaison du premier semestre 2007 est particulièrement élevée.

Tous les pôles voient leurs ventes progresser à données comparables sur le premier semestre. La croissance interne du Groupe atteint +2,2 % (dont +3,1 % en prix et -0,9 % en volume). Sur le seul deuxième trimestre, elle ressort à +3,4 % (contre +0,9 % au premier trimestre). En particulier, l'augmentation des prix de vente s'est accélérée entre le premier et le second trimestre, la hausse des prix passant de +2,6 % à +3,5 %.

Sur l'ensemble du semestre, le marché de la construction résidentielle a continué à reculer aux Etats-Unis, et a globalement bien résisté en Europe Occidentale, malgré la forte baisse, au second trimestre, des marchés britannique et espagnol. Dans la continuité du premier trimestre, les marchés de la consommation des ménages, de la production et de l'investissement industriel ont continué à témoigner, tant aux Etats-Unis qu'en Europe, d'une bonne résistance. Enfin, pour l'ensemble des métiers du Groupe, l'activité est restée **très dynamique en Asie et dans les pays émergents, avec une croissance interne de 11,7 %.**

Le Pôle Vitrage réalise une croissance interne soutenue (+4,7 %), grâce à une augmentation satisfaisante de ses prix (+2,7 %) et de ses volumes (+2,0 %) sur l'ensemble des activités, avec une croissance interne très vigoureuse en Asie et pays émergents. Bénéficiant également de la poursuite de l'enrichissement du mix-produits, la marge d'exploitation continue de progresser, à 14,2 % contre 13,1 % au premier semestre 2007.

A données comparables, le chiffre d'affaires du **Pôle Matériaux Haute Performance** enregistre sur le semestre une **croissance de 3,0 %, et de 5,0 % sur le seul second trimestre**, portée par la bonne tenue des marchés de l'investissement industriel. Hors activités cédées (Renforcement & Composites), **la marge d'exploitation augmente sensiblement, à 13,9 %** du chiffre d'affaires contre 13 % au 1^{er} semestre 2007.

Le Pôle Produits pour la Construction (PPC) voit son chiffre d'affaires augmenter de 6,1 %, grâce notamment à l'impact des acquisitions (+8,9 %) réalisées au cours des 12 derniers mois (en particulier Norandex et Maxit, consolidées respectivement au 1^{er} septembre 2007 et au 1^{er} mars 2008), qui compense largement l'effet de change négatif (-4,3 %). La **croissance interne ressort à +1,5 %, grâce à des augmentations de prix significatives (+3,1 %)** sur l'ensemble des zones géographiques (à l'exception toutefois des Etats-Unis) **et à la poursuite d'une forte croissance (+17,0 %) en Asie et pays émergents. La marge d'exploitation du pôle ressort à 10,1 %** contre 13,1 % au premier semestre 2007.

- l'activité **Aménagement Intérieur recule de 3,4 % à données comparables**, en raison de la baisse des activités nord-américaines. Affectée par le renchérissement du coût de l'énergie et des matières premières, **la marge d'exploitation reflue, à 12,0 %** (contre 15,9 % au 1^{er} semestre 2007).
- à l'inverse, l'activité **Aménagement Extérieur progresse très sensiblement (+8,9 %) à données comparables**, grâce en particulier à une forte augmentation des prix de vente (+6,6 %) et à une activité soutenue dans la Canalisation et les Mortiers industriels. Sur le seul second trimestre, les Produits d'extérieur nord-américains affichent une croissance interne de 6,8 %. **La marge d'exploitation de l'ensemble de l'activité résiste bien, à 7,9 %** (contre 8,7 % au 1^{er} semestre 2007).

Le Pôle Distribution Bâtiment réalise, à données réelles, une progression de 5,4 % de son chiffre d'affaires, grâce aux acquisitions de 2007 et du premier semestre 2008. La **croissance interne modérée (+1,2 %)** se compare à un premier semestre 2007 très dynamique (+8,7 % de croissance interne) et résulte d'une demande vigoureuse en France et en Scandinavie, en partie compensée par le recul du Royaume-Uni et de l'Espagne. **La marge d'exploitation du pôle est en recul, à 4,7 %** contre 5,2 % au premier semestre 2007 (qui constituait un point historiquement haut), en raison principalement de la baisse de la rentabilité au Royaume-Uni et de l'impact de l'acquisition de Norandex.

Le Pôle Conditionnement voit son chiffre d'affaires croître de **+6,5 % à données comparables**, grâce à un environnement toujours favorable, notamment en Europe et en pays émergents. **Le résultat d'exploitation progresse**, hors activités cédées (SG Desjonquères), **de 23,9 %, la marge d'exploitation gagnant près de deux points**, passant de 11,3 % au premier semestre 2007 à **13,4 % au premier semestre 2008**.

* * *

Analyse des comptes consolidés du premier semestre 2008

Les comptes consolidés du semestre, arrêtés par le Conseil d'administration réuni le 24 juillet 2008, se présentent ainsi :

	S1 2007 M€ (1)	S1 2008 M€ (2)	Variation % (2)/(1)
Chiffre d'affaires et produits accessoires	21 779	22 141	+1,7 %
Résultat d'exploitation	2 093	2 005	-4,2 %
Pertes et profits hors exploitation *	(126)*	(79)*	-37,3 %
Provision pour amendes Vitrage	(650)	0	
Plus et moins-values de cessions et dépréciations exceptionnelles d'actifs	3	(31)	
Dividendes reçus	1	2	
Résultat opérationnel	1 321	1 897	+43,6 %
Résultat financier	(351)	(352)	+0,3 %
Impôts sur les résultats	(491)	(444)	-9,6 %
Sociétés mises en équivalence	8	6	-25,0 %

Résultat net de l'ensemble consolidé	487	1 108	+127,5 %
Intérêts minoritaires	(22)	(32)	+45,4 %
Résultat net courant **	1 067	1 101	+3,2 %
BNPA courant ** (Bénéfice Net Par Action) (en €)	2,85	2,88	+1,0 %
Résultat net (part du Groupe)	465	1 076	
BNPA (Bénéfice Net Par Action) (en €)	1,24	2,81	
Autofinancement	1 932	1 894	-2,0 %
Autofinancement hors impôts sur plus- ou moins-values	1 883	1 887	+0,2 %
Amortissements		778	-22,6 %
	1 005***		
Investissements industriels	822	872	+6,1 %
Investissements en titres	432	2 178	
Endettement net	12 007	13 321	+10,9 %

* Hors provision pour amendes Vitrage (Commission Européenne)

** Hors plus ou moins-values de cessions, dépréciations d'actifs et amendes Vitrage (Commission Européenne)

*** Dont 216 millions d'euros d'amortissements et dépréciations exceptionnelles d'actifs liées à la cession de l'activité Renforcement & Composites

Le chiffre d'affaires augmente de +1,7 %, et de **+4,9 % à taux de change constants***. L'effet périmètre (+2,6 %) est plus que compensé par l'effet de change (-3,1 %), en raison du nouvel affaiblissement du dollar et, dans une moindre mesure, de la livre britannique. **A structure et taux de change comparables***, le chiffre d'affaires du **Groupe progresse de +2,2 %**, dont +3,1 % d'effet prix et -0,9 % d'effet volume.

Par zone géographique, l'évolution de l'activité, à données comparables, montre une nouvelle baisse en Amérique du Nord (-3,4 %), mais à un moindre rythme qu'au premier semestre 2007, **un bon niveau d'activité en France (+2,9 %)** et une stabilisation sur le semestre dans l'ensemble des **autres pays d'Europe Occidentale (+0,6 %)**. Le Royaume-Uni et l'Espagne reculent, tandis que les autres pays (notamment les pays scandinaves) conservent une croissance satisfaisante. **La zone Pays émergents et Asie reste très dynamique et affiche toujours la plus forte croissance interne du Groupe, à +11,7 %.**

Par grande zone géographique, les ventes du 1^{er} semestre se répartissent ainsi : France 29,5 %; autres pays d'Europe Occidentale 44 %; Amérique du Nord 11,5 % et la zone Pays émergents et Asie 15 %.

Le résultat d'exploitation baisse de 4,2 %, et de **2,3 % à taux de change constants***. Affectée par la baisse de la rentabilité en Amérique du Nord, la marge d'exploitation du Groupe recule, à **9,1 %** du chiffre d'affaires (**12,1 %** hors Distribution Bâtiment), contre 9,6 % au premier semestre 2007 (12,6 % hors Distribution Bâtiment) et 8,8 % au 1^{er} semestre 2006. La rentabilité s'améliore en France et dans la zone « Asie et pays émergents », et s'érode légèrement dans les autres pays d'Europe Occidentale.

Les pertes et profits hors exploitation représentent 79 millions d'euros (contre 126 millions d'euros au premier semestre 2007). Ce montant comprend des charges nettes de restructuration pour 41,5 millions d'euros, et une charge de 37,5 millions d'euros au titre des litiges liés à l'amiante chez CertainTeed aux Etats-Unis (contre 47,5 millions d'euros au premier semestre 2007).

Par ailleurs, **les plus et moins-values de cessions et dépréciations exceptionnelles d'actifs** s'élèvent à -31 millions d'euros, dont +12 millions d'euros de plus-values de cessions et -43 millions d'euros de dépréciations exceptionnelles d'actifs.

Le résultat opérationnel progresse de 43,6 % après les éléments mentionnés ci-dessus (pertes et profits hors exploitation et plus et moins-values de cessions et dépréciations exceptionnelles d'actifs), et compte tenu de la provision pour amendes Vitrage (650 millions d'euros) qui avait pénalisé les comptes du premier semestre 2007.

* Conversion sur la base des taux de change moyens du premier semestre 2007

* Conversion sur la base des taux de change moyens du premier semestre 2007

Le résultat financier est quasiment stable, à -352 millions d'euros contre -351 millions d'euros au premier semestre 2007, reflétant la stabilité de l'endettement net moyen du premier semestre 2008 par rapport à celui du premier semestre 2007. Le ratio de couverture des frais financiers par le résultat d'exploitation est globalement en ligne avec celui du premier semestre 2007, à un niveau satisfaisant de 5,7.

Le résultat net courant (hors plus et moins-values de cessions, dépréciations exceptionnelles d'actifs et amendes Vitrage) **progressé de +3,2 %, à 1 101 millions d'euros** contre 1 067 millions d'euros au premier semestre 2007. Rapporté au nombre de titres émis au 30 juin 2008 (382 489 099 actions contre 373 824 232 actions au 30 juin 2007), il représente un **bénéfice net par action (BNPA courant) de 2,88 euros, en hausse de +1,0 %** par rapport au 30 juin 2007 (2,85 euros).

Le résultat net (part du Groupe) atteint 1 076 millions d'euros, en augmentation de 131 % sur celui du premier semestre 2007, en raison de la provision pour amendes Vitrage qui avait pénalisé à titre exceptionnel le résultat net du 1^{er} semestre 2007. Rapporté au nombre de titres émis au 30 juin 2008 (382 489 099 actions contre 373 824 232 actions au 30 juin 2007), il représente un Bénéfice Net Par Action (BNPA) de 2,81 euros, en augmentation de 126,6 % par rapport au 30 juin 2007 (1,24 euro).

L'autofinancement s'établit à 1 894 millions d'euros, en baisse de 2,0 % par rapport au premier semestre 2007. Avant impact fiscal des plus et moins-values et dépréciations d'actifs, il progresse de +0,2 %, à 1 887 millions d'euros contre 1 883 millions d'euros au premier semestre 2007.

Les investissements industriels augmentent de 6,1 %, à 872 millions d'euros (3,9 % du chiffre d'affaires), contre 822 millions d'euros (3,8 % du chiffre d'affaires) au premier semestre 2007. Cette augmentation résulte intégralement de la poursuite des investissements du Groupe en Asie et pays émergents qui représentent, au premier semestre, 36 % du total des investissements industriels du Groupe (et 42 % hors Distribution Bâtiment).

Les investissements en titres s'élèvent à 2 178 millions d'euros sur le premier semestre 2008, dont 1 555 millions d'euros dans le Pôle Produits pour la Construction (essentiellement pour l'acquisition de Maxit) et 503 millions d'euros dans la Distribution Bâtiment (représentant au total 46 acquisitions pour 840 millions d'euros de chiffre d'affaires acquis en année pleine).

L'endettement net s'établit à 13 321 millions d'euros au 30 juin 2008. En raison principalement de l'acquisition de Maxit (réalisée le 1^{er} mars 2008 pour 2,1 milliards d'euros de valeur d'entreprise), il augmente de 34,2 % par rapport au 31 décembre 2007 (9 928 millions d'euros) et de 10,9 % par rapport au 30 juin 2007. Il représente 86 % des fonds propres (capitaux propres de l'ensemble consolidé), se comparant à 80 % au 30 juin 2007.

* * *

Litiges liés à l'amiante aux Etats-Unis

Le nombre de nouveaux litiges reçus par CertainTeed au 1^{er} semestre 2008 est de 3 000 environ (contre 4 000 au 1^{er} semestre 2007). Dans le même temps, 4 000 plaintes ont fait l'objet de transactions (contre 5 000 au 1^{er} semestre 2007), ce qui porte le stock de litiges en cours au 30 juin 2008 à 73 000, contre 74 000 au 31 décembre 2007. Le montant total des indemnités versées au cours des douze derniers mois s'établit à 70 millions de dollars à fin juin 2008, contre 73 millions de dollars à fin décembre 2007.

* * *

Perspectives et objectifs 2008

Compte tenu de la dégradation progressive de l'environnement économique international depuis l'été 2007, le Groupe a **amplifié les programmes de réductions de coûts** engagés depuis le second semestre 2006 aux Etats-Unis et depuis fin 2007 dans certains pays européens. Au total, ces programmes conduisent à des réductions d'effectifs supplémentaires de 6 000 personnes en année pleine, dont 4 000 en 2008, et dégagent **une économie de coûts de 435 millions d'euros** en année pleine, dont **300 millions d'euros sur l'année 2008**; la majeure partie de ces gains (respectivement 350 millions d'euros et 215 millions d'euros) est liée à des programmes d'adaptation à la conjoncture, le solde (85 millions d'euros) relevant des programmes structurels d'économies de coûts initiés dans le cadre de la

stratégie définie à l'été 2007 et centrée sur les métiers de l'Habitat (pour un montant total de 300 millions d'euros d'ici 2010).

Pour le second semestre 2008, le Groupe anticipe une absence d'amélioration de l'économie américaine, une poursuite du ralentissement du marché de la construction en Europe Occidentale (notamment au Royaume-Uni et en Espagne) et de l'inflation du coût des matières premières et de l'énergie.

Dans ce contexte, et en dépit du maintien d'une forte croissance en Asie en pays émergents, le Groupe ajuste légèrement ses objectifs pour l'ensemble de l'année 2008, et **visé désormais le maintien à un haut niveau, proche de celui de 2007, du résultat d'exploitation (à taux de change constants*) et du résultat net courant****.

* taux moyens de l'année 2007

** hors plus ou moins-values de cessions, dépréciations d'actifs et amendes Vitrage (Commission Européenne)

* * *

Prochaines publications de résultats

A partir de la publication des résultats de l'exercice 2008, le Groupe Saint-Gobain publiera ses résultats annuels directement sous forme de résultats définitifs, sans publication préalable de résultats estimés. En conséquence, les prochaines publications du Groupe auront lieu selon le calendrier ci-après:

Chiffre d'affaires des 9 premiers mois de 2008 : 22 octobre 2008, après bourse.

Chiffre d'affaires de l'année 2008 : 22 janvier 2009 après bourse.

Résultats définitifs de l'année 2008 : 19 février 2009 après bourse.

* * *

Annexe 1 : Résultats par pôle et grande zone géographique

<u>I. CHIFFRE D'AFFAIRES</u>	S1 2007 (en M€)	S1 2008 (en M€)	variation à structure réelle	variation à structure comparable	variation à structure et change comparables
<u>par pôle et activité:</u>					
Pôle Vitrage	2 797	2 885	+3,1 %	+2,7 %	+4,7 %
Pôle Matériaux Haute Performance (1) (2)	2 486	2 123	-14,6 %	-2,4 %	+3,0 %
Pôle Produits Pour la Construction (1)	5 644	5 988	+6,1 %	-2,8 %	+1,5 %
Aménagement Intérieur	3 393	3 170	-6,6 %	-7,3 %	-3,4 %
Aménagement Extérieur	2 267	2 835	+25,1 %	+4,0 %	+8,9 %
Pôle Distribution Bâtiment	9 522	10 039	+5,4 %	-0,8 %	+1,2 %
Pôle Conditionnement (3)	1 871	1 733	-7,4 %	+2,0 %	+6,5 %
Ventes internes et divers	-541	-627	n.s.	n.s.	n.s.
Total Groupe	21 779	22 141	+1,7 %	-0,9 %	+2,2 %

<u>par grande zone:</u>					
France	6 706	6 806	+1,5 %	+2,9 %	+2,9 %
Autres pays d'Europe Occidentale	9 920	10 244	+3,3 %	-2,5 %	+0,6 %
Amérique du Nord	2 981	2 649	-11,1 %	-15,5 %	-3,4 %
Pays émergents et Asie	3 289	3 552	+8,0 %	+10,6 %	+11,7 %
Ventes internes	-1 117	-1 110	n.s.	n.s.	n.s.
Total Groupe	21 779	22 141	+1,7 %	-0,9 %	+2,2 %

(1) y compris les éliminations intra-pôles

(2) dont Activité Renforcement et Composites (cédée le 1er novembre 2007) : 347 M € au S1 2007 avant éliminations inter activités

(3) dont Desjonquères (cédée le 31 mars 2007) : 148 M€ au S1 2007 avant éliminations inter activités

<u>II. RÉSULTAT D'EXPLOITATION</u>	S1 2007 (en M€)	S1 2008 (en M€)	variation à structure réelle	S1 2007 (en % du C.A.)	S1 2008 (en % du C.A.)
<u>par pôle et activité:</u>					
Pôle Vitrage	366	410	+12,0 %	13,1 %	14,2 %
Pôle Matériaux Haute Performance (2)	300	296	-1,3 %	12,1 %	13,9 %
Pôle Produits Pour la Construction	739	604	-18,3 %	13,1 %	10,1 %
Aménagement Intérieur	541	379	-29,9 %	15,9 %	12,0 %
Aménagement Extérieur	198	225	+13,6 %	8,7 %	7,9 %
Pôle Distribution Bâtiment	494	470	-4,9 %	5,2 %	4,7 %
Pôle Conditionnement (3)	212	233	+9,9 %	11,3 %	13,4 %
Divers	-18	-8	n.s.	n.s.	n.s.
Total Groupe	2 093	2 005	-4,2 %	+9,6 %	+9,1 %

<u>par grande zone:</u>					
France	565	576	+1,9 %	8,4 %	8,5 %
Autres pays d'Europe Occidentale	926	893	-3,6 %	9,3 %	8,7 %
Amérique du Nord	234	122	-47,9 %	7,8 %	4,6 %
Pays émergents et Asie	368	414	+12,5 %	11,2 %	11,7 %
Total Groupe	2 093	2 005	-4,2 %	9,6 %	9,1 %

(2) dont Activité Renforcement et Composites (cédée le 1er novembre 2007) : 22 M€ au S1 2007

(3) dont Desjonquères (cédée le 31 mars 2007) : 24 M€ au S1 2007

III. RÉSULTAT OPERATIONNEL	S1 2007	S1 2008	variation à structure	S1 2007	S1 2008
	(en M€)	(en M€)	réelle	(en % du C.A.)	(en % du C.A.)
par pôle et activité:					
Pôle Vitrage	-328 (a)	394	n.s.	-11,7 %	13,7 %
Pôle Matériaux Haute Performance (2)	43 (b)	261	n.s.	1,7 %	12,3 %
Pôle Produits Pour la Construction	727	599	-17,6 %	12,9 %	10,0 %
Aménagement Intérieur	540	383	-29,1 %	15,9 %	12,1 %
Aménagement Extérieur	187	216	+15,5 %	8,2 %	7,6 %
Pôle Distribution Bâtiment	494	473	-4,3 %	5,2 %	4,7 %
Pôle Conditionnement (3)	462 (c)	231	-50,0 %	24,7 %	13,3 %
Divers	-77 (d)	-61 (d)	n.s.	n.s.	n.s.
Total Groupe	1 321	1 897	+43,6 %	6,1 %	8,6 %

(a) après 650 millions d'euros de provision UE

(b) après 190 millions d'euros de dépréciation exceptionnelle d'actifs liée à la cession de "Renforcement & Composites"

(c) après 253 millions d'euros de plus values liées à la cession de Desjonquères

(d) après charge-amiante (avant impôts) de 37,5 millions d'euros au S1 2008 contre 47,5 millions d'euros au S1 2007

(2) dont Activité Renforcement et Composites (cédée le 1er novembre 2007) : 28 M € au S1 2007

(3) dont Desjonquères (cédée le 31 mars 2007) : 23 M€ au S1 2007

par grande zone:					
France	-36 (a)	579	n.s.	-0,5 %	8,5 %
Autres pays d'Europe Occidentale	928	834	-10,1 %	9,4 %	8,1 %
Amérique du Nord	160 (b)	82 (b)	-48,8 %	5,4 %	3,1 %
Pays émergents et Asie	269	402	+49,4 %	8,2 %	11,3 %
Total Groupe	1 321	1 897	+43,6 %	6,1 %	8,6 %

(a) après 650 millions d'euros de provision UE

(b) après charge-amiante (avant impôts) de 37,5 millions d'euros au S1 2008 contre 47,5 millions d'euros au S1 2007

IV. AUTOFINANCEMENT	S1 2007	S1 2008	variation à structure	S1 2007	S1 2008
	(en M€)	(en M€)	réelle	(en % du C.A.)	(en % du C.A.)
par pôle et activité:					
Pôle Vitrage	347	412	+18,7 %	12,4 %	14,3 %
Pôle Matériaux Haute Performance (2)	304	249	-18,1 %	12,2 %	11,7 %
Pôle Produits Pour la Construction	577	479	-17,0 %	10,2 %	8,0 %
Aménagement Intérieur	392	276	-29,6 %	11,6 %	8,7 %
Aménagement Extérieur	185	203	+9,7 %	8,2 %	7,2 %
Pôle Distribution Bâtiment	380	335	-11,8 %	4,0 %	3,3 %
Pôle Conditionnement (3)	211	259	+22,7 %	11,3 %	14,9 %
Divers	113 (a)	160 (a)	n.s.	n.s.	n.s.
Total Groupe	1 932	1 894	-2,0 %	8,9 %	8,6 %

par grande zone:					
France	494	403	-18,4 %	7,4 %	5,9 %
Autres pays d'Europe Occidentale	852	913	+7,2 %	8,6 %	8,9 %
Amérique du Nord	224 (a)	143 (a)	-36,2 %	7,5 %	5,4 %
Pays émergents et Asie	362	435	+20,2 %	11,0 %	12,2 %
Total Groupe	1 932	1 894	-2,0 %	8,9 %	8,6 %

(a) après charge-amiante (après impôts) de 23 millions d'euros au S1 2008 contre 29 millions d'euros au S1 2007

(2) dont Activité Renforcement et Composites (cédée le 1er novembre 2007) : 21 M € au S1 2007

(3) dont Desjonquères (cédée le 31 mars 2007) : 14 M€ au S1 2007

V. INVESTISSEMENTS INDUSTRIELS	S1 2007 (en M€)	S1 2008 (en M€)	variation à structure réelle	S1 2007 (en % du C.A.)	S1 2008 (en % du C.A.)
par pôle et activité:					
Pôle Vitrage	166	220	+32,5 %	5,9 %	7,6 %
Pôle Matériaux Haute Performance (2)	73	86	+17,8 %	2,9 %	4,1 %
Pôle Produits Pour la Construction	301	314	+4,3 %	5,3 %	5,2 %
Aménagement Intérieur	230	231	+0,4 %	6,8 %	7,3 %
Aménagement Extérieur	71	83	+16,9 %	3,1 %	2,9 %
Pôle Distribution Bâtiment	147	129	-12,2 %	1,5 %	1,3 %
Pôle Conditionnement (3)	125	115	-8,0 %	6,7 %	6,6 %
Divers	10	8	n.s.	n.s.	n.s.
Total Groupe	822	872	+6,1 %	3,8 %	3,9 %

par grande zone:					
France	167	195	+16,8 %	2,5 %	2,9 %
Autres pays d'Europe Occidentale	259	271	+4,6 %	2,6 %	2,6 %
Amérique du Nord	161	96	-40,4 %	5,4 %	3,6 %
Pays émergents et Asie	235	310	+31,9 %	7,1 %	8,7 %
Total Groupe	822	872	+6,1 %	3,8 %	3,9 %

(2) dont Activité Renforcement et Composites (cédée le 1er novembre 2007) : 10 M € au S1 2007

(3) dont Desjonquères (cédée le 31 mars 2007) : 14 M€ au S1 2007

Annexe 2 : BILAN CONSOLIDE

<i>en millions d'euros</i>	30-juin-08	31 déc 2007
ACTIF		
Ecarts d'acquisition	10 778	9 240
Autres immobilisations incorporelles	3 043	3 125
Immobilisations corporelles	13 147	12 753
Titres mis en équivalence	111	123
Impôts différés actifs	332	328
Autres actifs non courants	585	472
Total de l'actif non courant	27 996	26 041
Stocks	6 467	5 833
Créances clients	7 553	6 211
Créances d'impôts courants	90	173
Autres créances	1 589	1 481
Actifs disponibles à la vente (*)	104	105
Disponibilités et équivalents de trésorerie	1 722	1 294
Total de l'actif courant	17 525	15 097
Total de l'actif	45 521	41 138
PASSIF		
Capital	1 530	1 497
Primes et réserve légale	3 937	3 617
Réserves et résultat consolidés	10 890	10 625
Ecarts de conversion	(1 102)	(564)
Réserves de juste valeur	106	8
Actions propres	(210)	(206)
Capitaux propres du Groupe	15 151	14 977
Intérêts minoritaires	267	290
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	15 418	15 267
Dettes financières	10 726	8 747
Provisions pour retraites et avantages au personnel	1 815	1 807
Impôts différés passifs	1 269	1 277
Autres passifs non courants	918	923
Total des dettes non courantes	14 728	12 754
Partie court terme des dettes financières	687	971
Partie court terme des autres passifs	1 024	1 107
Dettes fournisseurs	6 146	5 752
Dettes d'impôts courants	395	317
Autres dettes	3 450	3 425
Passifs disponibles à la vente (*)	43	41
Emprunts à moins d'un an et banques créditrices	3 630	1 504
Total des dettes courantes	15 375	13 117
Total du passif	45 521	41 138

(*) SG VTX America Plastic

5 septembre 2008 - Succès du lancement d'une émission obligataire de 750 millions d'euros à 5 ans (coupon annuel de 7,25 %)

La Compagnie de Saint-Gobain, dont la dette à long terme est notée BBB+ par Standard & Poor's et Ba1 par Moody's, a procédé hier à une émission obligataire en euros.

Malgré des conditions de marché difficiles, les investisseurs ont favorablement accueilli cette émission, avec une demande solide et diversifiée, ce qui a permis de finaliser l'opération au bas de la fourchette initiale de marge tout en atteignant la taille visée par le Groupe.

Cette émission démontre à nouveau la confiance des investisseurs obligataires dans la qualité du crédit du Groupe Saint-Gobain, dont la dernière émission sur le marché obligataire en euros datait d'avril 2007.

Le produit net de l'émission servira à refinancer la dette existante ainsi que les besoins généraux du Groupe.

BNP Paribas, Calyon, J.P. Morgan et The Royal Bank of Scotland ont agi comme chefs de file dans cette émission obligataire.

22 octobre 2008

CHIFFRE D'AFFAIRES DES 9 PREMIERS MOIS DE 2008 :

- ▶ **+2,5 % A DONNEES REELLES**
- ▶ **+2,4 % A STRUCTURE ET TAUX DE CHANGE COMPARABLES**

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe Saint-Gobain sur les 9 premiers mois de 2008 s'élève à **33 435 millions d'euros**, contre 32 630 millions d'euros sur les 9 premiers mois de 2007, soit une **augmentation de 2,5 % à structure réelle et de 5,6 % à taux de change comparables***.

L'évolution du périmètre représente, sur cette période, une augmentation de 3,1 % du chiffre d'affaires, compensée par un effet de change négatif sensiblement équivalent (-3,0 %), dû notamment à l'affaiblissement du dollar américain et de la livre sterling.

A structure et taux de change comparables*, le chiffre d'affaires du Groupe progresse de **755 millions d'euros sur les 9 premiers mois (+2,4 %)**, grâce à une hausse significative des prix de vente (+3,3 %), les volumes de vente étant en léger retrait (-0,9 %). **Sur le seul troisième trimestre, la croissance interne du Groupe ressort à +2,8 %** (dont +3,8 % en prix et -1,0 % en volumes).

Tous les pôles voient leurs ventes progresser, à données comparables, sur les 9 premiers mois. Le marché de la construction résidentielle aux Etats-Unis a bénéficié, au troisième trimestre, d'une base de comparaison favorable et d'un rebond ponctuel des activités de rénovation liées aux produits de bardage et de toiture. En Europe occidentale, l'activité s'est contractée au troisième trimestre, avec une décélération en volumes dans la plupart des pays, et une récession qui s'est confirmée et accentuée en Espagne et en Grande-Bretagne. Par ailleurs, la demande liée à la production et à l'investissement industriels s'est maintenue globalement à un niveau satisfaisant, tant en Europe qu'aux Etats-Unis.

Enfin, pour l'ensemble des métiers du Groupe, la demande est restée globalement **satisfaisante en France (+3,2 % de croissance interne, portée par des hausses de prix)** et **vigoureuse en pays émergents et Asie (+11,4 %)**.

(*) Conversion sur la base des taux moyens des 9 premiers mois de 2007.

L'évolution du chiffre d'affaires par pôle et grande zone géographique se décompose de la façon suivante:

	Chiffre d'affaires 9 mois 2008 (en millions d'euros)	Chiffre d'affaires 9 mois 2007 (en millions d'euros)	Evolution à structure réelle (en %)	Evolution à structure comparable (en %)	Evolution à structure et change comparables (en %)
POLES					
Pole Vitrage	4 278	4 152	+3,0 %	+2,5 %	+4,5 %
Pole Matériaux Haute Performance (1)	3 193	3 670	-13,0 %	-0,3 %	+4,5 %
Pole Produits pour la Construction (1)	9 211	8 447	+9,0 %	-1,1 %	+3,0 %
<i>Aménagement Intérieur</i>	4 724	5 028	-6,0 %	-7,1 %	-3,4 %
<i>Aménagement Extérieur</i>	4 512	3 442	+31,1 %	+7,8 %	+12,4 %
Pole Distribution Bâtiment	15 051	14 445	+4,2 %	-1,9 %	+0,2 %
Pole Conditionnement	2 628	2 712	-3,1 %	+3,8 %	+7,9 %
<i>Ventes internes et divers</i>	- 926	- 796	-----	-----	-----
GROUPE	33 435	32 630	+2,5 %	-0,6 %	+2,4 %
ZONES GEOGRAPHIQUES					
France	9 910	9 702	+2,1 %	+3,2 %	+3,2 %
Autres pays d'Europe occidentale	15 364	14 960	+2,7 %	-3,6 %	-0,4 %
Amérique du Nord	4 179	4 475	-6,6 %	-10,4 %	+0,9 %
Pays émergents et Asie-Pacifique	5 611	5 112	+9,8 %	+11,2 %	+11,4 %
<i>Ventes internes</i>	-1 629	-1 619	-----	-----	-----
GROUPE	33 435	32 630	+2,5 %	-0,6 %	+2,4 %

(1) y compris les éliminations inter - activités.

Performances des Pôles

Le Pôle Vitrage maintient un rythme de croissance soutenu, à la fois sur les 9 premiers mois de l'année et sur le 3^e trimestre (**à respectivement +4,5 % et +4,0 % à données comparables**), grâce à la poursuite d'une croissance interne vigoureuse en Asie et en pays émergents. Dans un contexte de poursuite de l'inflation sur l'énergie et les matières premières, les prix de vente se sont globalement bien tenus en Europe occidentale, malgré un tassement des volumes (à l'exception toutefois des vitrages économes en énergie, qui conservent un rythme de croissance à deux chiffres). Sur les marchés automobiles, la poursuite d'une bonne croissance en pays émergents n'a pas intégralement compensé le recul observé en Europe de l'Ouest au troisième trimestre.

Le Pôle Matériaux Haute Performance accélère sa croissance interne (+4,5 % sur les 9 mois, dont +7,8 % sur le 3^e trimestre). Cette performance est portée notamment par la bonne tenue des marchés de l'investissement industriel sur l'ensemble des zones géographiques, les activités liées directement à la production industrielle ou aux marchés de la construction évoluant plus modérément ou décélérant.

Le chiffre d'affaires du Pôle Produits pour la Construction (PPC) est en hausse de +3,0 % à données comparables sur les 9 mois (et de +6,0 % sur le 3^e trimestre), grâce à des augmentations de prix significatives (+4,5 %, dont +7,2 % sur le seul 3^e trimestre) et à la poursuite d'une forte croissance (+15,4 % sur les 9 mois) en Asie et pays émergents.

- L'activité Aménagement Intérieur (Isolation et Gypse) voit son chiffre d'affaires reculer de 3,4 % à données comparables sur 9 mois, en raison de la poursuite d'une situation difficile en Amérique du Nord, d'un tassement des volumes en Europe occidentale (notamment Royaume-Uni et Espagne) et d'un recul des prix en Europe de l'Est ;

- Au contraire, l'activité Aménagement Extérieur enregistre une croissance interne à deux chiffres (+12,4 % sur les 9 mois ; +18,8 % sur le 3^e trimestre), à la faveur, d'une part, de la très forte augmentation de ses prix de vente et, d'autre part, de la bonne tenue de l'ensemble de ses marchés. En particulier, le redressement du chiffre d'affaires des produits de bardage et de toiture aux Etats-Unis, constaté au 2^e trimestre, s'est poursuivi au 3^e trimestre, avec une forte contribution des prix, dans un contexte de hausse significative des coûts de matières premières.

Le Pôle Distribution Bâtiment réalise une progression de 4,2 % de son chiffre d'affaires à données réelles, grâce aux acquisitions de fin 2007 et de 2008. A données comparables, le chiffre d'affaires est quasiment stable (+0,2 %) sur les 9 premiers mois de l'année, reflétant le nouveau recul de l'activité au troisième trimestre sur les marchés britannique et espagnol, que ne compense pas la poursuite de la croissance en France et en Scandinavie.

Le Pôle Conditionnement conserve une dynamique très favorable, sur l'ensemble de ses marchés, avec une croissance interne de 7,9 % sur les 9 premiers mois (et de 10,5 % sur le seul 3^e trimestre).

Analyse par zone géographique

Sur les 9 premiers mois de l'année, la croissance interne du Groupe est tirée par la France et les pays émergents et Asie. On observe en effet, à structure et taux de change comparables la poursuite d'une **croissance satisfaisante en France (+3,2 % à données comparables**, essentiellement tirée par la hausse des prix), malgré le ralentissement du marché de la construction au 3^e trimestre.

Dans les autres pays d'Europe occidentale (-0,4 % à données comparables), l'activité est en léger recul, en raison de l'accélération de la baisse des marchés britannique et espagnol. La croissance reste cependant satisfaisante en Allemagne et en Scandinavie et, dans une moindre mesure, en Italie.

L'Amérique du Nord est en faible croissance du chiffre d'affaires (**+0,9 % à données comparables**), grâce à un net rebond au troisième trimestre (+9,2 %), notamment dans les Produits d'Extérieur.

La **croissance continue d'être vigoureuse en Asie et en pays émergents (+11,4 % à données comparables)**, en particulier en Amérique latine (+18,2 %) et en Asie (+16,8 %), tandis que l'activité se tasse en Europe centrale et orientale (+1,2 % sur 9 mois, la baisse des prix compensant la hausse des volumes sur le troisième trimestre).

Point sur les litiges liés à l'amiante aux Etats-Unis

Le nombre de nouveaux litiges reçus par CertainTeed au cours des 9 premiers mois de 2008 est de 4 000 environ, contre 5 000 pour la même période de 2007. Après prise en compte des plaintes ayant fait l'objet de transactions ou transférées en dossiers inactifs au cours des 9 premiers mois de 2008, le stock de litiges en cours continue à diminuer et s'élève à 70 000 au 30 septembre 2008, contre 73 000 au 30 juin 2008 et 74 000 au 31 décembre 2007.

Situation et Perspectives

Au troisième trimestre 2008, le chiffre d'affaires du Groupe montre globalement une **capacité de résistance** satisfaisante, grâce en particulier à la priorité opérationnelle donnée à la hausse des prix de ventes.

De plus, le Groupe possède des **atouts importants** pour faire face à un environnement économique de plus en plus difficile.

Tout d'abord, il dispose d'une **structure financière solide** et d'une situation de liquidité saine avec notamment une dette majoritairement de nature obligataire, et aucune échéance de remboursement avant juillet 2009 (1 milliard d'euros).

Par ailleurs, au plan opérationnel, le Groupe continue de dégager un **fort autofinancement libre**, conforté par l'attention portée au besoin en fonds de roulement et à la maîtrise des investissements industriels. Sur la période de 12 mois de juin 2007 à juin 2008, l'autofinancement libre (marge nette d'autofinancement minorée des investissements industriels) a atteint 1,4 milliard d'euros. Cette tendance se poursuit au troisième trimestre.

Pour autant, l'environnement économique s'est clairement détérioré au cours des toutes dernières semaines, en raison de l'ampleur de la crise financière. Dans un contexte de visibilité réduite, le Groupe anticipe une évolution défavorable de ses volumes d'activité au quatrième trimestre en Europe occidentale (en particulier au Royaume-Uni et en Espagne) et, dans une moindre mesure, en Europe de l'Est. De ce fait, le Groupe juge prudent d'aménager à la baisse ses hypothèses et s'attend à être **légèrement en-dessous des objectifs 2008 annoncés fin juillet** (résultat d'exploitation à taux de change constants* et résultat net courant proches des niveaux élevés de 2007**).

Face à cette situation, la **forte capacité de réaction** du Groupe va continuer de se traduire en un approfondissement des plans d'économies de coûts, de réduction d'effectifs et d'adaptation à la conjoncture, qui sont mis en œuvre avec détermination et vigueur sur l'ensemble des pays concernés, tels qu'annoncés en juillet dernier.

Enfin, le Groupe va continuer de tirer le meilleur parti de **positions concurrentielles de premier plan** sur l'ensemble de ses métiers et de ses territoires, afin de maintenir une politique volontariste de prix de vente.

* taux moyens de l'année 2007

** hors plus ou moins-values de cessions, dépréciations d'actifs et amendes Vitrage (Commission Européenne)

Prochaines publications de résultats

Rappel : à partir de la publication des résultats de l'exercice 2008, le Groupe publiera ses résultats annuels directement sous forme de résultats définitifs, sans publication préalable de résultats estimés. En conséquence, les prochaines publications auront lieu selon le calendrier ci-après:

- Chiffre d'affaires de l'année 2008 : 22 janvier 2009 après bourse.
- Résultats définitifs de l'année 2008 : 19 février 2009 après bourse.

* * *

Dettes au 30 septembre 2008

Montants ci-dessous en Mds€	Commentaires		
Montant et structure de la dette nette			
Dettes Brutes	15,0	La dette nette au 30 septembre est à taux fixe pour environ 66 % ; le coût moyen de la dette nette sur les 9 premiers mois de 2008 est de 5,27 %	
Disponibilités	1,8		
Dettes Nettes	13,2		
Détail de la dette brute 15,0			
Dettes obligataires	8,9	Dont Emprunt Maxit pour 2,1 Mds€ à échéance octobre 2009. Le Groupe est en discussion avancée pour étendre d'un an l'échéance et la porter à octobre 2010.	
Juillet 2009	1,0		
Mars 2010	0,4		
Avril 2010	1,0		
Mai 2011	1,1		
Avril 2012	1,3		
Septembre 2013	0,8		
Au-delà de 2013	3,4		
Autres dettes à long terme	2,7		
Dettes à court terme	3,5		<i>(Hors obligataire)</i>
Billets de Trésorerie (< 3 mois)	1,5	Plafond du programme d'émission : 3 Mds€	
Titrisation	0,6	USD (0,4 Md€) et GBP (0,2 Md€) ; renouvellement annuel	
Dettes locales	1,3	Renouvellement annuel ; plus de 500 sources de financements différentes	
Lignes de crédit et disponibilités 5,0			
Disponibilités	1,8	Cf. détail ci-dessous ; au 30 septembre	
Lignes de crédit "back-up"	3,2		
Détail des lignes de crédit "back-up" 3,2			
Toutes les lignes sont confirmées; non tirées; sans "Matériel Adverse Change" (MAC) clause			
	Échéance	Covenants financiers	Position a fin juin 2008
Crédit syndique: 2,0 Mds€	Nov. 2011	Aucun	
Crédit syndique: 0,5 Md€	Août 2010	Dettes nettes / Ebitda < 3,75x EBITA*/ Résultat financier > 3,5x	2,4 x 5,9 x
7 lignes bilatérales : 0,7 Md€	2009 : 0,5 2010 : 0,2	Pour 0,3 Md€, conditions égales ou plus souples que celles du crédit bancaire de 0,5 Md€ ci-dessus.	

* RE + Amortissements des immobilisations incorporelles

28 octobre 2008 - Prolongation jusqu'en octobre 2010 du crédit conclu pour l'acquisition de Maxit (2 milliards d'euros)

La Compagnie de Saint-Gobain a signé aujourd'hui avec un syndicat de banques un avenant au contrat de financement signé en octobre 2007 pour l'acquisition de Maxit, concluant ainsi les discussions mentionnées le 22 octobre dernier à l'occasion de la publication du chiffre d'affaires du Groupe pour les 9 premiers mois de 2008.

Cet avenant lui donne le droit de reporter l'échéance finale du financement, d'un montant de 2 040 millions d'euros, d'octobre 2009 à octobre 2010. Les marges de crédit prévues par le contrat ont été revues pour tenir compte de l'évolution des marchés ; à la signature de l'avenant, sur la base du taux Euribor à trois mois de 4,86 % constaté aujourd'hui, le taux d'intérêt initial de ce financement est de 5,86 %.

Cette opération permet au Groupe d'accroître sa flexibilité financière.

12 novembre 2008 - Décision de la Commission européenne concernant le Vitrage automobile en Europe

Le Groupe Saint-Gobain vient de prendre connaissance de l'amende prononcée par la Commission Européenne dans le dossier du vitrage automobile en Europe, pour lequel il avait provisionné un montant de 560 millions d'euros à la fin de l'exercice 2007.

Les termes et motifs de la décision de la Commission, qui ont conduit celle-ci à fixer à 896 millions d'euros le montant de l'amende infligée à Saint-Gobain Vitrage pour des faits remontant à la fin des années 1990 et au début des années 2000, ne sont pas encore connus.

Le Groupe prévoit dès à présent d'engager un recours devant le Tribunal de première instance de Luxembourg à l'encontre de cette décision, qui lui apparaît manifestement excessive et disproportionnée : le montant de cette amende représente environ 95 % du chiffre d'affaires annuel de l'activité OEM (Original Equipment Manufacturer) de Saint-Gobain Vitrage automobile en Europe, et plusieurs dizaines années de son résultat net.

La procédure de recours est suspensive du paiement de l'amende jusqu'au jugement du Tribunal (la procédure s'étend en général sur plusieurs années) moyennant la remise d'une garantie bancaire.

24 novembre 2008 – Organisation de Saint-Gobain

Les nominations suivantes prendront effet au **1^{er} janvier 2009** :

- **Jean-Pierre Floris**, Directeur du Pôle Vitrage, assume, en plus de ses fonctions actuelles, la direction des Matériaux Performance.
Il prend ainsi la direction du nouveau Pôle « Matériaux innovants ».
- **Gilles Colas**, Délégué Général pour l'Asie-Pacifique, est nommé Délégué Général pour l'Amérique du Nord.
- **Didier Roux**, Directeur de la R&D, est nommé Directeur de la R&D et de l'Innovation du Groupe. Il rapporte directement au Directeur Général.
- **Emmanuel Normant**, Directeur de l'Activité Canalisation en Chine, est nommé Délégué Général pour l'Asie-Pacifique.
- **Benoît d'Iribarne**, Directeur Général de Saint-Gobain Glass, assume en plus de ses fonctions actuelles, la direction de l'activité Sekurit OEM. L'activité Autover et Transport est rattachée à **François-Xavier Moser**, Directeur Général de Saint-Gobain Glass Solutions.

Cette nouvelle organisation fait suite aux départs du Groupe de Jacques Aschenbroich et Hans Cordes.

24 novembre 2008 - Communiqué sur les recommandations AFEP/MEDEF relatives à la rémunération des dirigeants mandataires sociaux.

Réuni le 20 novembre 2008, le Conseil d'administration de la Compagnie de Saint-Gobain a examiné les recommandations de l'AFEP et du MEDEF du 6 octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux de sociétés dont les titres sont admis aux négociations sur un marché réglementé.

Le Conseil a pris acte que la démarche de gouvernance d'entreprise de la Compagnie s'inscrit dans le cadre de ces recommandations.

Il confirme que le code de gouvernance d'entreprise AFEP-MEDEF ainsi modifié est celui auquel la Compagnie se réfère pour l'élaboration du rapport prévu à l'article L225-37 du code de commerce.

18 décembre 2008 - Calendrier financier 2009

Compte tenu des nouvelles dispositions réglementaires rappelées par la recommandation de l'Autorité des marchés financiers (AMF) du 17 décembre 2008 relative à la communication des sociétés cotées sur leur chiffre d'affaires annuel (http://www.amf-france.org/documents/general/8600_1.pdf), le Groupe Saint-Gobain ne procédera pas à la publication isolée de son chiffre d'affaires 2008, prévue initialement le 22 janvier 2009. L'information sur le chiffre d'affaires sera alors communiquée avec l'ensemble des résultats 2008 définitifs, le 19 février 2009.

Calendrier financier 2009:

19 février	Résultats 2008 définitifs
29 avril	Chiffre d'affaires du 1er trimestre
4 juin	Assemblée générale
15 juin	Détachement du dividende (paiement le 18/06)
18 juin	Mise en paiement du dividende
23 juillet	Résultats définitifs du 1er semestre
22 octobre	Chiffre d'affaires des neuf mois

Les publications ont lieu après bourse.

14 janvier 2009 - Succès du lancement d'une émission obligataire d'un milliard d'euros à 5 ans et demi

La Compagnie de Saint-Gobain a procédé aujourd'hui au placement d'une émission obligataire de 1 milliard d'euros à 5 ans et demi, avec un coupon annuel de 8,25 %.

Cette émission servira au refinancement de la dette existante du Groupe et permettra d'allonger la maturité moyenne de son endettement.

Elle démontre à nouveau la confiance des investisseurs obligataires dans la qualité du crédit du Groupe Saint-Gobain, dont la dernière émission sur le marché obligataire en euros date de septembre 2008.

La dette à long terme de Saint-Gobain est notée BBB+ par Standard & Poor's et Baa1 par Moody's.

BNP Paribas, CALYON Crédit Agricole CIB, J.P.Morgan et Société Générale Corporate & Investment Banking ont agi comme chefs de file dans cette émission obligataire, avec BBVA, Banco Santander, Citi et Commerzbank Corporate and Markets comme co-arrangeurs.

13 février 2009 - Lancement de la 2ème édition du concours “Saint-Gobain et les start-up”

Saint-Gobain organise la deuxième édition du concours dédié à l’Innovation. **L’objectif est de récompenser les start-up européennes proposant les solutions les plus innovantes dans les domaines de l’habitat, de l’énergie et de l’environnement.**

NOVA External Venturing, la cellule de Saint-Gobain dédiée à la création de partenariats stratégiques entre le Groupe et des start-up, sélectionnera parmi les sociétés candidates une dizaine de start-up en fonction de leur innovation, de la qualité de leur proposition de valeur et des synergies possibles avec le Groupe. **Elles présenteront leur projet le mercredi 3 juin 2009 sur le stand de Saint-Gobain, au Salon Européen de la Recherche et de l’Innovation** (Paris, Porte de Versailles), sous la forme d’une session de “*speed-dating*”. Le jury sera composé de hauts dirigeants du Groupe et d’experts internes dans les domaines de l’habitat, de l’énergie et de l’environnement. Les candidats devront convaincre le jury de la pertinence de leur projet et du bénéfice mutuel d’un éventuel partenariat avec Saint-Gobain.

Les trois lauréats du concours recevront chacun un prix de 15 000€ et travailleront avec l’équipe External Venturing à la création d’un partenariat avec le Groupe. Ces partenariats pourront avoir une vocation technologique (co-développement, accord de licence...) ou une vocation commerciale (intégration dans un système, accord de production ou de distribution).

La **date limite de dépôt des dossiers de candidatures est fixée au 30 mars 2009**. Le règlement et le dossier d’inscription sont disponibles sur le site Internet du Groupe Saint-Gobain. Cliquez [ici](#).

Quelques chiffres sur l’édition 2008

- Sur les 4 entreprises primées en 2008, 2 ont déjà concrétisé un partenariat et 2 sont en cours de discussion pour développer des relations commerciales avec Saint-Gobain.
- Plus généralement, 20 % des sociétés participantes à la session 2008 sont actuellement en relation directe avec au moins une activité du Groupe.

RESULTATS 2008 EN LIGNE AVEC LES OBJECTIFS REVISES AUGMENTATION DE CAPITAL DE 1,5 MILLIARD D'EUROS

- **Chiffre d'affaires en hausse de 3,7%** à taux de change constants¹
- **Baisse à un chiffre du Résultat d'exploitation (-9,1%** à taux de change constants¹)
et du Résultat net courant² (-9,5%)
- **Maintien d'un niveau élevé d'autofinancement³ (3,5 Mds €) et
d'autofinancement³ libre (1,3 Md €)**
- **Dividende 2008 : 1 € par action**
- **Amplification des réductions de coûts :**

{	400 M€ en 2008
	600 M€ supplémentaires en 2009
- **Augmentation de capital de 1,5 milliard d'€**

CHIFFRES CLES 2008

	2007	2008	Variation	A change constants ¹
Chiffre d'affaires	43 421	43 800	+0,9%	+3,7%
Résultat d'exploitation	4 108	3 649	-11,2%	-9,1%
Résultat Net courant²	2 114	1 914	-9,5%	

1 Taux de change moyens de 2007

2 Hors plus ou moins-values de cessions, dépréciations d'actifs et provisions non récurrentes significatives (dont amendes Vitrage - Commission européenne)

3 Hors effet fiscal des plus ou-moins values de cessions et des dépréciations exceptionnelles d'actifs

Performances opérationnelles

Dans un environnement économique difficile, le **Groupe Saint-Gobain a dégagé, globalement sur l'ensemble de l'année 2008, un chiffre d'affaires en ligne avec celui de l'année 2007**, qui constituait une année record pour le Groupe. La croissance interne ressort à **+0,3% (dont +3,4% en prix de vente et -3,1% en volumes)** et résulte d'un fort contraste entre une performance satisfaisante au cours des 9 premiers mois de l'année (croissance interne de 2,4%, dont +3,3% en prix et -0,9% en volumes) et le

décrochage du 4^{ème} trimestre (croissance interne de -5,5%, dont +3,8% en prix et -9,3% en volumes). Les derniers mois de l'année 2008 ont été affectés par l'amplification de la crise financière, qui a entraîné une accélération du repli des marchés de la construction dans la plupart des pays développés et la baisse des marchés industriels, notamment l'automobile, au niveau mondial, ainsi qu'une propagation de la crise économique aux pays émergents. Malgré ce fort ralentissement des volumes de vente sur la dernière partie de l'année, **le Groupe a été capable de maintenir ses hausses de prix tout au long de l'année dans chacun de ses pôles d'activité.**

1°) par pôle :

A l'exception du Pôle Conditionnement, tous les pôles du Groupe ont été affectés par ce retournement de tendance et affichent, à données comparables, une baisse d'activité (à un chiffre) sur le 4^{ème} trimestre, qui rompt avec la croissance réalisée sur les 9 premiers mois de l'année (cf annexes 1 et 2). En particulier, les activités liées aux marchés de l'habitat en Europe (notamment Vitrage, Distribution et Aménagement Intérieur) ont été impactées par l'amplification de la baisse des marchés britannique et espagnol et par le ralentissement des autres marchés européens.

Le **Pôle Matériaux Innovants** affiche, à données comparables, une croissance de **1,3% sur l'ensemble de l'année**, malgré un **repli de 7,8% au 4^{ème} trimestre** dû à la forte chute du secteur automobile et à l'aggravation du ralentissement économique au niveau mondial. **La marge d'exploitation du Pôle s'améliore néanmoins, à 12,9%** contre 12,6% en 2007.

- **Le Vitrage** réalise une **croissance interne de 1,0% sur l'ensemble de l'année**, résultant d'une activité soutenue sur les 9 premiers mois de l'année (+4,5%) et d'un **fort recul au 4^{ème} trimestre (-8,8%)**, causé par l'effondrement du marché automobile mondial et, dans une moindre mesure, par la poursuite du ralentissement des marchés de la construction en Europe (occidentale et orientale). Malgré une baisse du prix des produits de base (*float*) en fin d'année, les prix de vente ont légèrement augmenté en moyenne sur l'ensemble de l'année (+2,3%), permettant à **la marge d'exploitation de conserver un niveau élevé, à 12,6%** contre 12,8% en 2007.
- **Les Matériaux Haute Performance (MHP)** ont également connu, à données comparables, un retournement brutal d'activité au 4^{ème} trimestre (-6,1%), mais dégagent néanmoins une croissance interne de +1,9% sur l'année. **Leur marge d'exploitation s'améliore**, grâce à la dynamique des 9 premiers mois (+4,5% de croissance interne) et à la bonne tenue des prix de vente ; elle passe de 12,3% en 2007 à **13,0% en 2008**.

Le chiffre d'affaires du Pôle Produits pour la Construction (PPC) progresse de +1,4% à données comparables sur l'ensemble de l'année, mais recule de 3,3% au 4^{ème} trimestre, en raison de la détérioration des marchés de l'Aménagement Intérieur, tant en Amérique du Nord qu'en Europe occidentale. **La marge d'exploitation du Pôle ressort à 8,9%, contre 11,8% en 2007.**

- l'activité **Aménagement Intérieur recule, à données comparables, de -5,0%** sur l'année et de -9,9% au 4^{ème} trimestre, entraînée par le nouveau recul des marchés de la construction en Amérique du Nord et en Europe. Pour cette raison, et compte tenu du renchérissement du coût de l'énergie et des matières premières, **la marge d'exploitation s'établit à 9,6%** (contre 14,8% en 2007).
- à l'inverse, **l'activité Aménagement Extérieur progresse très sensiblement à données comparables (+10,8% sur l'année et +6,4% au 4^{ème} trimestre)**, grâce en particulier à une forte augmentation des prix de vente (+10,1% sur l'année) et à une activité soutenue, tout au long de l'année, dans la Canalisation et les Mortiers industriels. Quant aux Produits d'extérieur nord-américains, après un fort rebond aux deuxième et troisième trimestres, ils voient leur activité reculer (en volumes) au 4^{ème} trimestre, sous l'influence de la nouvelle baisse de la construction résidentielle aux Etats-Unis. **La marge d'exploitation progresse bien, passant de 7,4% à 8,1% en 2008.**

Le Pôle Distribution Bâtiment est directement touché par la baisse des marchés européens de la construction (notamment au Royaume-Uni et en Espagne) et voit **son chiffre d'affaires reculer, à données comparables, de -1,9% sur l'année et de -7,7% sur le seul 4^{ème} trimestre. Le résultat d'exploitation du Pôle atteint 894 millions d'euros** et représente 4,5% du chiffre d'affaires contre 5,7% en 2007.

Le Pôle Conditionnement conserve une dynamique très favorable, avec une croissance interne de +7,4% sur l'ensemble de l'année et de +5,8% sur le 4^{ème} trimestre. Hors activités cédées (flaconnage : Desjonquères), **le résultat d'exploitation du Pôle progresse de +17,2% et la marge d'exploitation passe de 11,1% à 12,5%.**

2°) par grande zone géographique :

Sur l'ensemble de l'année 2008, le Groupe a connu, à données comparables, un bon niveau d'activité en **France (+1,9%)**, malgré un tassement au second semestre (+0,9%), et en particulier au 4^{ème} trimestre (-1,8%) dans la plupart de ses activités. La marge d'exploitation s'érode légèrement, à 8,1%.

Les autres pays d'Europe occidentale voient leur chiffre d'affaires reculer, à données comparables, de **-2,8%** sur l'année (et de -5,9% au second semestre, dont -9,7% sur le 4^{ème} trimestre), en raison de la forte baisse des économies britanniques et espagnoles au second semestre. En conséquence, la marge d'exploitation est en net retrait, à 7,7% contre 9,4% en 2007.

L'Amérique du Nord est quasiment à **l'équilibre sur l'année (-0,9%)**, le rebond constaté au 3^{ème} trimestre ayant été suivi d'une nouvelle chute d'activité au 4^{ème} trimestre (-6,2%). La marge d'exploitation est en recul sur l'ensemble de l'année, mais se redresse au second semestre, grâce à la bonne tenue des prix de vente (+10,6%, contre +1,5% au 1^{er} semestre).

Les pays émergents et l'Asie ont continué à connaître, sur l'ensemble de l'année, une croissance interne soutenue (+8,5%) pour l'ensemble des métiers du Groupe. Cependant la croissance interne du 4^{ème} trimestre y est tout juste positive (+0,6%), en raison de la forte baisse des économies d'Europe de l'Est et, dans une moindre mesure, du ralentissement observé dans certains pays asiatiques. La marge d'exploitation y reste élevée, sur l'ensemble de l'année, à 10,5% du chiffre d'affaires.

* * *

Analyse des comptes consolidés de 2008

Le Conseil d'administration de Saint-Gobain, réuni le 19 février 2009, a arrêté les comptes consolidés du Groupe et les comptes sociaux de la Compagnie de Saint-Gobain, société-mère du Groupe, pour l'exercice 2008. Les principales données consolidées se présentent comme suit :

	2007 M€	2008 M€	Variation %
Chiffre d'affaires et produits accessoires	43 421	43 800	+0,9%
Résultat d'exploitation	4 108	3 649	-11,2%
Amortissements d'exploitation	1 521	1 511	-0,7%
EBITDA	5 629	5 160	-8,3%
Pertes et profits hors exploitation ¹	-290	-310	+6,9%
Provision pour amendes Vitrage	-694	-400	-42,4%
Plus et moins-values de cessions et dépréciations exceptionnelles d'actifs	30	-127	n.s.
Dividendes reçus	2	3	n.s.
Résultat opérationnel	3 156	2 814	-10,8%
Résultat financier	-701	-750	+7,0%
Impôts sur les résultats	-926	-638	-31,1%
Sociétés mises en équivalence	14	11	n.s.
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 543	1 437	-6,9%
Intérêts minoritaires	-56	-59	+5,4%
Résultat net courant²	2 114	1 914	-9,5%
BNPA (Bénéfice Net Par Action)³ courant² (en €)	5,65	5,00	-11,5%
Résultat net (part du Groupe)	1 487	1 378	-7,3%
BNPA (Bénéfice Net Par Action) ³ (en €)	3,97	3,60	-9,3%
Autofinancement ⁴	3 762	3 524	-6,3%
Autofinancement hors impôt / plus-values²	3 712	3 487	-6,1%
Investissements industriels	2 273	2 149	-5,5%
Autofinancement libre (hors impôt / plus-values)²	1 439	1 338	-7,0%
Investissements en titres	965	2 358	+144,4%
Endettement net	9 928	11 679	+17,6%

1 Hors provision pour amendes Vitrage (Commission européenne).

2 Hors plus ou moins-values de cessions, dépréciations d'actifs et provisions non récurrentes significatives (dont amendes Vitrage - Commission européenne)

3 Calculé sur le nombre de titres en circulation au 31 décembre (382 571 985 actions en 2008 contre 374 216 152 en 2007). Sur la base du nombre moyen pondéré de titres en circulation (374 998 085 actions en 2008 contre 367 124 675 en 2007), le BNPA courant serait de 5,10 € (contre 5,76 € en 2007), et le BNPA serait de 3,67 € (contre 4,05 € en 2007).

4 Hors provisions non récurrentes significatives (dont amendes Vitrage - Commission européenne)

Le chiffre d'affaires augmente de +0,9%, et de **+3,7% à taux de change constants** (i.e. sur la base des taux de change moyens de 2007). L'effet périmètre (+3,3%) est en grande partie compensé par l'effet de change (-2,7%), qui reflète le nouveau recul du dollar et de la livre britannique. **A structure et taux de change comparables**, le chiffre d'affaires du Groupe est **quasiment stable (+0,3%)**, l'augmentation des prix de vente (+3,4%) compensant la baisse des volumes (-3,1%) intervenue pour l'essentiel au cours du second semestre (-5,2%), et en particulier au 4^{ème} trimestre (-9,3%).

Le résultat d'exploitation baisse de 11,2%, et de **9,1% à taux de change constants***. La marge d'exploitation du Groupe s'établit à **8,3%** du chiffre d'affaires (**11,0%** hors Distribution Bâtiment), contre 9,5% (12,1% hors Distribution Bâtiment) en 2007 et **8,9% (10,9% hors Distribution Bâtiment)** en 2006.

Les pertes et profits hors exploitation représentent 710 millions d'euros (contre 984 millions d'euros en 2007). Ce montant comprend notamment 190 millions d'euros au titre des restructurations industrielles, 75 millions d'euros au titre des litiges liés à l'amiante chez CertainTeed aux Etats-Unis (contre respectivement 172 et 90 millions d'euros en 2007), et enfin 400 millions d'euros de complément de provision relative à l'amende de 896 millions d'euros infligée le 12 novembre 2008 par la Commission européenne dans le dossier du Vitrage automobile, et pour laquelle le Groupe a décidé d'introduire un recours.

Les plus et moins-values de cessions et dépréciations exceptionnelles d'actifs s'élèvent, en net, à -127 millions d'euros, dont 53 millions d'euros de plus-values de cessions et -180 millions d'euros de dépréciations exceptionnelles d'actifs.

Le résultat opérationnel recule de 10,8% après les éléments mentionnés ci-dessus (pertes et profits hors exploitation et plus et moins-values de cessions et dépréciations exceptionnelles d'actifs).

Le résultat financier s'élève à -750 millions d'euros, contre -701 millions d'euros en 2007, reflétant principalement l'augmentation de l'endettement net moyen sur l'ensemble de l'année, le coût moyen de la dette nette au cours de l'exercice passant de 5,36% en 2007 à 5,54% en 2008. **Le ratio de couverture des frais financiers par le résultat d'exploitation ressort à 4,9.**

Le résultat net courant (hors plus et moins-values, dépréciations exceptionnelles d'actifs et provisions non récurrentes significatives (dont amendes Vitrage) **recule de 9,5%, à 1 914 millions d'euros** contre 2 114 millions d'euros en 2007. Rapporté au nombre de titres en circulation au 31 décembre 2008 (382 571 985 actions contre 374 216 152 actions au 31 décembre 2007), il représente un **bénéfice net par action (BNPA) courant de 5,00 euros**, en baisse de 11,5% par rapport à 2007 (5,65 euros).

Le résultat net (part du Groupe) s'élève à **1 378 millions d'euros, en recul de -7,3%** sur celui de 2007. Rapporté au nombre de titres en circulation au 31 décembre 2008 (382 571 985 actions contre 374 216 152 actions au 31 décembre 2007), il représente un **bénéfice net par action (BNPA) de 3,60 euros**, en baisse de 9,3% par rapport à 2007 (3,97 euros).

Les investissements industriels reculent de 5,5% (et de 12% au second semestre 2008 par rapport au second semestre 2007), à **2 149 millions d'euros** (contre 2 273 millions d'euros en 2007), et représentent **4,9% des ventes** (contre 5,2% en 2007). L'essentiel de ces investissements (62%) est concentré sur les activités liées aux économies d'énergie (pôles Vitrage et PPC), et sur des projets de croissance ciblés en pays émergents (nouveau *float* en Egypte par exemple).

L'autofinancement (hors provision pour amendes Vitrage) s'établit à 3 524 millions d'euros, en recul de 6,3% par rapport à 2007 ; avant impact fiscal des plus et moins-values et dépréciations d'actifs, il baisse de 6,1%, à 3 487 millions d'euros contre 3 712 millions d'euros en 2007.

L'autofinancement libre (autofinancement – investissements industriels) baisse de 7,7% et atteint 1 375 millions d'euros ; avant impact fiscal des plus et moins-values et dépréciations d'actifs, **il recule de 7,0%, à 1 338 millions d'euros et représente 3,1% du chiffre d'affaires.**

* conversion sur la base des taux de change moyens de 2007

Les investissements en titres s'élèvent à **2 358 millions d'euros**, dont 1 528 millions d'euros au titre de l'acquisition de Maxit (signée en 2007 mais clôturée en mars 2008), et 635 millions d'euros d'acquisitions de proximité dans la Distribution Bâtiment. **Le montant des investissements en titres a été fortement réduit au second semestre 2008** (à 180 millions d'euros contre 652 millions d'euros au 1^{er} semestre, hors acquisition de Maxit).

L'endettement net s'établit à 11 679 millions d'euros au 31 décembre 2008 et représente 80% des fonds propres (capitaux propres de l'ensemble consolidé), contre 65% au 31 décembre 2007.

Litiges liés à l'amiante aux Etats-Unis

Le nombre de nouveaux litiges reçus par CertainTeed en 2008 est de 5 000 environ, contre 6 000 en 2007. Dans le même temps, 8 000 plaintes ont fait l'objet de transactions, et 3 000 plaintes ont été transférées en « dossier inactif », ce qui porte le stock de litiges en cours au 31 décembre 2008 à 68 000, contre 74 000 au 31 décembre 2007. Le montant total des indemnités versées au cours des douze derniers mois s'établit à 71 millions de dollars à fin décembre 2008, contre 73 millions de dollars à fin décembre 2007.

Compte tenu de l'ensemble de ces évolutions, une nouvelle dotation à la provision de 75 millions d'euros (contre 90 millions d'euros en 2007) a été constituée en 2008, portant la provision de CertainTeed sur ces litiges à environ 502 millions de dollars au 31 décembre 2008, contre 473 millions de dollars au 31 décembre 2007.

Plan d'actions face à la crise :

Augmentation de capital et autres mesures financières et opérationnelles

Le Groupe Saint-Gobain entend poursuivre la mise en œuvre de sa stratégie à moyen terme et continuer à bénéficier d'un positionnement de premier plan dans l'ensemble de ses métiers.

Dans une logique d'anticipation et de gestion financière rigoureuse dans un environnement économique et financier difficile, le Groupe a décidé de **lancer une augmentation de capital**, qui s'accompagne d'un large ensemble cohérent de **mesures financières, opérationnelles et stratégiques**. Celles-ci ont déjà été engagées par le Groupe, seront **activement poursuivies** et **pourront être amplifiées**.

Cette augmentation de capital - à bons de souscription d'actions -, d'un montant de 1,5 Md€ et garantie à 100% - vise à renforcer la flexibilité financière du Groupe. Celle-ci permettra de réduire le ratio d'endettement sur fonds propres ainsi que la prime de risque sur le marché des actions, de solidifier sa notation de crédit, et de conforter un accès satisfaisant et durable aux marchés de financement.

Au plan opérationnel, le Groupe va :

- continuer à donner une priorité opérationnelle claire aux **prix de vente**, comme en 2008 (+3,4% sur l'ensemble de l'année ; +3,8% sur le second semestre),
- poursuivre un programme important de **réduction de coûts** dans tous les métiers :
 - ainsi, **8 000 réductions d'effectifs** ont été réalisées en 2008 au niveau mondial (contre 4 000 annoncées en juillet) et **400 millions d'euros d'économies de coûts** ont été dégagées (par rapport à un objectif de 300 millions d'euros) ;
 - **en 2009, le Groupe a d'ores et déjà engagé un programme de 600 millions d'économies de coûts supplémentaires**, ce qui portera à **1 milliard d'euros** le montant total des économies de coûts réalisées sur 2008 et 2009.
- renforcer l'optimisation de sa **génération de cash flow (autofinancement libre de 1,4 milliard d'€ en 2008)**, par :

- un contrôle strict de son besoin en fonds de roulement (**gain de 2 jours supplémentaires en 2008, soit 38 jours de chiffre d'affaires contre 40 en 2007**) ;
 - une baisse significative des investissements industriels (**d'au moins 25%, soit -500 millions d'euros**) par rapport aux montants engagés en 2008.
- **gérer de manière dynamique et opportune un programme de cessions :**
 - la poursuite de **cessions de taille petite ou moyenne** ;
 - la mise en œuvre, au moment opportun, de la cession de l'activité Conditionnement, projet stratégique dont la réalisation a été provisoirement suspendue compte tenu des difficultés rencontrées sur les marchés de financement par les acquéreurs potentiels.
 - **suspendre les projets d'acquisitions en 2009.**

S'agissant de la **politique de dividende**, la Direction Générale recommandera au Conseil d'administration de la Compagnie de Saint-Gobain lors de sa prochaine réunion du 19 mars, de proposer à l'Assemblée Générale de la Compagnie, qui sera réunie le 4 juin 2009, de distribuer 378 millions d'euros de dividendes, soit un dividende par action de **1,00 €**. **Ce dividende représente 28% du BNPA et 20% du BNPA courant, ainsi qu'un rendement net de 3,0%**, sur la base du cours de clôture au 31 décembre 2008. Le versement de ce dividende sera effectué **en espèces ou en actions**, au choix de l'actionnaire.

Précisions sur l'augmentation de capital

Saint-Gobain lance une augmentation de capital d'environ 1,5 Md€ par la création de 108 millions d'actions nouvelles, réalisée par attribution gratuite de bons de souscription d'actions (BSA).

- chaque actionnaire recevra un BSA par action détenue à l'issue de la séance de bourse du 20 février
- 7 BSA permettront de souscrire à titre irréductible 2 actions nouvelles au prix de 14 euros par action.

La période de souscription des actions nouvelles commencera le 23 février 2009 et se terminera le 6 mars 2009 inclus. Durant cette période, les BSA seront cotés et négociables sur le marché Euronext.

Le règlement-livraison et la cotation des actions nouvelles sur Euronext Paris et sur les autres places de cotation sont prévus pour le 23 mars 2009.

Les actions nouvelles porteront jouissance au 1er janvier 2008. Elles donneront droit aux dividendes versés au titre de l'exercice 2008 et des exercices suivants et seront donc directement assimilables aux actions existantes.

Perspectives

Dans un contexte de faible visibilité résultant de la crise économique mondiale, qui rend obsolètes les objectifs 2010 qu'il s'était fixés en 2007, le Groupe s'attend à une année 2009 particulièrement difficile, notamment au 1er semestre, compte tenu d'une base de comparaison plus élevée.

Mais le Groupe tirera pleinement profit, le moment venu, des plans de relance et d'économies d'énergie lancés par les principaux gouvernements des pays occidentaux, grâce en particulier à son positionnement de leader mondial sur le marché des économies d'énergie dans l'habitat, où il réalise près d'un tiers de son activité et 40% de son résultat d'exploitation. Par ailleurs, sa forte exposition au marché de la rénovation des bâtiments en Europe (36% du chiffre d'affaires du Groupe) devrait lui permettre d'amortir la poursuite attendue du recul du marché de la construction neuve.

De plus, le Groupe continuera son effort de R&D en le concentrant sur ses priorités stratégiques ciblées sur des projets porteurs (en particulier dans le solaire) et poursuivra son développement sélectif en pays émergents.

Son positionnement de leader mondial de l'habitat et d'acteur majeur sur le marché des économies d'énergie, doté d'un bilan sain et d'une forte capacité d'autofinancement, permettra au Groupe Saint-Gobain de bénéficier pleinement de la reprise économique lorsqu'elle se produira, et de saisir ainsi les opportunités de croissance qui se présenteront.

* * *

Prochaine publication de résultat

- Chiffre d'affaires du premier trimestre 2009 : 29 avril 2009, après bourse.

* * *

Information du public

Un prospectus ayant reçu le visa de l'Autorité des marchés financiers (« l'AMF ») sera disponible sans frais au siège social de Saint-Gobain ainsi que sur les sites Internet de la Compagnie de Saint-Gobain (« www.saint-gobain.com ») et de l'AMF (www.amf-france.org). Ce prospectus sera composé du document de référence déposé auprès de l'AMF le 8 avril 2008 sous le numéro D.08-0214, de l'actualisation de ce document de référence qui sera déposée auprès de l'AMF et d'une note d'opération (incluant le résumé du prospectus).

La Compagnie de Saint-Gobain attire l'attention du public sur les sections relatives aux facteurs de risque figurant dans le prospectus qui sera visé par l'AMF.

Avertissement

Ce document constitue une communication à caractère promotionnel et non pas un prospectus.

Ce communiqué ne doit pas être publié, distribué ou diffusé, directement ou indirectement, aux États-Unis d'Amérique (y compris ses territoires et possessions, tout État des États-Unis et le District de Columbia), en Australie, au Canada ou au Japon.

Ce communiqué et les informations qu'il contient ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, de valeurs mobilières dans tout autre pays que la France, le Royaume-Uni, la Belgique, les Pays-Bas, l'Allemagne et la Suisse.

La diffusion de ce communiqué peut, dans certains pays, faire l'objet d'une réglementation spécifique. Par conséquent, les personnes physiquement présentes dans ces pays et dans lesquels ce communiqué de presse est diffusé, publié et distribué doivent s'informer et se conformer à ces lois et règlements.

Les valeurs mobilières mentionnées dans le présent communiqué n'ont pas été, et ne seront pas, enregistrées au sens du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (le "Securities Act"), et ne peuvent être offertes ou vendues aux États-Unis, en l'absence d'un tel enregistrement, qu'au titre d'une exemption prévue par le Securities Act. Il n'y aura pas d'enregistrement de tout ou partie de l'offre mentionnée dans le présent communiqué aux États-Unis ni de réalisation d'une quelconque offre publique de vente portant sur des actions ou des droits préférentiels de souscription aux États-Unis.

* * *

Contact Analystes, investisseurs	Contact presse
Florence TRIOU-TEIXEIRA +33 1 47 62 45 19 Etienne HUMBERT +33 1 47 62 30 49 Vivien DARDEL +33 1 47 62 44 29	Sophie CHEVALLON +33 1 47 62 30 48

Annexe 1 : Résultats par pôle et grande zone géographique - année

I. CHIFFRE D'AFFAIRES	2007 (en M€)	2008 (en M€)	variation à structure réelle	variation à structure comparable	variation à structure et change comparables
par pôle et activité :					
Pôle Matériaux Innovants (1)	10 334	9 677	-6,4%	-1,5%	+1,3%
Vitrage	5 611	5 549	-1,1%	-1,6%	+1,0%
Matériaux Haute Performance (2)	4 752	4 165	-12,4%	-1,1%	+1,9%
Pôle Produits pour la Construction (1)	11 112	12 035	+8,3%	-1,8%	+1,4%
Aménagement Intérieur	6 628	6 149	-7,2%	-8,4%	-5,0%
Aménagement Extérieur	4 516	5 919	+31,1%	+7,9%	+10,8%
Pôle Distribution Bâtiment	19 480	19 696	+1,1%	-4,3%	-1,9%
Pôle Conditionnement (3)	3 546	3 547	+0,0%	+4,7%	+7,4%
Ventes internes et divers	-1 080	-1 192	n.s.	n.s.	n.s.
Total Groupe	43 421	43 800	+0,9%	-2,4%	+0,3%

(1) y compris les éliminations intra-pôles

(2) dont Activité Renforcement & Composites (cédée le 1er novembre 2007) : 593 M€ en 2007 avant éliminations inter activités

(3) dont Desjonquères (cédée le 31 mars 2007) : 148 M€ en 2007 avant éliminations inter activités

par grande zone :	2007 (en M€)	2008 (en M€)	variation à structure réelle	2007 (en % du C.A.)	2008 (en % du C.A.)
France	12 931	13 076	+1,1%	+1,9%	+1,9%
Autres pays d'Europe occidentale	19 905	19 941	+0,2%	-6,3%	-2,8%
Amérique du Nord	5 793	5 499	-5,1%	-7,6%	-0,9%
Pays émergents et Asie	6 921	7 404	+7,0%	+6,8%	+8,5%
Ventes internes	-2 129	-2 120	n.s.	n.s.	n.s.
Total Groupe	43 421	43 800	+0,9%	-2,4%	+0,3%

II. RÉSULTAT D'EXPLOITATION	2007 (en M€)	2008 (en M€)	variation à structure réelle	2007 (en % du C.A.)	2008 (en % du C.A.)
par pôle et activité :					
Pôle Matériaux Innovants	1 302	1 244	-4,5%	12,6%	12,9%
Vitrage	717	701	-2,2%	12,8%	12,6%
Matériaux Haute Performance (1)	585	543	-7,2%	12,3%	13,0%
Pôle Produits pour la Construction	1 313	1 070	-18,5%	11,8%	8,9%
Aménagement Intérieur	980	592	-39,6%	14,8%	9,6%
Aménagement Extérieur	333	478	+43,5%	7,4%	8,1%
Pôle Distribution Bâtiment	1 102	894	-18,9%	5,7%	4,5%
Pôle Conditionnement (2)	401	442	+10,2%	11,3%	12,5%
Divers	-10	-1	n.s.	n.s.	n.s.
Total Groupe	4 108	3 649	-11,2%	9,5%	8,3%

(1) dont Activité Renforcement & Composites (cédée le 1er novembre 2007) : 49 M€ en 2007

(2) dont Desjonquères (cédée le 31 mars 2007) : 24 M€ en 2007

par grande zone :	2007 (en M€)	2008 (en M€)	variation à structure réelle	2007 (en % du C.A.)	2008 (en % du C.A.)
France	1 096	1 062	-3,1%	8,5%	8,1%
Autres pays d'Europe occidentale	1 869	1 530	-18,1%	9,4%	7,7%
Amérique du Nord	344	283	-17,7%	5,9%	5,1%
Pays émergents et Asie	799	774	-3,1%	11,5%	10,5%
Total Groupe	4 108	3 649	-11,2%	9,5%	8,3%

III. RÉSULTAT OPERATIONNEL	2007 (en M€)	2008 (en M€)	variation à structure réelle	2007 (en % du C.A.)	2008 (en % du C.A.)
par pôle et activité :					
Pôle Matériaux Innovants	284 (a)	712 (a)	n.s.	2,7%	7,4%
Vitrage	-49 (a)	212 (a)	n.s.	-0,9%	3,8%
Matériaux Haute Performance (1)	333 (b)	500	+50,2%	7,0%	12,0%
Pôle Produits pour la Construction	1 243	948	-23,7%	11,2%	7,9%
Aménagement Intérieur	962	579	-39,8%	14,5%	9,4%
Aménagement Extérieur	281	369	+31,3%	6,2%	6,2%
Pôle Distribution Bâtiment	1 069	826	-22,7%	5,5%	4,2%
Pôle Conditionnement (2)	688 (c)	432	-37,2%	n.s.	12,2%
Divers	-128 (d)	-104 (d)	n.s.	n.s.	n.s.
Total Groupe	3 156	2 814	-10,8%	7,3%	6,4%

(a) après 400 millions d'euros de provision pour amendes Vitrage (Commission européenne) en 2008 et 694 millions d'euros en 2007

(b) après 190 millions d'euros de dépréciations exceptionnelles d'actifs liées à la cession de "Renforcement & Composites"

(c) après 283 millions d'euros de plus values liées à la cession de Desjonquères

(d) après charge amiante (avant impôts) de 75 millions d'euros en 2008 contre 90 millions d'euros en 2007

(1) dont Activité Renforcement & Composites (cédée le 1er novembre 2007) : -47 M€ en 2007

(2) dont Desjonquères (cédée le 31 mars 2007) : 23 M€ en 2007

par grande zone :	2007 (en M€)	2008 (en M€)	variation à structure réelle	2007 (en % du C.A.)	2008 (en % du C.A.)
France	816 (a)	838 (a)	+2,7%	6,3%	6,4%
Autres pays d'Europe occidentale	1 536(a)	1 107 (a)	-27,9%	7,7%	5,6%
Amérique du Nord	109 (b)	162 (b)	+48,6%	1,9%	2,9%
Pays émergents et Asie	695	707	+1,7%	10,0%	9,5%
Total Groupe	3 156	2 814	-10,8%	7,3%	6,4%

(a) après 400 millions d'euros de provision pour amendes Vitrage (Commission européenne) en 2008 et 694 millions d'euros en 2007

(b) après charge amiante (avant impôts) de 75 millions d'euros en 2008 contre 90 millions d'euros en 2007

IV. AUTOFINANCEMENT	2007 (en M€)	2008 (en M€)	variation à structure réelle	2007 (en % du C.A.)	2008 (en % du C.A.)
par pôle et activité :					
Pôle Matériaux Innovants	1 164	1 170	+0,5%	11,3%	12,1%
Vitrage	677	733	+8,3%	12,1%	13,2%
Matériaux Haute Performance (1)	487	437	-10,3%	10,2%	10,5%
Pôle Produits pour la Construction	1 060	885	-16,5%	9,5%	7,4%
Aménagement Intérieur	739	480	-35,0%	11,1%	7,8%
Aménagement Extérieur	321	405	+26,2%	7,1%	6,8%
Pôle Distribution Bâtiment	825	650	-21,2%	4,2%	3,3%
Pôle Conditionnement (2)	425	510	+20,0%	12,0%	14,4%
Divers	288	309	n.s.	n.s.	n.s.
Total Groupe	3 762	3 524	-6,3%	8,7%	8,0%

(1) dont Activité Renforcement & Composites (cédée le 1er novembre 2007) : 25 M€ en 2007

(2) dont Desjonquères (cédée le 31 mars 2007) : 14 M€ en 2007

par grande zone :					
France	866	720	-16,9%	6,7%	5,5%
Autres pays d'Europe occidentale	1 731	1 655	-4,4%	8,7%	8,3%
Amérique du Nord	401 (a)	314 (a)	-21,7%	6,9%	5,7%
Pays émergents et Asie	764	835	+9,3%	11,0%	11,3%
Total Groupe	3 762	3 524	-6,3%	8,7%	8,0%

(a) après charge amiante (après impôts) de 46 millions d'euros en 2008 contre 55 millions d'euros en 2007

V. INVESTISSEMENTS INDUSTRIELS	2007 (en M€)	2008 (en M€)	variation à structure réelle	2007 (en % du C.A.)	2008 (en % du C.A.)
par pôle et activité :					
Pôle Matériaux Innovants	761	799	+5,0%	7,4%	8,3%
Vitrage	523	576	+10,1%	9,3%	10,4%
Matériaux Haute Performance (1)	238	223	-6,3%	5,0%	5,4%
Pôle Produits pour la Construction	830	758	-8,7%	7,5%	6,3%
Aménagement Intérieur	621	528	-15,0%	9,4%	8,6%
Aménagement Extérieur	209	230	+10,0%	4,6%	3,9%
Pôle Distribution Bâtiment	353	291	-17,6%	1,8%	1,5%
Pôle Conditionnement (2)	309	283	-8,4%	8,7%	8,0%
Divers	20	18	n.s.	n.s.	n.s.
Total Groupe	2 273	2 149	-5,5%	5,2%	4,9%

(1) dont Activité Renforcement & Composites (cédée le 1er novembre 2007) : 22 M€ en 2007

(2) dont Desjonquères (cédée le 31 mars 2007) : 14 M€ en 2007

par grande zone :					
France	536	554	+3,4%	4,1%	4,2%
Autres pays d'Europe occidentale	698	682	-2,3%	3,5%	3,4%
Amérique du Nord	368	220	-40,2%	6,4%	4,0%
Pays émergents et Asie	671	693	+3,3%	9,7%	9,4%
Total Groupe	2 273	2 149	-5,5%	5,2%	4,9%

Annexe 2 : Résultats par pôle et grande zone géographique - 2ème semestre

I. CHIFFRE D'AFFAIRES	S2 2007 (en M€)	S2 2008 (en M€)	variation à structure réelle	variation à structure comparable	variation à structure et change comparables
par pôle et activité :					
Pôle Matériaux Innovants (1)	5 061	4 684	-7,4%	-3,4%	-1,3%
Vitrage	2 814	2 664	-5,3%	-5,9%	-2,7%
Matériaux Haute Performance	2 266	2 042	-9,9%	+0,4%	+0,8%
Pôle Produits pour la Construction (1)	5 467	6 047	+10,6%	-0,7%	+1,3%
Aménagement Intérieur	3 235	2 979	-7,9%	-9,5%	-6,6%
Aménagement Extérieur	2 249	3 084	+37,1%	+11,8%	+12,7%
Pôle Distribution Bâtiment	9 958	9 657	-3,0%	-7,7%	-4,6%
Pôle Conditionnement	1 675	1 814	+8,3%	+7,5%	+8,2%
<i>Ventes internes et divers</i>	-538	-565	n.s.	n.s.	n.s.
Total Groupe	21 642	21 659	+0,1%	-3,8%	-1,4%

(1) y compris les éliminations intra-pôles

par grande zone :					
France	6 225	6 270	+0,7%	+0,9%	+0,9%
Autres pays d'Europe occidentale	9 985	9 697	-2,9%	-10,1%	-5,9%
Amérique du Nord	2 812	2 850	+1,4%	+1,1%	+1,8%
Pays émergents et Asie	3 632	3 852	+6,1%	+3,5%	+5,7%
<i>Ventes internes</i>	-1 012	-1 010	n.s.	n.s.	n.s.
Total Groupe	21 642	21 659	+0,1%	-3,8%	-1,4%

II. RÉSULTAT D'EXPLOITATION	S2 2007 (en M€)	S2 2008 (en M€)	variation à structure réelle	S2 2007 (en % du C.A.)	S2 2008 (en % du C.A.)
par pôle et activité :					
Pôle Matériaux Innovants	636	538	-15,4%	12,6%	11,5%
Vitrage	351	291	-17,1%	12,5%	10,9%
Matériaux Haute Performance (1)	285	247	-13,3%	12,6%	12,1%
Pôle Produits pour la Construction	574	466	-18,8%	10,5%	7,7%
Aménagement Intérieur	439	213	-51,5%	13,6%	7,2%
Aménagement Extérieur	135	253	+87,4%	6,0%	8,2%
Pôle Distribution Bâtiment	608	424	-30,3%	6,1%	4,4%
Pôle Conditionnement	189	209	+10,6%	11,3%	11,5%
Divers	8	7	n.s.	n.s.	n.s.
Total Groupe	2 015	1 644	-18,4%	9,3%	7,6%

(1) dont Activité Renforcement & Composites (cédée le 1er novembre 2007) : 27 M€ au S2 2007

par grande zone :					
France	531	486	-8,5%	8,5%	7,8%
Autres pays d'Europe occidentale	943	637	-32,4%	9,4%	6,6%
Amérique du Nord	110	161	+46,4%	3,9%	5,6%
Pays émergents et Asie	431	360	-16,5%	11,9%	9,3%
Total Groupe	2 015	1 644	-18,4%	9,3%	7,6%

III. RÉSULTAT OPERATIONNEL	S2 2007 (en M€)	S2 2008 (en M€)	variation à structure réelle	S2 2007 (en % du C.A.)	S2 2008 (en % du C.A.)
par pôle et activité :					
Pôle Matériaux Innovants	569	57	n.s.	11,2%	1,2%
Vitrage (a)	279	-182	n.s.	9,9%	-6,8%
Matériaux Haute Performance (1)	290	239	-17,6%	12,8%	11,7%
Pôle Produits pour la Construction	516	349	-32,4%	9,4%	5,8%
Aménagement Intérieur	422	196	-53,6%	13,0%	6,6%
Aménagement Extérieur	94	153	+62,8%	4,2%	5,0%
Pôle Distribution Bâtiment	575	353	-38,6%	5,8%	3,7%
Pôle Conditionnement	226	201	-11,1%	13,5%	11,1%
Divers (b)	-51	-43	n.s.	n.s.	n.s.
Total Groupe	1 835	917	-50,0%	8,5%	4,2%

(a) après 400 millions d'euros de provision pour amendes Vitrage (Commission européenne) au S2 2008 et 694 millions d'euros au S2 2007

(b) après charge amiante (avant impôts) de 37,5 millions d'euros au S2 2008 contre 42,5 millions d'euros au S2 2007

(1) dont Activité Renforcement & Composites (cédée le 1er novembre 2007) : -75 M€ au S2 2007

par grande zone :					
France (a)	852	259	-69,6%	13,7%	4,1%
Autres pays d'Europe occidentale (a)	608	273	-55,1%	6,1%	2,8%
Amérique du Nord (b)	-51	80	n.s.	-1,8%	2,8%
Pays émergents et Asie	426	305	-28,4%	11,7%	7,9%
Total Groupe	1 835	917	-50,0%	8,5%	4,2%

(a) après 400 millions d'euros de provision pour amendes Vitrage (Commission européenne) au S2 2008 et 694 millions d'euros au S2 2007

(b) après charge amiante (avant impôts) de 37,5 millions d'euros au S2 2008 contre 42,5 millions d'euros au S2 2007

IV. AUTOFINANCEMENT

	S2 2007 (en M€)	S2 2008 (en M€)	variation à structure réelle	S2 2007 (en % du C.A.)	S2 2008 (en % du C.A.)
par pôle et activité :					
Pôle Matériaux Innovants	513	509	-0,8%	10,1%	10,9%
Vitrage	330	321	-2,7%	11,7%	12,0%
Matériaux Haute Performance (1)	183	188	+2,7%	8,1%	9,2%
Pôle Produits pour la Construction	483	406	-15,9%	8,8%	6,7%
Aménagement Intérieur	347	204	-41,2%	10,7%	6,8%
Aménagement Extérieur	136	202	+48,5%	6,0%	6,5%
Pôle Distribution Bâtiment	445	315	-29,2%	4,5%	3,3%
Pôle Conditionnement	214	251	+17,3%	12,8%	13,8%
Divers	175	149	n.s.	n.s.	n.s.
Total Groupe	1 830	1 630	-10,9%	8,5%	7,5%

(1) dont Activité Renforcement & Composites (cédée le 1er novembre 2007) : 5 M€ au S2 2007

par grande zone :					
France	372	317	-14,8%	6,0%	5,1%
Autres pays d'Europe occidentale	879	742	-15,6%	8,8%	7,7%
Amérique du Nord (a)	177	171	-3,4%	6,3%	6,0%
Pays émergents et Asie	402	400	-0,5%	11,1%	10,4%
Total Groupe	1 830	1 630	-10,9%	8,5%	7,5%

(a) après charge amiante (après impôts) de 23 millions d'euros au S2 2008 contre 26 millions d'euros au S2 2007

V. INVESTISSEMENTS INDUSTRIELS

	S2 2007 (en M€)	S2 2008 (en M€)	variation à structure réelle	S2 2007 (en % du C.A.)	S2 2008 (en % du C.A.)
par pôle et activité :					
Pôle Matériaux Innovants	522	493	-5,6%	10,3%	10,5%
Vitrage	357	356	-0,3%	12,7%	13,4%
Matériaux Haute Performance (1)	165	137	-17,0%	7,3%	6,7%
Pôle Produits pour la Construction	529	444	-16,1%	9,7%	7,3%
Aménagement Intérieur	391	297	-24,0%	12,1%	10,0%
Aménagement Extérieur	138	147	+6,5%	6,1%	4,8%
Pôle Distribution Bâtiment	206	162	-21,4%	2,1%	1,7%
Pôle Conditionnement	184	168	-8,7%	11,0%	9,3%
Divers	10	10	n.s.	n.s.	n.s.
Total Groupe	1 451	1 277	-12,0%	6,7%	5,9%

(1) dont Activité Renforcement & Composites (cédée le 1er novembre 2007) : 13 M€ au S2 2007

par grande zone :					
France	369	359	-2,7%	5,9%	5,7%
Autres pays d'Europe occidentale	439	411	-6,4%	4,4%	4,2%
Amérique du Nord	207	124	-40,1%	7,4%	4,4%
Pays émergents et Asie	436	383	-12,2%	12,0%	9,9%
Total Groupe	1 451	1 277	-12,0%	6,7%	5,9%

Annexe 3 : C.A. par pôle et grande zone géographique - 4ème trimestre

CHIFFRE D'AFFAIRES	T4 2007 (en M€)	T4 2008 (en M€)	variation à structure réelle	variation à structure comparable	variation à structure et change comparables
par pôle et activité :					
Pôle Matériaux Innovants (1)	2 525	2 228	-11,8%	-9,4%	-7,8%
Vitrage	1 459	1 271	-12,9%	-13,3%	-8,8%
Matériaux Haute Performance	1 081	972	-10,1%	-3,5%	-6,1%
Pôle Produits pour la Construction (1)	2 665	2 824	+6,0%	-4,0%	-3,3%
Aménagement Intérieur	1 600	1 425	-10,9%	-12,4%	-9,9%
Aménagement Extérieur	1 074	1 407	+31,0%	+8,3%	+6,4%
Pôle Distribution Bâtiment	5 035	4 644	-7,8%	-11,3%	-7,7%
Pôle Conditionnement	833	919	+10,3%	+7,6%	+5,8%
<i>Ventes internes et divers</i>	-282	-265	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>
Total Groupe	10 791	10 365	-3,9%	-7,6%	-5,5%

(1) y compris les éliminations intra-pôles

par grande zone :					
France	3 229	3 167	-1,9%	-1,8%	-1,8%
Autres pays d'Europe occidentale	4 944	4 577	-7,4%	-14,3%	-9,7%
Amérique du Nord	1 318	1 320	+0,2%	+2,6%	-6,2%
Pays émergents et Asie	1 809	1 793	-0,9%	-5,1%	+0,6%
<i>Ventes internes</i>	-509	-492	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>
Total Groupe	10 791	10 365	-3,9%	-7,6%	-5,5%

Annexe 4 : BILAN CONSOLIDE

<i>en millions d'euros</i>	31 déc 2008	31 déc 2007
ACTIF		
Ecart d'acquisition	10 671	9 240
Autres immobilisations incorporelles	2 868	3 125
Immobilisations corporelles	13 374	12 753
Titres mis en équivalence	116	123
Impôts différés actifs	507	328
Autres actifs non courants	490	472
Total de l'actif non courant	28 026	26 041
Stocks	6 113	5 833
Créances clients	5 647	6 211
Créances d'impôts courants	248	173
Autres créances	1 424	1 481
Actifs disponibles à la vente	0	105(a)
Disponibilités et équivalents de trésorerie	1 937	1 294
Total de l'actif courant	15 369	15 097
Total de l'actif	43 395	41 138
PASSIF		
Capital	1 530	1 497
Primes et réserve légale	3 940	3 617
Réserves et résultat consolidés	10 910	10 625
Ecart de conversion	(1 740)	(564)
Réserves de juste valeur	(160)	8
Actions propres	(206)	(206)
Capitaux propres du Groupe	14 274	14 977
Intérêts minoritaires	256	290
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	14 530	15 267
Dettes financières	10 365	8 747
Provisions pour retraites et avantages au personnel	2443(b)	1 807
Impôts différés passifs	1 130	1 277
Autres provisions et passifs non courants (c)	1 950	1 483
Total des dettes non courantes	15 888	13 314
Partie court terme des dettes financières	1 364	971
Partie court terme des autres passifs (c)	460	547
Dettes fournisseurs	5 613	5 752
Dettes d'impôts courants	263	317
Autres dettes	3 390	3 425
Passifs disponibles à la vente	0	41(a)
Emprunts à moins d'un an et banques créditrices	1 887	1 504
Total des dettes courantes	12 977	12 557
Total du passif	43 395	41 138

(a) SG VTX America Plastic

(b) L'augmentation de la provision pour retraites est due à la baisse des rendements des fonds de pension aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne.

(c) Compte tenu de l'évolution du litige concurrentiel et du recours engagé par le Groupe, le solde de la provision au 31 décembre 2008 a été classé en autres passifs non courants et la provision constituée au 31 décembre 2007 a également été reclassée en autres passifs non courants dans le bilan comparatif 2007 pour un montant de 560 millions d'euros

Annexe 5**Dettes au 31 décembre 2008****Montants ci-dessous en Md€****Commentaires**

Montant et structure de la dette nette	Md€	
Dettes Brutes	13,6	La dette nette au 31 décembre est à taux fixe pour 78% ; le coût moyen de la dette nette sur l'année 2008 est de 5,5%
Disponibilités	1,9	
Dettes Nettes	11,7	

Détail de la dette brute	13,6	
--------------------------	------	--

Dettes obligataires et perpétuelles	8,9	Montants et échéances ci-dessous
Juillet 2009	1,0	
Mars 2010	0,4	
Avril 2010	1,0	
Mai 2011	1,1	
Avril 2012	1,3	
Septembre 2013	0,8	
Avril 2014	0,5	En janvier 2009 Saint-Gobain a émis 1Md€ de dette obligataire à échéance juillet 2014
Au-delà de 2014	2,8	
Autres dettes à long terme	2,5	Dont Emprunt Maxit pour 2,0 Mds€ (échéance : octobre 2010)
Dettes à court terme	2,2	(Hors obligataire)
Billets de Trésorerie (< 3 mois)	0,7	Plafond du programme d'émission : 3 Mds€
Titrisations	0,5	USD (0,3 Md€) et GBP (0,2 Md€) ; renouvellement annuel
Dettes locales et intérêts courus	1,0	Renouvellement annuel ; plus de 500 sources de financement différentes

Lignes de crédit et disponibilités	5,1	
------------------------------------	-----	--

Disponibilités	1,9	
Lignes de crédit "back-up"	3,2	Cf. détail ci-dessous, au 31 décembre 2008

Détail des lignes de crédit "back-up"	3,2	
---------------------------------------	-----	--

Toutes les lignes sont confirmées ; non tirées ; sans "Material Adverse Change" (MAC) clause

	Échéance	Covenants financiers	Position à fin déc. 2008
Crédit syndiqué : 2,0 Mds€	Novembre 2011	Aucun	
Crédit syndiqué : 0,5 Md€	août 2010	Dettes nettes / Ebitda < 3,75x	2,3 x
		EBITA/ Résultat financier > 3,5x	5,0 x
7 lignes bilatérales : 0,7 Md€	2009 : 0,5 2010 : 0,2	Pour 0,3 Md€, conditions comparables à celles du crédit bancaire de 0,5 Md€ ci-dessus.	

2. Les facteurs de risque

Risques macroéconomiques et sectoriels

Depuis 2008, la conjoncture économique mondiale a connu une forte dégradation résultant de la crise des subprimes et plus généralement des marchés du crédit, de ses effets sur l'ensemble du secteur bancaire et financier, de la volatilité des taux de change et des coûts de l'énergie, d'une croissance économique ralentie, voire négative, de la diminution de la confiance des consommateurs et d'une réduction des bénéfices et des dépenses d'investissement des entreprises. En particulier, les marchés financiers se sont fortement détériorés à travers le monde, conduisant à des niveaux d'illiquidité sans précédent dans le système financier mondial.

La plupart des marchés sur lesquels le Groupe est présent sont cycliques. Certains des principaux secteurs d'activité du Groupe ont été particulièrement affectés par l'environnement actuel, en particulier le secteur de la construction et l'industrie automobile, qui ont connu des réductions de volume et des pressions sur les prix. Ces secteurs ont également été affectés par la forte volatilité des prix des matières premières et de l'énergie ainsi que des variations importantes des taux de change. En outre, une partie importante des activités du Groupe est liée à l'investissement dans le secteur de la construction, qui suit généralement les cycles économiques, et ses résultats sont dès lors sensibles aux conditions économiques nationales, régionales et locales. Les secteurs de la construction et de l'immobilier aux États-Unis ont été particulièrement affectés dans la crise actuelle.

Une détérioration plus importante encore de l'environnement économique mondial et des marchés financiers pourrait avoir un effet significatif défavorable sur le chiffre d'affaires, les résultats, la capacité d'autofinancement et les perspectives du Groupe.

Risques opérationnels

Risques liés aux activités internationales du Groupe

Avec plus des deux tiers de ses activités en dehors de France, le Groupe est soumis aux risques inhérents à des activités internationales, notamment des risques économiques, politiques et opérationnels qui pourraient avoir un effet négatif sur l'activité, les résultats et la situation financière du Groupe. Des évolutions futures de l'environnement politique, juridique ou réglementaire pourraient affecter les actifs du Groupe, sa capacité à conduire ses activités et sa rentabilité dans les pays concernés. Les activités du Groupe sont soumises à divers risques opérationnels susceptibles d'entraîner des interruptions d'exploitation, la perte de clients ou encore des pertes financières.

En 2008, le Groupe a réalisé 17% de ses ventes dans des pays émergents, pour lesquels les risques liés à la variation du produit intérieur brut (PIB), au contrôle des changes, à la variation des taux de change, à l'inflation et à l'instabilité politique peuvent être plus importants que dans les pays développés.

Risques liés à l'innovation

Certains des marchés du Groupe évoluent rapidement avec l'apparition de nouvelles technologies. Le Groupe doit suivre ces changements et intégrer les nouvelles technologies à son offre commerciale afin de répondre au mieux aux besoins de ses clients. Cela requiert des coûts et investissements en recherche et développement, dont la rentabilité ne peut être garantie. Le chiffre d'affaires et la marge opérationnelle du Groupe pourraient être affectés du fait du non investissement dans des technologies appropriées ou du fait

d'une non commercialisation rapide des produits ; de l'apparition de produits concurrents ou ne répondant pas de manière adéquate aux besoins des clients.

Risques liés à la propriété intellectuelle

Le Groupe s'appuie sur des secrets de fabrication, brevets, marques et modèles ainsi que sur les dispositions légales et réglementaires en vigueur afin de protéger ses droits de propriété intellectuelle. Si le Groupe ne protégeait pas ou ne parvenait pas à protéger, conserver et mettre en œuvre ses droits de propriété intellectuelle, cela pourrait avoir pour conséquence la perte de droits exclusifs d'utilisation de technologies et procédés et ainsi avoir un effet significatif défavorable sur ses résultats. En outre, les lois de certains pays dans lesquels le Groupe est présent peuvent ne pas assurer une protection des droits de propriété intellectuelle aussi étendue que celle existante dans d'autres pays, tels que la France ou les États-Unis. Le Groupe pourrait conduire des procédures contentieuses à l'encontre de tiers dont il considère qu'ils violent ses droits, ce qui pourrait donner lieu à des coûts significatifs et entraver le développement des ventes des produits utilisant les droits en cause.

Risques liés à la faculté de répercuter les évolutions de coûts

Les activités du Groupe pourraient être affectées par des fluctuations dans les prix et l'approvisionnement de matières premières et/ou d'énergies (gaz naturel par exemple). La capacité du Groupe à répercuter les augmentations ou diminutions de ces coûts à ses clients dépend, pour une grande partie, des conditions de marchés ainsi que des usages commerciaux. Si la capacité du Groupe à répercuter les augmentations du coût des matières premières et/ou de l'énergie devait être limitée, cela pourrait avoir un effet significatif défavorable sur la situation financière et les résultats du Groupe.

Risques liés à l'intégration des acquisitions

Le Groupe s'est historiquement développé par le biais d'acquisitions. La réalisation des bénéfices attendus de telles acquisitions dépend pour partie de la réalisation des synergies de coûts et de l'intégration des activités des sociétés acquises. Il ne peut être donné aucune garantie sur l'atteinte de ces objectifs.

Risques liés à la réduction des coûts et aux restructurations

Le Groupe a mis en place diverses initiatives de réduction des coûts et de restructuration. Au total, ce programme a permis au Groupe de réaliser en 2008 près de 400 millions d'euros d'économie, les coûts associés ayant représenté 190 millions d'euros. Alors que le Groupe entend encore réduire ses coûts, il ne peut être garanti que les économies envisagées seront bien réalisées ni que les charges afférentes aux restructurations n'excéderont pas les prévisions. En particulier, certaines initiatives, telles que certaines opérations de restructuration, peuvent conduire à des dépassements de coûts, à la réalisation d'économies de coûts moindres ou plus longues à réaliser.

Une augmentation des coûts de restructuration et/ou l'incapacité du Groupe à réaliser les réductions de coûts espérées pourraient avoir un effet significatif défavorable sur les perspectives du Groupe ainsi que sur ses résultats.

Risques de marché (liquidité, taux, change, énergie et crédit)

Risque de liquidité des financements

Bien que le Groupe ait accédé au marché obligataire européen avec succès à deux reprises depuis septembre 2008, le Groupe pourrait dans le contexte actuel ne pas être en mesure d'accéder aux financements ou refinancements nécessaires à ses investissements sur les marchés du crédit ou des capitaux, ou d'y accéder à des conditions satisfaisantes. Enfin, il ne peut être garanti que la Société soit en mesure de préserver la notation de son risque de crédit à son niveau actuel.

La Direction de la Trésorerie et du Financement de la Compagnie de Saint-Gobain gère le risque de liquidité lié à la dette nette globale du Groupe. Les sociétés gèrent leur financement à long terme, sauf cas particulier, avec pour contrepartie la Compagnie de Saint-Gobain ou les pools de trésorerie des délégations nationales. De même, les financements à court terme des sociétés sont en majorité octroyés par la maison mère ou les pools de trésorerie nationaux.

Le risque de liquidité est géré avec pour principal objectif de garantir le renouvellement des financements du Groupe et, dans le respect de cet objectif, d'optimiser le coût financier annuel de la dette. Ainsi, la part de la dette à long terme dans la dette nette totale est toujours maintenue à un niveau élevé. De même, l'échéancier de cette dette à long terme est étalé de manière à répartir sur différents exercices les appels au marché effectués lors de son renouvellement.

Le principal objectif de la gestion du risque de liquidité est de garantir le renouvellement des sources de financement du Groupe et d'optimiser les coûts annuels d'emprunt. La dette à long terme représente systématiquement un niveau de dette global élevé. Par ailleurs, les échéanciers de maturité des dettes à long terme sont établis de telle manière que les financements obtenus sur les marchés, lorsque les dettes sont renouvelées, sont étalés sur plusieurs années.

Les emprunts obligataires constituent la principale source de financement à long terme utilisée. Le Groupe dispose d'un programme de *Medium Term Notes*, d'un emprunt perpétuel et de titres participatifs, d'emprunts bancaires et de contrats de location-financement.

Les dettes à court terme sont composées d'emprunts émis dans le cadre des programmes de Billets de Trésorerie, d'*Euro Commercial Paper* ou d'*US Commercial Paper*, mais aussi de créances titrisées et de concours bancaires. Les actifs financiers sont constitués de valeurs mobilières de placement et de disponibilités.

En support de ses programmes de financement à court terme *US Commercial Paper*, *Euro Commercial Paper* et Billets de Trésorerie, la Compagnie de Saint-Gobain dispose de lignes de crédit confirmées sous la forme de crédits syndiqués et de lignes bilatérales.

La note 18 présente un détail de l'ensemble des dettes du Groupe par nature et par échéance. Elle précise par ailleurs les caractéristiques principales des programmes de financement et des lignes de crédit confirmées à disposition du groupe (montant, devises, modalités d'exigibilité anticipée).

Risque de liquidité des placements

Lorsque le Groupe a recours à des placements financiers (que ce soit sous la forme de dépôts bancaires à court terme, d'achats de SICAV, OPCVM ou équivalents), il privilégie systématiquement des instruments de type monétaire et/ou obligataire afin de limiter le risque de non liquidité ou de forte volatilité de ces placements.

Risque de taux

La Direction de la Trésorerie et du Financement de la Compagnie de Saint-Gobain gère le risque de taux lié à la dette nette globale du Groupe selon les mêmes structures et modes décrits au premier paragraphe « le risque de liquidité des financements ». Dans le cas où une filiale utilise des instruments dérivés de couverture, sa contrepartie est la Compagnie de Saint-Gobain, société-mère du Groupe.

Le risque de taux global est géré pour la dette nette consolidée du Groupe avec comme objectif principal de garantir le coût financier de la dette à moyen terme et, dans le respect de cet objectif, d'optimiser le coût financier annuel de la dette. Le Groupe a défini dans sa politique les produits dérivés susceptibles d'être utilisés comme instruments de couvertures. On trouve parmi ces produits les swaps de taux, les options - y compris les « *caps, floors et swaptions* » - et les contrats de taux à terme.

L'analyse de sensibilité sur la dette nette globale du Groupe après couverture montre qu'une augmentation de 50 points de base des taux d'intérêts à la date de clôture aurait eu pour conséquence une hausse des capitaux propres et une baisse du résultat respectivement à hauteur de 22 et de 12 millions d'euros.

Risque de change

Les politiques de couverture des risques de change décrites ci-dessous pourraient être insuffisantes pour protéger le Groupe contre des variations volatiles ou inattendues des taux de change résultant des conditions économiques et de marché actuelles.

Pour réagir aux fluctuations de change, la politique du Groupe consiste à couvrir les transactions commerciales effectuées par les entités du Groupe dans des devises autres que leurs devises fonctionnelles. La Compagnie de Saint-Gobain et ses filiales sont susceptibles de recourir à des options et des contrats de change à terme pour couvrir leurs expositions nées de transactions commerciales constatées ou prévisionnelles. Dans le cas des options, les filiales contractent exclusivement avec la Compagnie de Saint-Gobain, société-mère du Groupe, qui exécute pour leur compte ces couvertures.

La plupart des contrats de change à terme ont des échéances courtes : trois mois environ. Toutefois, lorsqu'une commande est couverte, le contrat à terme peut aller jusqu'à deux ans.

Néanmoins, dans le cadre d'une couverture systématique unitaire effectuée facture par facture ou par engagement pour la part des commandes, la plupart des opérations sont couvertes avec la société Saint-Gobain Compensation, spécialement dédiée à cette activité. Celle-ci réalise les couvertures exclusivement par des opérations de change à terme. Pour les sociétés participantes, l'ensemble des positions commerciales est ainsi couvert dès la naissance du risque. Saint-Gobain Compensation retourne toutes ces positions auprès de la Compagnie de Saint-Gobain et n'a, de ce fait, pas de position ouverte.

Pour les autres sociétés, les couvertures sont mises en place prioritairement avec la Compagnie de Saint-Gobain à réception des ordres envoyés par les filiales, ou avec les pools de trésorerie des délégations nationales, ou, à défaut, auprès des banques des filiales.

L'exposition au risque de change du Groupe est suivie à l'aide d'un reporting mensuel intégrant les positions de change des filiales. Le taux de couverture de la position de change du Groupe est de 94%. Au 31 décembre 2008, pour les filiales dont ce n'est pas la devise fonctionnelle, l'exposition nette dans les devises suivantes est de :

<i>En millions d'équivalents euros</i>	Longue	Courte
EUR	8	10
USD	17	21
Autres devises	1	2
Total	26	33

L'analyse de sensibilité du risque de change montre qu'une augmentation de 10% du cours des devises de couverture suivantes dans lesquelles les filiales sont exposées aurait eu pour conséquence une variation du résultat à hauteur des montants indiqués ci-dessous :

<i>Impact en millions d'euros</i>	Gains ou pertes nets
EUR	-0.2
USD	-0.5

Une diminution de 10% des devises ci-dessus, au 31 décembre 2008, aurait eu les mêmes impacts, mais de sens contraire, que ceux présentés précédemment, en faisant l'hypothèse que toutes les autres variables restent constantes.

Risque énergie et risque sur matières premières

Le Groupe est exposé aux variations de cours des matières premières nécessaires à son activité et aux variations de cours des énergies qu'il consomme, qui ont été particulièrement importantes ces derniers mois et pourraient continuer à l'être dans le contexte financier et économique actuel. Les politiques de couverture mises en place pour les achats d'énergie, pourraient s'avérer insuffisantes pour protéger le Groupe contre des variations importantes ou inattendues des cours, qui pourraient résulter de l'environnement financier et économique actuel.

Pour réduire son exposition aux fluctuations de prix des énergies qu'il consomme, le Groupe couvre une partie de ses achats de gaz naturel aux États-Unis et dans certains pays européens, ainsi que de fioul en Europe, par des swaps et des options négociés dans la devise fonctionnelle des entités recourant à ces couvertures. L'organisation de ces couvertures gaz et fioul est du ressort de comités de pilotage constitués de la Direction Financière du Groupe, de la Direction des Achats du Groupe (Saint-Gobain Achats) et des délégations concernées.

Les couvertures gaz et fioul (hors achats à prix fixes auprès des fournisseurs négociés directement par la Direction des Achats) sont traitées par la Direction de la Trésorerie et du Financement sur la base des instructions qui lui sont transmises par Saint-Gobain Achats.

Les autres sources d'énergies ou les autres zones géographiques non mentionnées ci-dessus ne font pas l'objet d'une politique de couverture gérée en central par un comité de pilotage :

- soit parce que les volumes ne sont pas significatifs,
- soit parce qu'il n'existe pas sur ces zones d'indice de référence international utilisé par les acteurs locaux et qu'il faut dans ce cas se référer soit à des prix administrés soit à des indices strictement nationaux.

Dans ces deux cas, ce sont les acheteurs locaux qui gèrent le risque énergie essentiellement par des achats à prix fixes.

Ponctuellement, et selon les mêmes principes édictés pour le gaz et le fioul, le Groupe peut être amené à couvrir l'achat de certaines matières premières.

Par ailleurs, il ne peut être exclu que les matières premières qui ne font pas l'objet de couvertures, tel qu'indiqué ci-dessus, connaissent également des variations de prix brusques, importantes ou encore inattendues.

Risque de crédit

Les liquidités et autres instruments financiers tenus ou gérés par des institutions financières pourraient créer des risques de crédit, représentée par une perte en cas de manquement à ses obligations par un co-contractant du Groupe. La politique du Groupe est de limiter l'exposition du co-contractant en ne faisant appel qu'aux institutions financières réputées et en surveillant régulièrement les notations de ses co-contractants conformément aux directives approuvées par le Conseil d'administration. Néanmoins, il ne peut être assuré que cette politique élimine efficacement tout risque d'exposition. Tout manquement à ses obligations par un co-contractant pourrait avoir un effet défavorable significatif sur les objectifs du Groupe, son résultat opérationnel et sur sa situation financière.

Les événements récents ont démontré que les risques de crédit d'une contrepartie financière sont sujets à des changements rapides et qu'un niveau élevé de notation n'empêche pas une institution de faire face à une détérioration rapide de sa situation financière. Pour toute opération exposant la Compagnie de Saint-Gobain à un risque de crédit, la Direction de la Trésorerie et du Financement ne travaille qu'avec des contreparties financières ayant a minima une note de crédit long terme supérieure ou égale à A- chez Standard and Poors ou A3 chez Moody's (dans chaque cas avec une perspective stable). Elle veille également à ne pas avoir une concentration excessive des risques.

La note 19 présente les instruments de couverture de taux de change et d'énergie utilisés, ainsi que les taux d'intérêt des principaux postes de la dette brute. Elle détaille aussi la répartition de la dette nette par devise et par nature de taux (fixe ou variable) ainsi que l'échéancier de révision de ses taux.

Risque de crédit clients

Le risque de crédit clients du Groupe est limité du fait de la multiplicité des activités, de leurs implantations mondiales ainsi qu'au nombre important de clients du Groupe. Les dépassements d'échéances sont analysés régulièrement et une provision est constituée si nécessaire. Néanmoins, au regard de la situation économique actuelle, le risque de crédit clients pourrait s'accroître.

Risque de crédit lié aux consommateurs

Le niveau de risque de crédit lié aux consommateurs est limité grâce à la multiplicité de nos activités, à leur implantation mondiale ainsi qu'au nombre important de clients que nous avons. Les impayés sont analysés régulièrement et une réserve est constituée lorsque cela est nécessaire. Néanmoins, au regard de la situation économique actuelle, le risque de crédit lié aux consommateurs pourrait s'accroître.

Risques relatifs aux plans de retraite

Le Groupe a mis en place des plans de retraite ainsi que d'autres plans de post-retraite, principalement en France, en Allemagne, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni et aux États-Unis, dont la plupart ne sont pas ouverts aux nouveaux membres. Le niveau de financement des plans de retraite du Groupe (5 milliards d'euros) pourrait être affecté par des changements défavorables dans les hypothèses de calcul actuarielles des passifs des plans, y compris des taux d'actualisation décroissants, une longévité plus importante et

une inflation croissante, ou par un déclin des valeurs de marché des investissements effectués dans le cadre des plans, constitués principalement d'actions et d'obligations. Au 31 décembre 2008, le montant total de paiements à effectuer au titre des plans de retraites s'élevait à 6,8 milliards d'euros. Pendant l'année 2008, le Groupe a connu une baisse significative de la juste valeur de marché des actifs des plans d'environ 1,4 milliards d'euros.

Risques relatifs à la dépréciation des actifs corporels et incorporels

Le Groupe possède un montant significatif d'actifs incorporels liés aux écarts d'acquisition. Au 31 décembre 2008, la Société affichait à son bilan 10,671 millions d'euros d'écarts d'acquisition, correspondant à environ 25% du total de ses actifs. Conformément aux méthodes comptables que la Société applique, les écarts d'acquisition et certains autres actifs incorporels d'une durée de vie indéfinie font l'objet de tests de dépréciation périodiques ou lorsqu'apparaissent des indicateurs de dépréciation. La dépréciation des écarts d'acquisition et des autres actifs incorporels identifiés peut résulter notamment de la détérioration de la performance du Groupe, de conditions de marché défavorables, de changements de législations ou de réglementations défavorables ainsi que de nombreux autres facteurs. La dépréciation des écarts d'acquisition du Groupe pourrait avoir un effet défavorable sur son chiffre d'affaire.

Les actifs corporels (13,374 millions d'euros) représentant approximativement 31% de l'ensemble des actifs pourraient également être sujet à une dépréciation en cas de sous-activité.

Risques industriels et environnementaux

Pour les opérations passées, présentes et futures, le Groupe pourrait engager des dépenses d'investissement ainsi que voir sa responsabilité environnementale mise en cause.

Le Groupe Saint-Gobain présente essentiellement un type de risques industriels et environnementaux, lié au stockage de certaines matières dangereuses. De ce fait, sept sites du Groupe sont soumis à une législation spécifique et sont particulièrement surveillés par les autorités compétentes, leurs stockages présentant des « risques technologiques majeurs » au sens des réglementations européennes et nord-américaines.

Ainsi en Europe, Saint-Gobain compte en 2008 six usines classées « Seveso ». Trois de ces établissements relèvent du « seuil bas » défini par la directive : les sites de Conflans Sainte-Honorine (Abrasifs) en France, stockant de la résine phénolique, de Neuburg (Conditionnement) en Allemagne, stockant du GPL et d'Avilès (Vitrage) en Espagne, stockant du propane (C3H8) et de l'oxygène (O2). Trois sites relèvent du « seuil haut » : le site de Bagneaux-sur-Loing (Vitrage) en France, stockant de l'arsenic (AS2 O3), de Hyvinkää (Isolation) en Finlande, stockant du phénol (C6H6O) et du formol (CH2O) et de Carrascal del Rio (Vitrage) en Espagne, stockant notamment de l'acide fluorhydrique (HF). En application de la loi du 30 juillet 2003 sur la prévention des risques technologiques et naturels et la réparation des dommages, il est indiqué que dans tous ces établissements, et notamment dans les sites classés Seveso seuil haut, des politiques spécifiques ont été mises en œuvre afin de prévenir les dangers et d'organiser la sécurité. Après avoir identifié les risques d'accidents et les impacts possibles sur l'environnement, ces usines ont pris des dispositions préventives qui portent sur la conception et la construction des stockages, mais également sur leurs conditions d'exploitation et d'entretien. En cas d'alerte, des plans d'urgence internes ont été établis. La responsabilité civile envers les biens et les personnes du fait de l'exploitation de telles installations est couverte par le programme d'assurance de responsabilité civile du Groupe en cours de validité, à l'exception du site de Bagneaux-sur-Loing qui est exploité par une société commune avec une société tierce et qui est couvert par une police particulière souscrite par cette filiale. Dans l'hypothèse de la survenance d'un accident technologique, la gestion de l'indemnisation des victimes serait organisée conjointement par la société, le courtier et l'assureur.

Aux États-Unis, un établissement sis à Lake Charles relève à la fois du *Risk Management Program Rule* (RMP Rule) et de l'*Emergency Planning and Community Right to know Act* (EPCRA), car il met en oeuvre du chlorure de vinyle pour la fabrication des grains PVC (matière première pour certains matériaux de construction de CertainTeed, tels que des clins, fenêtres, produits d'aménagement du jardin...). Parmi les autres installations industrielles du Groupe, les plus importantes sont soumises à un permis d'exploiter, et à ce titre, régulièrement contrôlées par les autorités locales. Enfin, les points de vente de la Distribution Bâtiment et les sites industriels de petite taille ou dépourvus de risques significatifs (par exemple certains sites de transformation pour l'application bâtiment du Vitrage) ont un faible impact environnement. Ils sont donc simplement concernés par des questions de proximité. Comme expliqué dans la méthodologie de *reporting*, ces sites ne sont pas inclus dans le périmètre environnement du *reporting* EHS.

Risques juridiques

Le Groupe n'est pas soumis à une réglementation particulière pouvant avoir un impact sur sa situation même si, bien entendu, les sociétés qui exploitent les sites industriels sont fréquemment tenues au respect de législations et réglementations nationales, variables selon les pays où ces sites sont implantés. Il en est ainsi par exemple, pour ce qui concerne la France, de la législation et de la réglementation relatives aux installations classées. Le Groupe ne se trouve pas dans une position de dépendance technique ou commerciale significative à l'égard d'autres sociétés, n'est pas soumis à des contraintes particulières de confidentialité, et dispose des actifs nécessaires à l'exploitation de ses activités.

La réglementation applicable aux activités du Groupe est susceptible d'évolutions qui pourraient être tant favorables que défavorables au Groupe. Un renforcement de la réglementation ou de sa mise en œuvre, tout en offrant dans certains cas de nouvelles opportunités de développement, est susceptible d'entraîner de nouvelles conditions d'exercice des activités du Groupe pouvant augmenter ses charges d'exploitation, limiter le champ de ses activités ou plus généralement constituer un frein au développement du Groupe. De manière plus générale, le Groupe ne peut garantir que des modifications rapides et/ou importantes de la réglementation en vigueur n'auront pas à l'avenir d'effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats.

En matière fiscale, la Compagnie de Saint-Gobain s'est placée sous le régime de l'intégration fiscale prévu aux articles 223 A et suivants du code général des impôts. Elle n'a pas demandé le renouvellement de son agrément au régime du bénéfice fiscal consolidé, qui a en conséquence expiré au 31 décembre 2006.

Les risques juridiques auxquels le Groupe est le plus exposé sont les risques relatifs aux litiges liés à l'amiante en France et surtout aux États-Unis, et en matière de concurrence.

La réglementation applicable aux activités du Groupe est susceptible d'évolutions qui pourraient être tant favorables que défavorables au Groupe. Un renforcement de la réglementation ou de sa mise en œuvre, tout en offrant dans certains cas de nouvelles opportunités de développement, est susceptible d'entraîner de nouvelles conditions d'exercice des activités du Groupe pouvant augmenter ses charges d'exploitation, limiter le champ de ses activités ou plus généralement constituer un frein au développement du Groupe. De manière plus générale, le Groupe ne peut garantir que des modifications rapides et/ou importantes de la réglementation en vigueur n'auront pas à l'avenir d'effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats.

Litiges relatifs à l'amiante en France

En France, 676 actions en « faute inexcusable » avaient été engagées depuis l'origine (1996) au 31 décembre 2008 à l'encontre des sociétés Everite et Saint-Gobain PAM qui ont exercé dans le passé des activités de fibre-ciment. Sur ces 676 procédures, 567 sont à fin 2008 définitivement terminées tant sur le fond que sur le montant des indemnisations. 110 autres actions de même nature avaient été également engagées à la même date depuis l'origine contre douze autres sociétés françaises du Groupe (compte tenu de la cession de Saint-Gobain Desjonquères et Saint-Gobain Vetrotex) qui avaient notamment mis en œuvre des équipements de protection en amiante à proximité des fours. A fin 2008, les indemnisations mises à la charge définitive des deux premières sociétés se sont élevées au total à 2 millions d'euros.

La note 25 de l'annexe aux comptes consolidés donne le détail des actions précitées.

Litiges relatifs à l'amiante aux Etats-Unis

Aux Etats-Unis, plusieurs activités du Groupe qui ont dans le passé fabriqué des produits ayant contenu de l'amiante tels que des tuyaux en fibre-ciment, des produits de toiture ou des isolants spéciaux, font l'objet d'actions judiciaires en dommages-intérêts de personnes autres que leurs salariés ou anciens salariés à raison d'une exposition alléguée à ces produits sans que, dans de nombreux cas, ne soient démontrées ni une exposition spécifique à un ou plusieurs produits donnés, ni une maladie ou une incapacité physique particulière. La grande majorité de ces actions vise le plus souvent simultanément de très nombreuses autres entreprises extérieures au Groupe qui ont été fabricants, distributeurs, installateurs ou utilisateurs de produits ayant contenu de l'amiante.

- Evolution en 2008

Après trois années, de 2001 à 2003, marquées par un nombre élevé de nouveaux litiges mettant en cause CertainTeed (60 000 en 2001, 67 000 en 2002 et 62 000 en 2003, contre 19 000 en 2000), le nombre des nouveaux litiges est tombé à 18 000 en 2004, puis a continué à décroître pour se situer à 17 000 en 2005, à 7 000 en 2006, à 6 000 en 2007 et à environ 5 000 en 2008. Observée depuis quatre ans dans la plupart des Etats, en particulier dans ceux qui avaient enregistré les plus forts volumes de plaintes, cette diminution est notamment liée à l'évolution de certaines législations locales des Etats vers des critères plus restrictifs de recevabilité des plaintes.

Le règlement des litiges visant CertainTeed se fait dans la quasi-totalité des cas par voie de transactions. Environ 8 000 litiges du stock des litiges en cours ont ainsi fait l'objet d'une transaction en 2008 (contre 54 000 en 2003 et 20 000 en 2004 et également 20 000 en 2005, 12 000 en 2006 et 8 000 en 2007). Par ailleurs, environ 3 000 plaintes (principalement dans l'état de New York) ont été transférées en « dossiers inactifs » à la suite de décisions de justice. Compte tenu du stock de litiges existant à fin 2007 (74 000), des nouveaux litiges survenus pendant l'exercice et des litiges ainsi résolus par voie de transactions ou de transferts en dossiers inactifs, environ 68 000 litiges demeuraient en cours au 31 décembre 2008. Une proportion élevée de ces litiges en cours correspond à des plaintes enregistrées il y a plus de cinq ans par des personnes n'ayant pas démontré de réelle exposition à l'amiante. Il est probable qu'un grand nombre de ces plaintes seront un jour annulées par les tribunaux.

- Incidence sur les comptes

Cette situation a conduit le Groupe à comptabiliser une charge de 75 millions d'euros au titre de l'exercice 2008, destinée à faire face à l'évolution des litiges. Ce montant est légèrement inférieur à ceux comptabilisés en 2007 (90 millions d'euros), en 2006 (95 millions d'euros), en 2005 (100 millions d'euros), en 2004 (108 millions d'euros) et en 2002 et 2003 (100 millions d'euros). La provision pour litige amiante chez CertainTeed aux Etats-Unis s'établit au 31 décembre 2008 à 361 millions d'euros, soit 502 millions de dollars (contre 321 millions d'euros, soit 473 millions de dollars au 31 décembre 2007 et 342 millions d'euros, soit 451 millions de dollars au 31 décembre 2006).

- Incidence sur la trésorerie

Le montant total des indemnisations payées au titre des plaintes déposées contre CertainTeed, (correspondant pour partie à des litiges ayant fait l'objet d'une transaction avant 2008 mais pour lesquels les indemnisations n'ont été versées qu'en 2008 et pour partie à des litiges entièrement réglés et indemnisés en 2008), ainsi que des indemnisations (nettes de couvertures d'assurance) versées par les autres activités du Groupe impliquées dans des actions judiciaires liées à l'amiante, s'est élevé à 48 millions d'euros soit 71 millions de dollars (contre 53 millions d'euros soit 73 millions de dollars en 2007 et 67 millions d'euros soit 84 millions de dollars en 2006).

Perspectives 2009

Les évolutions constatées au cours des derniers mois ne manifestent pas de nouveau changement significatif, ni en ce qui concerne le nombre des nouveaux litiges, ni en ce qui concerne le montant des indemnisations.

Au Brésil, les anciens salariés des sociétés du Groupe qui sont atteints de maladies professionnelles liées à l'amiante se voient proposer, selon les cas, soit une indemnisation exclusivement pécuniaire soit une assistance médicale à vie assortie d'une indemnisation ; seul un petit nombre de contentieux est en cours à fin 2008 à cet égard, et ils ne présentent pas de risque significatif pour les filiales concernées.

Décisions de la Commission Européenne dans les secteurs du vitrage bâtiment et du vitrage automobile

En Novembre 2007 et 2008, la Commission Européenne a rendu ses décisions dans les dossiers du vitrage bâtiment et du vitrage automobile, respectivement.

Par décision du 28 Novembre 2007 concernant le dossier du vitrage bâtiment, la Commission Européenne a estimé que la violation de l'article 81 du Traité de Rome était établie dans ce dossier à l'encontre, notamment, de Saint-Gobain Glass France, et a infligé à cette société, conjointement et solidairement avec la Compagnie de Saint-Gobain, une amende de 133,9 millions d'euros. La Compagnie de Saint-Gobain et Saint-Gobain Glass France ont décidé de ne pas introduire de recours contre cette décision. L'amende a été réglée le 3 mars 2008.

Par décision du 12 Novembre 2008 concernant le dossier du verre automobile, la Commission Européenne a également considéré que l'infraction à l'article 81 du traité était établie et a infligé à Saint-Gobain Glass France, Saint-Gobain Sekurit France et Saint-Gobain Sekurit Deutschland GmbH, conjointement et solidairement avec la Compagnie de Saint-Gobain, une amende de 896 millions d'euros.

Les sociétés concernées ont engagé un recours devant le Tribunal de première instance des Communautés Européennes à l'encontre de cette dernière décision, qui leur apparait manifestement excessive et disproportionnée.

La Commission a accepté, en raison de ce recours, qu'une garantie financière couvrant le principal de l'amende de 896 millions d'euros et les intérêts s'y rapportant (5,25%, qui s'appliqueront à compter du 9 mars 2009) soit constituée jusqu'à la décision du Tribunal de première instance, en lieu et place du paiement de l'amende. Les dispositions nécessaires ont été prises pour la mise en place de cette garantie dans les délais impartis.

En conséquence, le montant de la provision de 694 millions d'euros constituée au 31 décembre 2007, ramené à 560 millions d'euros au 30 juin 2008 du fait du paiement de l'amende de 134 millions d'euros à été porté à 960 millions d'euros au 31 décembre 2008 pour couvrir intégralement, sur la durée estimée du recours, le montant de l'amende de 896 millions d'euros, les frais de la garantie financière et les frais juridiques associés. La dotation complémentaire de 400 millions d'euros a été comptabilisée en « autres charges opérationnelles ».

*

Il n'existe pas d'autre litige ou arbitrage susceptible d'avoir ou ayant eu, dans un passé récent, une incidence sensible sur la situation financière de la Compagnie de Saint-Gobain, son activité, son résultat et sur le Groupe Saint-Gobain.

Assurances - couverture des risques éventuels

Le Groupe transfère ses risques aux assureurs lorsque cela est efficient. Par conséquent, un éventuel défaut financier d'un ou plusieurs assureurs auxquels fait appel le Groupe pourrait résulter en une perte financière. Les liquidités et autres instruments financiers tenus ou gérés par des institutions financières pourraient créer des risques de crédit, se traduisant par une perte en cas de manquement à ses obligations par un co-contractant du Groupe. La politique du Groupe est de limiter l'exposition au co-contractant en ne faisant appel qu'à des institutions financières de premier ordre et en surveillant régulièrement les notations de ses co-contractants. Néanmoins, il ne peut être garanti que cette politique élimine efficacement tout risque d'exposition. Tout manquement à ses obligations par un co-contractant pourrait avoir un effet défavorable significatif sur les objectifs du Groupe, son résultat opérationnel et sur sa situation financière.

La politique du Groupe en matière de protection de ses biens et de ses revenus contre les risques accidentels est fondée sur la prévention et l'achat d'assurances. Elle s'appuie sur une doctrine commune prenant en compte la situation du marché de l'assurance. Cette doctrine est élaborée par la Direction des Risques et Assurances (DRA), qui coordonne et contrôle son application. Elle définit les critères de souscription des couvertures des risques les plus significatifs : il s'agit des assurances de dommages aux biens et pertes d'exploitation associées ainsi que de la responsabilité civile liée à l'exploitation et aux produits commercialisés. Pour les autres assurances, telles que les flottes de véhicules, la DRA conseille les entités opérationnelles, tant au niveau du contenu des polices, du choix du courtier, que du marché à consulter. Ces derniers risques sont dits « de fréquence », ce qui permet un contrôle de gestion des sinistres et donc une réponse appropriée de prévention.

Les polices en cours en 2008 sont le renouvellement des polices 2007 avec des améliorations dans le contenu des couvertures et avec des primes négociées à la baisse.

La société captive d'assurance dédiée à la couverture des risques de dommages aux biens a joué pleinement son effet bénéfique.

Les sociétés acquises en cours d'exercice ont été intégrées dans les programmes.

Le Groupe transfère ses risques aux assureurs lorsque cela est efficient. Par conséquent, un éventuel défaut financier d'un ou plusieurs assureurs auxquels fait appel le Groupe pourrait résulter en une perte financière. Les liquidités et autres instruments financiers tenus ou gérés par des institutions financières pourraient créer des risques de crédit, se traduisant par une perte en cas de manquement à ses obligations par un co-contractant du Groupe. La politique du Groupe est de limiter l'exposition au co-contractant en ne faisant appel qu'à des institutions financières de premier ordre et en surveillant régulièrement les

notations de ses co-contractants. Néanmoins, il ne peut être garanti que cette politique élimine efficacement tout risque d'exposition. Tout manquement à ses obligations par un co-contractant pourrait avoir un effet défavorable significatif sur les objectifs du Groupe, son résultat opérationnel et sur sa situation financière.

Couverture des dommages matériels et pertes d'exploitation

Les risques couverts sont les dommages matériels non exclus ainsi que les pertes d'exploitation consécutives à un accident soudain atteignant les biens assurés. Ils sont couverts par un programme mondial à l'exception des risques propres aux activités du Groupe au Brésil qui sont traités par un programme local : cet achat d'assurance, effectué localement, est supervisé par la Direction des Risques et Assurances.

Ils répondent aux critères de souscription fixés par la Direction des Risques et Assurances, tels que notamment :

- le critère « Tous Risques Sauf » des polices ;
- la fixation des limites de couverture compatibles avec les scénarios pessimistes où les équipements de protection interviennent efficacement ;
- les franchises, proportionnelles à la taille des sites assurés ; ces franchises ne peuvent pas être considérées comme une auto-assurance.

Les critères de souscription tiennent compte de l'offre du marché de l'assurance qui exclut certains risques tels que les virus informatiques et leurs conséquences, et impose des limites spécifiques en cas de survenance d'évènements naturels tels que les inondations et les tempêtes. Ces évènements pourraient avoir un impact financier non assuré significatif, tant pour le coût de la reconstruction que pour les pertes liées à l'arrêt de production, dans le cas de la réalisation de scénarii extrêmes.

Pour définir la politique de couverture, la Direction des Risques et Assurances s'appuie sur les conclusions des audits annuels effectués par les services ingénierie prévention d'un prestataire de service spécialisé indépendant mais reconnu par les compagnies d'assurances. Ces audits permettent de préciser les risques auxquels sont exposés les principaux sites dans l'hypothèse de la survenance d'un sinistre et en particulier d'un incendie et d'en apprécier les conséquences financières dans les scénarii pessimistes.

Le transfert de risque au marché de l'assurance intervient au-delà d'un montant de € 12,5 millions par sinistre. Ce montant est auto-assuré par le groupe par le biais de sa captive d'assurance. Cette dernière a souscrit une protection en réassurance pour la protéger contre une éventuelle dérive de fréquence et/ou de sévérité.

Couverture du risque de responsabilité civile

Les risques encourus pour les préjudices matériels ou corporels subis par des tiers dont le Groupe serait légalement responsable sont couverts par deux programmes d'assurance distincts.

Le premier programme assure toutes les filiales à l'exception de celles situées dans le périmètre géographique de la Délégation Générale aux États-Unis et au Canada. Une police est émise dans chaque pays où une présence du Groupe est significative, permettant ainsi de répondre aux exigences réglementaires locales. Les polices locales sont complétées par des polices-mères en ligne, émises à Paris, qui peuvent être activées en cas d'insuffisance de la police locale.

L'ensemble des lignes souscrites conduit à une limite jugée compatible avec l'activité du Groupe. Les exclusions de ce programme sont conformes aux pratiques du marché : elles concernent en particulier certaines substances connues pour être potentiellement cancérigènes et la pollution graduelle.

Le deuxième programme concerne les filiales situées géographiquement dans le périmètre de la Délégation Générale aux États-Unis et au Canada. Distinct du précédent, il est justifié par les spécificités du régime de la responsabilité civile aux États-Unis. Le programme est souscrit en plusieurs lignes, permettant un placement sur les marchés de Londres et des Bermudes. La limite de couverture est jugée compatible avec les activités du Groupe aux États-Unis. Les exclusions sont conformes aux pratiques du marché américain et concernant en particulier la responsabilité contractuelle et les dommages immatériels causés aux tiers.

Les sites opérationnels sont sensibilisés aux risques découlant de la responsabilité civile et motivés pour en contrôler le coût en supportant une franchise qui n'a pas, cependant, de caractère d'auto-assurance. Par ailleurs, une politique de prévention est menée auprès des unités opérationnelles avec le soutien de la Direction de l'Environnement, de l'Hygiène et de la Sécurité.

Exceptions

Les filiales communes et participations minoritaires sont hors du champ des programmes ci-dessus. Les assurances sont achetées séparément sur les conseils de la Direction des Risques et Assurances.

Risque relatif à l'actionnariat du Groupe

Le groupe Wendel détient 21,3 % du capital de la Compagnie de Saint-Gobain. Toute cession par le groupe Wendel d'une part importante de sa participation pourrait, le cas échéant, avoir un effet significatif sur le cours de bourse des actions de la Compagnie de Saint-Gobain.

3. Etats financiers consolidés au 31 décembre 2008

Les Etats Financiers consolidés au 31 décembre 2008 de la Société figurent en Annexe A de la présente actualisation.

Les Etats financiers consolidés au 31 décembre 2008 ont été audités et ont fait l'objet d'un rapport spécifique des commissaires aux comptes, conformément aux normes professionnelles de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes, attestant de la sincérité du résultat des opérations de l'exercice, du patrimoine et de la situation financière du Groupe au 31 Décembre 2008. Ce rapport spécifique figure à la Section 4 de la présente actualisation.

Le rapport légal sur les Etats Financiers consolidés sera émis à l'issue du conseil d'administration qui arrêtera l'ensemble de l'information, autre que les comptes consolidés, qui sera communiquée aux actionnaires. Il intégrera en particulier les mentions relatives aux vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et prendra en compte, le cas échéant, les évènements survenus postérieurement à la date du rapport spécifique.

4. Rapport spécifique des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés au 31 décembre 2008

COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN

**RAPPORT SPECIFIQUE D'AUDIT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDES**

Exercice clos au 31 décembre 2008

Les Commissaires aux Comptes

**PricewaterhouseCoopers Audit
Crystal Park
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex**

**KPMG Audit
Immeuble KPMG
1, cours Valmy
92923 Paris La Défense**

PricewaterhouseCoopers Audit
Crystal Park
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

KPMG Audit
Immeuble KPMG
1, cours Valmy
92923 Paris La Défense

**RAPPORT SPECIFIQUE D'AUDIT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDES**

Exercice clos au 31 décembre 2008

Compagnie de Saint-Gobain S.A.
Les Miroirs
18, Avenue d'Alsace
92400 Courbevoie

Monsieur le Président,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en réponse à votre demande dans le cadre de l'augmentation de capital envisagée, nous avons effectué un audit des comptes consolidés de la Compagnie de Saint-Gobain relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2008, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant les montants et informations figurant dans les comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues, et la présentation d'ensemble des comptes consolidés. Nous estimons que les éléments collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

A notre avis, les comptes consolidés présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs et au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, le patrimoine et la situation financière de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2008 ainsi que le résultat de ses opérations pour l'exercice écoulé.

COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN
RAPPORT SPECIFIQUE D'AUDIT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Exercice clos au 31 décembre 2008

Page 2

Le présent rapport ne constitue pas le rapport légal sur les comptes consolidés qui sera émis à l'issue du conseil d'administration qui arrêtera l'ensemble de l'information qui sera communiquée aux actionnaires et qui prendra en compte, le cas échéant, les événements survenus postérieurement à la date du présent rapport. Outre les mentions relatives aux vérifications et informations spécifiques prévues par la loi, ce rapport légal comportera, conformément à l'article L.823-9 du Code de Commerce, une justification de nos appréciations qui sera présentée comme suit en partie 2 dudit rapport:

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2008 ont été réalisées dans un contexte de forte dégradation de l'environnement économique et financier qui rend difficile l'appréhension des perspectives d'activité comme indiqué dans la note 1 de l'annexe des états financiers (paragraphe Estimations et hypothèses).

Valorisation des actifs corporels et incorporels

Le Groupe procède régulièrement à des tests de valeur de ses actifs : immobilisations corporelles, écarts d'acquisition et autres immobilisations incorporelles, et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des immobilisations corporelles et incorporelles amortissables, selon les modalités décrites dans la note 1 de l'annexe aux états financiers (paragraphe Dépréciation des actifs). Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests de dépréciation ainsi que les estimations et hypothèses utilisées et nous avons vérifié que la note 1 aux états financiers donne une information appropriée.

Avantages au personnel

La note 1 de l'annexe aux états financiers (paragraphe Avantages au personnel – régimes à prestations définies) précise les modalités d'évaluation des avantages au personnel. Ces engagements ont fait l'objet d'une évaluation par des actuaires externes. Nos travaux ont consisté à examiner les données utilisées, à apprécier les hypothèses retenues, à revoir, par sondages, les calculs effectués et à vérifier que les notes 1 et 13 aux états financiers fournissent une information appropriée.

Provisions

Comme indiqué dans la note 1 de l'annexe aux états financiers (paragraphe Autres provisions et passifs courants et non courants), le Groupe constitue des provisions pour couvrir ses risques. La nature des provisions incluses dans le poste autres provisions et passifs du bilan est détaillée en note 15 aux états financiers. Sur la base des éléments disponibles lors de nos travaux, nous nous sommes assurés du caractère approprié des modalités et données utilisées pour déterminer les provisions, notamment pour ce qui concerne celle relative à la décision de la Commission Européenne dans le secteur du vitrage automobile, ainsi que de l'information relative à cette provision fournie en notes annexes aux états financiers.

Ce rapport est régi par la loi française. Les juridictions françaises ont compétence exclusive pour connaître de tout litige, réclamation ou différend pouvant résulter du présent rapport, ou de toute question s'y rapportant.

Neuilly-sur-Seine et Paris La Défense, le 19 février 2009

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers Audit



Pierre Coll



Rémi Didier

KPMG Audit

Département de KPMG S.A.



Jean Gatinaud



Jean-Paul Vellutini

5. Bilan consolidé, compte de résultat consolidé et tableau consolidé des flux de trésorerie au 30 juin 2008

Le bilan consolidé, le compte de résultat consolidé et le tableau consolidé des flux de trésorerie de la Société, extraits des Etats financiers consolidés de la Société au 30 juin 2008, figurent en Annexe B de la présente actualisation.

**6. Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière
semestrielle au 30 juin 2008**

COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE 2008**

Les Commissaires aux Comptes

**PricewaterhouseCoopers Audit
Crystal Park
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex**

**KPMG Audit
Immeuble KPMG
1, cours Valmy
92923 Paris La Défense**

PricewaterhouseCoopers Audit
Crystal Park
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

KPMG Audit
Immeuble KPMG
1, cours Valmy
92923 Paris La Défense

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE 2008

Aux Actionnaires
Compagnie de Saint-Gobain
Les Miroirs
18, Avenue d'Alsace
92400 Courbevoie

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale et en application des articles L. 232-7 du Code de commerce et L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la Compagnie de Saint-Gobain, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2008 au 30 juin 2008, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I - Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

II - Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Neuilly-sur-Seine et Paris La Défense, le 24 juillet 2008

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Pierre Coll

Rémi Didier

Jean Gatinaud

Jean-Paul Vellutini

7. Personne responsable

Personne responsable

PierreAndré de Chalendar
Administrateur Directeur Général

Attestation

Attestation de la personne responsable de l'actualisation du Document de référence

« J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans la présente actualisation du Document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans la présente actualisation du Document de référence ainsi qu'à la lecture d'ensemble de la présente actualisation du Document de référence. »

Courbevoie

Le 19 février 2009



PierreAndré de Chalendar
Administrateur Directeur Général

8. Documents accessibles au public

Les documents relatifs à la Société (actes constitutifs, statuts, rapports, courriers et autres documents, informations financières historiques sociales et consolidées pour chacun des deux exercices précédant la publication du document présent) sont inclus (directement ou par incorporation par référence) dans le document de référence de l'exercice 2007 et/ou peuvent être librement consultés à son siège social.

La présente actualisation du document de référence est disponible sur le site internet de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org) et sur le site de la Société (www.saint-gobain.com).

Toute personne désireuse d'obtenir des renseignements complémentaires sur la Société, peut sans engagement et sans frais, demander les documents auprès de:

Saint Gobain
Direction de la Communication Financière
Les Miroirs
92 096 La Défense Cedex
Tel : 0 800 32 33 33

9. Responsables du contrôle des comptes

Titulaires :	
<p>PricewaterhouseCoopers Audit Crystal Park 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-Sur-Seine Cedex</p>	<p>KPMG Audit, un département de KPMG S.A. 1, cours Valmy 92923 Paris La Défense Cedex</p>
représenté par MM. Pierre COLL et Rémi DIDIER, renouvelé dans ses fonctions le 10 juin 2004 pour une durée de six années expirant lors de l'assemblée annuelle de 2010.	représenté par MM. Jean GATINAUD et Jean-Paul VELLUTINI, renouvelé dans ses fonctions le 8 juin 2006, pour une durée de six années expirant lors de l'assemblée annuelle de 2012.
Suppléants :	
<p>Monsieur Nicolas Yves Demeurant Crystal Park 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-Sur-Seine Cedex</p>	<p>Monsieur Fabrice Odent demeurant 1, cours Valmy 92923 Paris La Défense Cedex</p>
nommé le 10 juin 2004, dont le mandat expirera lors de l'assemblée annuelle de 2010.	nommé le 7 juin 2007 et dont le mandat expirera lors de l'assemblée annuelle de 2012.

10. Table de concordance

Personne responsable	1
Contrôleurs légaux des comptes	9
Facteurs de risques	2

Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

Comptes consolidés au 31 décembre 2008	3
Comptes consolidés au 30 juin 2008	5
Documents accessibles au public	8

Les informations suivantes sont incluses par référence :

- Le rapport financier semestriel de la Société pour la période du 1^{er} janvier 2008 au 30 juin 2008, disponible sur le site Internet de la Société, sous la rubrique « Finance – Information réglementée ».

En application des normes IFRS, le bilan consolidé 2005 figurant dans le Document de Référence 2006 et dans le Document de Référence 2007 présente des modifications par rapport à la publication des états financiers 2005. Ces modifications, dues à l'application des normes IFRS, ont fait l'objet d'explications dans la note 3 de l'annexe aux comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2006.

Annexe A

Etats financiers consolidés au 31 décembre 2008

BILAN CONSOLIDE

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	31 déc 2008	31 déc 2007	31 déc 2006
ACTIF				
Ecarts d'acquisition	(3)	10 671	9 240	9 327
Autres immobilisations incorporelles	(4)	2 868	3 125	3 202
Immobilisations corporelles	(5)	13 374	12 753	12 769
Titres mis en équivalence	(6)	116	123	238
Impôts différés actifs	(14)	507	328	348
Autres actifs non courants	(7)	490	472	390
Total de l'actif non courant		28 026	26 041	26 274
Stocks	(8)	6 113	5 833	5 629
Créances clients	(9)	5 647	6 211	6 301
Créances d'impôts courants		248	173	66
Autres créances	(9)	1 424	1 481	1 390
Actifs détenus en vue de la vente	(2)	0	105	548
Disponibilités et équivalents de trésorerie	(18)	1 937	1 294	1 468
Total de l'actif courant		15 369	15 097	15 402
Total de l'actif		43 395	41 138	41 676
PASSIF				
Capital	(10)	1 530	1 497	1 474
Primes et réserve légale		3 940	3 617	3 315
Réserves et résultat consolidés		10 910	10 625	9 562
Ecarts de conversion		(1 740)	(564)	140
Réserves de juste valeur		(160)	8	(20)
Actions propres	(10)	(206)	(206)	(306)
Capitaux propres du Groupe		14 274	14 977	14 165
Intérêts minoritaires		256	290	322
Capitaux propres de l'ensemble consolidé		14 530	15 267	14 487
Dettes financières	(18)	10 365	8 747	9 877
Provisions pour retraites et avantages au personnel	(13)	2 443	1 807	2 203
Impôts différés passifs	(14)	1 130	1 277	1 222
Autres provisions et passifs non courants*	(15)	1 950	1 483	936
Total des dettes non courantes		15 888	13 314	14 238
Partie court terme des dettes financières	(18)	1 364	971	993
Partie court terme des autres passifs	(15)	460	547	467
Dettes fournisseurs	(16)	5 613	5 752	5 519
Dettes d'impôts courants		263	317	190
Autres dettes	(16)	3 390	3 425	3 336
Passifs détenus en vue de la vente	(2)	0	41	249
Emprunts à moins d'un an et banques créditrices	(18)	1 887	1 504	2 197
Total des dettes courantes		12 977	12 557	12 951
Total du passif		43 395	41 138	41 676

* le retraitement réalisé sur le bilan comparatif 2007 est explicité en note 15.

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	Exercice 2008	Exercice 2007	Exercice 2006
Chiffre d'affaires et produits accessoires	(32)	43 800	43 421	41 596
Coût des produits vendus	(21)	(32 923)	(32 235)	(31 180)
Frais généraux et de recherche	(21)	(7 228)	(7 078)	(6 702)
Résultat d'exploitation		3 649	4 108	3 714
Autres produits opérationnels	(21)	54	405	184
Autres charges opérationnelles	(21)	(889)	(1 357)	(576)
Résultat opérationnel		2 814	3 156	3 322
Coût de l'endettement financier brut		(771)	(704)	(676)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		64	78	51
Coût de l'endettement financier net		(707)	(626)	(625)
Autres produits et charges financiers	(22)	(43)	(75)	(123)
Résultat financier		(750)	(701)	(748)
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	(6)	11	14	7
Impôts sur les résultats	(14)	(638)	(926)	(899)
Résultat net de l'ensemble consolidé		1 437	1 543	1 682
Résultat net part du groupe		1 378	1 487	1 637
Part revenant aux intérêts minoritaires		59	56	45
Résultat par action (en euros)				
Nombre moyen pondéré de titres en circulation		374 998 085	367 124 675	341 048 210
Résultat net par action	(24)	3,67	4,05	4,80
Nombre moyen pondéré et dilué de titres		376 825 178	374 344 930	363 809 234
Résultat net dilué par action	(24)	3,66	3,97	4,54

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

TABLEAU CONSOLIDE DES FLUX DE TRESORERIE

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	Exercice 2008	Exercice 2007	Exercice 2006
Résultat net part du groupe		1 378	1 487	1 637
Part des intérêts minoritaires dans le résultat net	(*)	59	56	45
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence, nette des dividendes reçus	(6)	(7)	(6)	(2)
Dotations aux amortissements et dépréciations d'actifs	(21)	1 681	1 875	1 717
Résultat des réalisations d'actifs	(21)	(53)	(394)	(175)
Résultats latents liés aux variations de juste valeur et aux paiements en actions		15	50	125
Variation des stocks	(8)	(205)	(364)	(295)
Variation des créances clients, des dettes fournisseurs et des autres créances et dettes	(9) (16)	477	337	224
Variation des créances et dettes d'impôt	(14)	(96)	12	(19)
Variation des provisions pour autres passifs et des impôts différés	(13)(14)(15)	(270)	8	(609)
Dotations provision pour litige concurrentiel	(26)	400	694	
Trésorerie provenant de l'activité		3 379	3 755	2 648
Acquisitions d'immobilisations corporelles [en 2008: (2 149), en 2007: (2 273) , en 2006: (2 191)] et incorporelles	(4) (5)	(2 228)	(2 381)	(2 285)
Augmentation (diminution) des dettes sur immobilisations	(16)	(70)	76	61
Acquisitions de titres de sociétés consolidées [en 2008 : (2 328), en 2007 : (837), en 2006 : (571)], nettes de la trésorerie acquise	(2)	(2 226)	(750)	(501)
Acquisitions d'autres titres de participation	(7)	(30)	(128)	(13)
Augmentation des dettes sur investissements	(15)	159	40	116
Diminution des dettes sur investissements	(15)	(103)	(137)	(311)
Investissements		(4 498)	(3 280)	(2 933)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(4) (5)	174	256	208
Cessions de titres de sociétés consolidées, nettes de la trésorerie cédées	(2)	42	958	657
Cessions d'autres titres de participation et autres opérations de désinvestissements	(7)	27	(2)	22
Désinvestissements		243	1 212	887
Augmentation des prêts, dépôts et prêts court terme	(7)	(53)	(32)	(69)
Diminution des prêts, dépôts et prêts court terme	(7)	55	70	105
Trésorerie nette dégagée par (ou utilisée par) des opérations d'investissement et désinvestissement		(4 253)	(2 030)	(2 010)
Augmentation de capital	(*)	356	325	1 147
Part des minoritaires dans les augmentations de capital des filiales	(*)	4	2	2
(Augmentation) diminution des actions propres	(*)	(7)	86	29
Dividendes mis en distribution	(*)	(767)	(621)	(459)
Dividendes versés aux minoritaires par les sociétés intégrées et variation des dividendes à payer		(65)	(42)	(33)
Augmentation (diminution) des banques créditrices et autres emprunts à court terme		762	(506)	(462)
Augmentation des dettes financières		2 987	371	1 356
Diminution des dettes financières		(1 642)	(1 486)	(2 768)
Trésorerie nette dégagée par (ou utilisée par) des opérations de financement		1 628	(1 871)	(1 188)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie		754	(146)	(550)
Incidence des variations monétaires sur la trésorerie		(111)	(28)	(47)
Disponibilités et équivalents de trésorerie classées en actifs détenus en vue de la vente	(2)	0	0	(15)
Disponibilités et équivalents de trésorerie en début de période		1 294	1 468	2 080
Disponibilités et équivalents de trésorerie en fin de période		1 937	1 294	1 468

(*) Références au tableau de variation des capitaux propres consolidés

Le montant des impôts décaissés s'élève à 734 millions d'euros en 2008, 809 millions d'euros en 2007 et 821 millions d'euros en 2006 et les intérêts financiers décaissés nets des encaissements à 603 millions d'euros en 2008, 521 millions d'euros en 2007 et 462 millions d'euros en 2006.

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

ETAT DES PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISES

Le Groupe ayant opté pour l'imputation des écarts actuariels en capitaux propres, le tableau ci-dessous récapitule les produits et charges comptabilisés en variation des capitaux propres, conformément à l'IAS19 paragraphe 93B.

<i>(en millions d'euros)</i>	Capitaux propres du Groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres de l'ensemble consolidé
Exercice 2006			
Ecarts de conversion	(495)	(17)	(512)
Variation de juste valeur nette d'impôts	(36)	0	(36)
Variation des écarts actuariels nets d'impôts	293	0	293
Autres	0	(2)	(2)
Produits et charges reconnus directement en capitaux propres	(238)	(19)	(257)
Résultat de la période	1 637	45	1 682
Total des produits et charges de la période	1 399	26	1 425
Exercice 2007			
Ecarts de conversion	(704)	(9)	(713)
Variation de juste valeur nette d'impôts	28	0	28
Variation des écarts actuariels nets d'impôts	140	0	140
Autres	13 (a)	(18)	(5)
Produits et charges reconnus directement en capitaux propres	(523)	(27)	(550)
Résultat de la période	1 487	56	1 543
Total des produits et charges de la période	964	29	993
Exercice 2008			
Ecarts de conversion	(1 176)	(36)	(1 212)
Variation de juste valeur nette d'impôts	(119)	0	(119)
Variation des écarts actuariels nets d'impôts	(419)	(1)	(420)
Autres	(7) (a)	(4)	(11)
Produits et charges reconnus directement en capitaux propres	(1 721)	(41)	(1 762)
Résultat de la période	1 378	59	1 437
Total des produits et charges de la période	(343)	18	(325)

(a) En 2007, suite à la sortie du bénéfice fiscal consolidé au 31 décembre 2006, un impôt différé actif correspondant aux crédits d'impôts futurs dont bénéficiera le Groupe lors de l'exercice des stocks options de salariés travaillant au Royaume-Uni et aux Etats-Unis a été reconnu pour la première fois. Cet impôt différé actif s'élevait à 16 millions d'euros. De ce montant, 10 millions d'euros avaient été reconnus en résultat correspondant à l'économie d'impôt sur la charge IFRS2 reconnue au compte de résultat sur ces salariés depuis l'adoption des IFRS et le solde avait été enregistré en capitaux propres. En 2008, cet impôt différé a été actualisé et il en découle une reprise de l'impôt différé actif constaté en 2007 à hauteur de 10 millions d'euros en capitaux propres et 5 millions d'euros en résultat.

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

	<i>en nombre d'actions</i>		<i>en millions d'euros</i>								
	Composant le capital	En circulation	Capital	Primes et réserve légale	Réserves et résultat consolidé	Ecart de conversion	Réserves de juste valeur	Actions propres	Capitaux propres du Groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres de l'ensemble consolidé
Capitaux propres au 1^{er} janvier 2006	345 256 270	336 873 109	1 381	2 261	8 008	635	16	(310)	11 991	327	12 318
Produits et charges reconnus directement en capitaux propres			0	0	293	(495)	(36)	0	(238)	(19)	(257)
Résultat de la période					1 637				1 637	45	1 682
Total des produits et charges de la période			0	0	1 930	(495)	(36)	0	1 399	26	1 425
Augmentation de capital											
- Plan d'Epargne Groupe	5 399 291	5 399 291	22	198					220		220
- Options de souscription d'actions	342 550	342 550	1	11					12		12
- Autres	17 421 612	17 421 612	70	845					915	2	917
Dividendes distribués (par action : 1,36 €)					(459)				(459)	(33)	(492)
Actions rachetées		(1 976 708)						(110)	(110)		(110)
Actions annulées									0		0
Actions revendues		3 620 201			25			114	139		139
Paievements en actions					58				58		58
Capitaux propres au 31 décembre 2006	368 419 723	361 680 055	1 474	3 315	9 562	140	(20)	(306)	14 165	322	14 487
Produits et charges reconnus directement en capitaux propres			0	0	153	(704)	28	0	(523)	(27)	(550)
Résultat de la période					1 487				1 487	56	1 543
Total des produits et charges de la période			0	0	1 640	(704)	28	0	964	29	993
Augmentation de capital											
- Plan d'Epargne Groupe	4 981 609	4 981 609	20	274					294		294
- Options de souscription d'actions	730 420	730 420	3	24					27		27
- Autres	84 400	84 400		4					4	2	6
Dividendes distribués (par action : 1,70 €)					(621)				(621)	(63)	(684)
Actions rachetées		(243 277)						(16)	(16)		(16)
Actions annulées									0		0
Actions revendues		2 606 976			(14)			116	102		102
Paievements en actions					58				58		58
Capitaux propres au 31 décembre 2007	374 216 152	369 840 183	1 497	3 617	10 625	(564)	8	(206)	14 977	290	15 267
Produits et charges reconnus directement en capitaux propres			0	0	(376)	(1 176)	(169)	0	(1 721)	(41)	(1 762)
Résultat de la période					1 378				1 378	59	1 437
Total des produits et charges de la période			0	0	1 002	(1 176)	(169)	0	(343)	18	(325)
Augmentation de capital											
- Plan d'Epargne Groupe	8 272 947	8 272 947	33	320					353		353
- Options de souscription d'actions	82 886	82 886		3					3		3
- Autres		0							0	4	4
Dividendes distribués (par action : 2,05 €)					(767)				(767)	(56)	(823)
Actions rachetées		(2 898 905)						(131)	(131)		(131)
Actions annulées									0		0
Actions revendues		2 729 725			(7)			131	124		124
Paievements en actions					58				58		58
Capitaux propres au 31 décembre 2008	382 571 985	378 026 836	1 530	3 940	10 911	(1 740)	(161)	(206)	14 274	256	14 530

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

NOTE 1 – PRINCIPES COMPTABLES

APPLICATION ET INTERPRETATION DES NORMES ET REGLEMENTS

Les états financiers consolidés de la Compagnie de Saint-Gobain et de ses filiales (l'ensemble constituant « Le Groupe ») sont établis en conformité avec les normes comptables internationales (« normes IFRS ») telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2008.

Les normes comptables internationales ont été appliquées avec effet rétrospectif dans le bilan d'ouverture à la date de transition (1^{er} janvier 2004), à l'exception de certaines exemptions facultatives ou obligatoires prévues dans la norme IFRS 1 ("Première application des normes IFRS"). Par ailleurs, le Groupe a choisi d'appliquer au 1^{er} janvier 2004 les normes IAS 32 et IAS 39 relatives aux instruments financiers et la norme IFRS 2 relative aux paiements en actions.

Les méthodes comptables appliquées sont identiques à celles appliquées dans les états financiers annuels aux 31 décembre 2006 et 2007. Les états financiers consolidés sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des éléments évalués à la juste valeur décrits dans cette annexe.

Les normes, interprétations et amendements aux normes publiées, qui sont d'application obligatoire en 2008 (voir tableau ci-après), n'ont pas d'incidence significative sur les comptes du Groupe.

Par ailleurs, les nouvelles normes, interprétations et amendements à des normes existantes et applicables aux périodes comptables ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2009 ou postérieurement (voir tableau ci-après) n'ont pas été adoptés par anticipation par le Groupe. La norme IFRS 8 relative à l'information sectorielle n'a, en conséquence, pas été appliquée. L'application de cette norme n'aurait toutefois aucune incidence sur la présentation des informations figurant en note 32.

L'interprétation IFRIC 14, adoptée par l'International Accounting Standards Board (IASB) au 1^{er} janvier 2008 mais rendue obligatoire par l'Union Européenne au 1^{er} janvier 2009, n'a pas été appliquée par anticipation par le Groupe. Son incidence sur les comptes représenterait une diminution des capitaux propres de 138 millions d'euros nets d'impôts. A l'exception d'IFRIC 14, ces états financiers ont été préparés conformément aux normes émises par l'IASB.

Ces états financiers ont été arrêtés le 19 février 2009 par le Conseil d'administration et seront soumis à l'Assemblée Générale des actionnaires pour approbation. Ils sont exprimés en millions d'euros.

ESTIMATIONS ET HYPOTHESES

La préparation de comptes consolidés conformes aux normes IFRS nécessite la prise en compte par la Direction d'hypothèses et d'estimations qui affectent les montants d'actifs et de passifs figurant au bilan, les actifs et les passifs éventuels mentionnés dans l'annexe, ainsi que les charges et les produits du compte de résultat. Ces estimations et hypothèses sont effectuées sur la base d'une expérience passée et de divers autres facteurs dans le contexte actuel de forte dégradation de l'environnement économique et financier qui rend difficile l'appréhension des perspectives d'activité. Il est possible que les montants effectifs se révélant ultérieurement soient différents des estimations et des hypothèses retenues.

Les estimations et hypothèses principales décrites dans cette annexe concernent l'évaluation des engagements de retraite, les provisions pour autres passifs, les tests de valeur des actifs, les impôts différés, les paiements en actions et la valorisation des instruments financiers. Ces estimations sont revues à la clôture et, le cas échéant, des tests sont réalisés afin de mesurer la sensibilité de ces estimations.

TABLEAU RECAPITULATIF DES NOUVELLES NORMES, INTERPRETATIONS ET AMENDEMENTS AUX NORMES PUBLIEES

Normes, interprétations et amendements à des normes existantes d'application obligatoire en 2008 :	
IFRIC 11	Actions propres et transactions intra-groupe
IFRIC 12*	Concessions de services
IFRIC 14**	Actifs de régimes à prestations définies et obligations de financement minimum
Normes, interprétations et amendements à des normes existantes applicables par anticipation aux comptes de 2008 :	
IAS 1R	Présentation des états financiers
IAS 27R*	Etats financiers consolidés et individuels
IFRS 3R*	Regroupements d'entreprises (phase 2)
IFRS 8	Segments opérationnels
Amendements IAS 23	Coûts d'emprunt
Amendements IFRS 1 et IAS 27	Coût d'une participation dans une filiale, une entité contrôlée conjointement ou une entreprise associée
Amendements IAS 32	Instruments financiers remboursables au gré du porteur ou en cas de liquidation
Amendements IAS 39*	Instruments financiers : comptabilisation et évaluation des éléments couverts éligibles
Amendements IFRS 2	Conditions d'acquisition des droits et annulations
IFRIC 13	Programmes de fidélisation des clients
IFRIC 15*	Contrats de construction immobilière
IFRIC 16*	Couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger
IFRIC 17*	Distribution d'actifs non monétaires aux actionnaires

* normes non encore adoptées par l'Union Européenne

** date d'application de l'International Accounting Standards Boards au 1^{er} janvier 2008 ; date d'application de l'Union Européenne au plus tard au 1^{er} janvier 2009

Les normes adoptées par l'Union Européenne sont consultables sur le site internet de la Commission Européenne : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission

PERIMETRE ET METHODES DE CONSOLIDATION

Périmètre

Les états financiers consolidés du Groupe comprennent les comptes de la Compagnie de Saint-Gobain et de toutes ses filiales contrôlées, des sociétés contrôlées conjointement et des sociétés sous influence notable.

Les évolutions significatives du périmètre de consolidation du Groupe pour l'exercice 2008 sont présentées en note 2. Une liste des principales filiales consolidées au 31 décembre 2008 est présentée en note 33.

Méthodes de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce le contrôle exclusif directement ou indirectement sont intégrées globalement.

Les sociétés contrôlées conjointement sont consolidées par intégration proportionnelle. Le Groupe n'a pas retenu l'option de la norme IAS 31 qui conduit à comptabiliser les sociétés détenues conjointement selon la méthode de la mise en équivalence, et a maintenu la méthode de l'intégration proportionnelle.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable, directe ou indirecte, sont mises en équivalence.

Regroupements d'entreprises

Les principes comptables suivis dans le cadre des regroupements d'entreprises sont conformes à la norme IFRS 3 et sont explicités dans les paragraphes relatifs aux droits de vote potentiels, aux engagements d'achats d'actions et aux écarts d'acquisition.

Droits de vote potentiels et engagements d'achats d'actions

Les droits de vote potentiels constitués par des options d'achat sur des minoritaires sont pris en considération dans l'appréciation du contrôle exclusif par le Groupe uniquement lorsque ces options sont immédiatement exerçables.

Lorsqu'il existe des options croisées d'achat et de vente contractées avec un minoritaire sur des titres d'une société dont le Groupe détient le contrôle, le Groupe prend en compte la détention en résultant dans le calcul des pourcentages d'intérêts. Cette position conduit à reconnaître dans les comptes une dette sur investissement, présentée dans les autres passifs, correspondant à la valeur actualisée du prix d'exercice estimé de l'option de vente en contrepartie d'une diminution des intérêts minoritaires et de la constatation d'un écart d'acquisition. La variation ultérieure de juste valeur de la dette est enregistrée en écart d'acquisition.

Actifs et passifs détenus en vue de la vente – abandon d'activité

Les actifs et passifs qui sont immédiatement disponibles pour être vendus, et dont la vente est hautement probable, sont classés en actifs et passifs détenus en vue de la vente. Quand plusieurs actifs sont destinés à être cédés lors d'une transaction unique, on considère le groupe d'actifs dans son ensemble ainsi que les passifs qui s'y rattachent.

Les actifs, ou groupes d'actifs, détenus en vue de la vente sont évalués au montant le plus faible entre la valeur

nette comptable et la juste valeur nette des coûts de cession. Les actifs non courants classés comme détenus pour la vente ne sont plus amortis. Lorsque les actifs destinés à être cédés sont des sociétés consolidées, un impôt différé est constaté sur la différence entre la valeur en consolidation des titres cédés et leurs valeurs fiscales en application de la norme IAS 12.

Les actifs et passifs détenus en vue de la vente sont classés respectivement sur deux lignes du bilan consolidé et les comptes de produits et de charges restent consolidés ligne à ligne dans le compte de résultat du Groupe. Pour les actifs et passifs qui font l'objet d'un abandon d'activité, les comptes de produits et de charges sont regroupés sur une seule ligne dans le compte de résultat du Groupe.

A chaque clôture, la valeur des actifs et passifs détenus en vue de la vente est revue afin de déterminer s'il y a lieu de constater une dotation ou une reprise de provision dans le cas où la juste valeur nette des coûts de cession aurait évolué.

Transactions internes

Les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes à l'ensemble consolidé sont éliminés.

Intérêts minoritaires

Si les capitaux propres de fin de période d'une société consolidée sont négatifs, la part des intérêts minoritaires dans ces capitaux propres est prise en charge par le Groupe, sauf si les tiers ont une obligation expresse de combler leur quote-part de pertes. Si ces sociétés redeviennent bénéficiaires, la part du Groupe dans leur résultat est prise en compte par l'actionnaire majoritaire à hauteur des pertes comptabilisées antérieurement.

Les transactions avec des minoritaires sont traitées de la même manière que des transactions avec des tiers externes au Groupe.

Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les états financiers consolidés sont présentés en euro, qui est la monnaie fonctionnelle et de présentation de la Compagnie de Saint-Gobain.

Les actifs et passifs des filiales hors zone euro sont convertis au taux de change en vigueur à la clôture de la période et les postes du compte de résultat sont convertis au taux moyen de change de la période, sauf en cas de variations significatives des cours.

La part du Groupe dans les pertes ou les profits de conversion est comprise dans le poste "Ecart de conversion" inclus dans les capitaux propres, jusqu'à ce que les actifs ou passifs et toutes les opérations en devises étrangères auxquels ils se rapportent soient vendus ou liquidés. Dans ce cas, ces différences de conversion sont comptabilisées dans le résultat de l'opération. Le Groupe ayant retenu l'option de la norme IFRS 1 de réintégrer les réserves de conversion cumulées antérieures au 1^{er} janvier 2004 dans les réserves consolidées, les différences de conversion accumulées ont été annulées au 1^{er} janvier 2004.

Opérations en devises

Les charges et les produits des opérations en devises autres que la monnaie fonctionnelle de la Compagnie de Saint-Gobain sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les actifs et les dettes en devises sont convertis au taux de clôture, et les écarts de change résultant de cette conversion sont enregistrés dans le compte de résultat, à l'exception de ceux relatifs aux prêts et emprunts entre des entités consolidées du Groupe qui, en substance, font partie intégrante de l'investissement net dans une filiale étrangère, et qui sont portés, nets d'impôt, au poste « Ecart de conversion », inclus dans les capitaux propres.

POSTES DU BILAN

Ecarts d'acquisition

Lors d'une acquisition, les actifs, les passifs et les passifs éventuels de la filiale sont comptabilisés à leur juste valeur dans un délai d'affectation de douze mois et rétroactivement à la date de l'acquisition.

Le coût d'acquisition correspond au montant de trésorerie ou d'équivalents de trésorerie versé au vendeur augmenté des coûts directement attribuables à l'acquisition tels que les honoraires payés aux banques d'affaires, aux avocats, aux auditeurs, et aux experts dans le cadre de leurs missions de conseil.

Tout surplus du coût d'acquisition par rapport à la quote-part de l'acquéreur dans les justes valeurs des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables acquis est comptabilisé en écart d'acquisition. Toute différence négative entre le coût d'acquisition et la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables acquis est reconnue en résultat au cours de l'exercice d'acquisition.

Les écarts d'acquisition se rapportant aux sociétés mises en équivalence sont inclus dans la ligne « titres mis en équivalence ».

Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles comprennent principalement les brevets, les marques, les logiciels et les frais de développement. Elles sont évaluées au coût historique diminué du cumul des amortissements et des dépréciations.

Les marques de distribution acquises et certaines marques industrielles acquises sont traitées comme des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie du fait de leur forte notoriété sur le plan national et/ou international. Elles sont donc non amorties et soumises systématiquement à des tests de dépréciation annuels. Les autres marques sont amorties sur leur durée d'utilité qui n'excède pas 40 ans.

Les coûts encourus lors de la phase de développement des logiciels créés sont inscrits à l'actif en immobilisations incorporelles. Il s'agit principalement des frais de configuration, de programmation et de tests. Les brevets et les logiciels acquis sont amortis sur leur durée d'utilisation estimée. Les brevets sont amortis sur une période n'excédant pas 20 ans. Les logiciels acquis sont amortis sur une période comprise entre 3 et 5 ans.

Les frais de recherche sont comptabilisés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les frais de développement qui remplissent les critères d'inscription à l'actif de la norme IAS 38 sont inclus dans les immobilisations incorporelles et sont amortis sur une durée d'utilisation estimée n'excédant pas 5 ans à compter de la date de première commercialisation des produits.

Les quotas d'émission de gaz à effet de serre n'ont pas été comptabilisés à l'actif du bilan consolidé, l'interprétation IFRIC 3 ayant été retirée. En cas d'insuffisance entre les émissions et les droits attribués au niveau du Groupe, une provision est constatée dans les comptes consolidés. Les éléments d'évaluation de ces quotas disponibles à la date d'arrêté sont présentés en note 4.

Immobilisations corporelles

Les terrains, bâtiments et équipements sont évalués au coût historique diminué du cumul des amortissements et des dépréciations.

Le coût des actifs peut également inclure des frais accessoires directement attribuables à l'acquisition tels que le dénouement des opérations de couverture sur les flux de trésorerie liés aux achats d'immobilisations corporelles.

Les dépenses encourues au cours des phases d'exploration, de prospection et d'évaluation des ressources minérales sont inscrites en immobilisations corporelles quand il est probable que des avantages économiques futurs découleront de ces dépenses. Elles comprennent notamment les études topographiques ou géologiques, les frais de forage, les échantillonnages et tous les coûts permettant l'évaluation de la faisabilité technique et de la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale.

Les intérêts des emprunts affectés à la construction et à l'acquisition des actifs corporels sont comptabilisés en charges financières et ne sont pas immobilisés dans le coût de l'actif.

Le Groupe n'a pas retenu de valeur résiduelle pour ses immobilisations sauf pour l'immeuble de son siège social, seul actif non industriel significatif. En effet, la plupart des actifs industriels sont destinés à être utilisés jusqu'à la fin de leur durée de vie et il n'est, en règle générale, pas envisagé de les céder.

L'amortissement des immobilisations corporelles à l'exception des terrains est calculé suivant le mode linéaire en fonction des composants et de leurs durées d'utilité effectives qui font l'objet d'une revue régulière.

Usines et bureaux principaux	30 – 40 ans
Autres immeubles	15 – 25 ans
Machines de production et équipements	5 – 16 ans
Véhicules	3 – 5 ans
Mobilier, agencements, matériels de bureau et informatique	4 – 16 ans

Les carrières de gypse sont amorties en fonction des quantités extraites sur l'exercice rapportées à la capacité d'extraction sur la durée estimée d'utilisation.

Dans le cas de dégradation immédiate et lorsque le Groupe a une obligation légale ou implicite de remise en état d'un site dans des conditions fixées contractuellement, des provisions pour réhabilitation de sites sont comptabilisées et constituent un composant de l'actif. Ces provisions sont révisées périodiquement et font l'objet d'une actualisation financière sur la durée prévisionnelle d'exploitation. Le composant est amorti sur la même durée de vie que les mines et carrières.

Les subventions d'investissement reçues au titre d'achat d'immobilisations sont comptabilisées au passif du bilan dans le poste "Autres dettes" et sont créditées dans le compte de résultat en fonction de la durée d'utilité effective des immobilisations pour lesquelles elles ont été attribuées.

Contrats de location-financement et locations simples

Les immobilisations faisant l'objet d'un contrat de location-financement ayant pour effet de transférer au Groupe les avantages et les risques inhérents à la propriété sont comptabilisées à l'actif en immobilisations corporelles (terrains, bâtiments et équipements). A la signature du contrat de location-financement, le bien est comptabilisé à l'actif pour un montant égal à la juste valeur du bien loué ou bien, si elle est plus faible, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

Ces immobilisations sont amorties suivant la méthode linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée déterminée selon les mêmes critères que ceux utilisés pour les immobilisations dont le Groupe est propriétaire ou bien, en fonction de la durée du contrat si celle-ci est plus courte. La dette correspondante, nette des intérêts financiers, est inscrite au passif.

Les frais de location simple sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Actifs financiers non courants

Les actifs financiers non courants comprennent les titres disponibles à la vente et autres titres ainsi que les autres actifs non courants, principalement des prêts à long terme, des dépôts de garantie et des cautionnements.

Les titres de participation classés en catégorie « disponibles à la vente » sont valorisés à la juste valeur. Les pertes et les gains latents sur ces titres sont enregistrés contre les capitaux propres sauf en cas de perte de valeur durable et/ou significative, où une provision pour dépréciation est comptabilisée en résultat.

Dépréciation des actifs

Le Groupe réalise régulièrement des tests de valeur de ses actifs : immobilisations corporelles, écarts d'acquisition et autres immobilisations incorporelles. Ces tests consistent à rapprocher la valeur nette comptable des actifs de leur valeur recouvrable qui correspond au montant le plus élevé entre leur juste valeur diminuée des coûts de la vente et leur valeur d'utilité, estimée par la valeur actuelle nette des flux de trésorerie futurs générés par leur utilisation.

Pour les immobilisations corporelles et incorporelles amortissables, ce test de valeur est réalisé dès que celles-ci génèrent des baisses de chiffre d'affaires et des pertes d'exploitation du fait d'éléments internes ou d'évènements externes, et qu'il n'est pas envisagé, dans le cadre du budget annuel ou du plan qui leur est associé, un redressement significatif.

Pour les écarts d'acquisition et les autres immobilisations incorporelles (dont les marques à durée de vie indéfinie), un test de valeur est effectué au minimum chaque année calendaire sur la base d'un plan à cinq ans. Les écarts d'acquisition sont passés en revue systématiquement et de façon exhaustive au niveau des unités génératrices de trésorerie ou UGT et, en cas de nécessité, un test est réalisé à un niveau plus détaillé. Le Groupe considère ses activités regroupées en Pôles comme des segments de *reporting*, chaque segment pouvant regrouper plusieurs UGT. Une UGT représente une subdivision d'un segment de *reporting*, généralement définie comme une activité principale de ce segment dans une zone géographique donnée. L'UGT correspond en général au niveau auquel le Groupe gère ses activités, et analyse ses résultats dans son *reporting* interne (39 UGT principales définies et suivies pour cette année).

Les principaux écarts d'acquisition et marques se situent dans les UGT suivantes : les activités du Gypse, des Mortiers Industriels et les métiers du pôle Distribution Bâtiment notamment au Royaume-Uni, en France et en Scandinavie.

La méthode retenue pour ces tests de valeur est homogène avec celle pratiquée par le Groupe pour les valorisations de sociétés lors d'acquisition ou de prise de participation. La valeur comptable des actifs des UGT est comparée à leur valeur d'utilité, c'est-à-dire à la valeur actuelle nette des flux de trésorerie futurs hors frais financiers mais après impôts. La méthode prolonge de deux ans le flux de trésorerie de la dernière année au delà du plan à cinq ans, puis prolonge à l'infini pour les écarts d'acquisition un montant normatif de flux (milieu de cycle d'activité) avec un taux de croissance annuel faible (en général 1%, à l'exception des pays émergents ou d'activités à forte croissance organique pour lesquels ce taux est alors de 1,5%). Le taux d'actualisation retenu pour ces flux de trésorerie correspond au coût du capital du Groupe (7,5% en 2008 contre 7% en 2007) augmenté, si nécessaire et suivant les zones géographiques, d'un risque pays (taux variant alors jusqu'à 10%). L'utilisation de taux après impôt aboutit à la détermination de valeurs recouvrables identiques à celles obtenues en utilisant des taux avant impôt avec des flux de trésorerie non fiscalisés.

Différentes hypothèses mesurant la sensibilité de la méthode sont systématiquement testées sur ces paramètres :

- variation du taux de croissance annuel moyen des flux de trésorerie projetés à l'infini de +/- 1% ;
- variation du taux d'actualisation des flux de trésorerie de +/- 0,5%.

Dans le cas où le test de valeur annuel révèle une valeur d'utilité inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constatée si la juste valeur nette des frais de cession est également inférieure à la valeur nette

comptable pour ramener la valeur comptable de l'immobilisation ou de l'écart d'acquisition à sa valeur recouvrable.

Globalement, et pour les acquisitions principales, les tests de cette année n'ont pas indiqué de dépréciations majeures même si, pour des acquisitions encore récentes, principalement l'activité Gypse aux Etats-Unis, les dégradations de l'environnement économique apportent un facteur d'incertitude dans l'élaboration des prévisions de flux de trésorerie utilisées et dans les valorisations obtenues. Il faut cependant noter que l'impact d'une variation défavorable de +0,5% dans le taux d'actualisation, ou bien également de -0,5% dans le taux de croissance moyen des flux de trésorerie projetés à l'infini, n'entraînerait pas de dépréciation des incorporels actuels.

Les pertes de valeur constatées sur les écarts d'acquisition ne sont jamais reprises en résultat. Pour les autres actifs corporels et incorporels, lorsqu'il apparaît un indice montrant que les dépréciations sont susceptibles de ne plus exister, et que la valeur recouvrable excède la valeur comptable de l'actif, les dépréciations antérieurement constatées sont reprises en résultat.

Stocks

Les stocks sont évalués au plus bas de leur coût ou de leur valeur nette de réalisation. Le coût comprend les coûts d'acquisition, de transformation et les autres coûts encourus pour amener le stock dans l'endroit et l'état où il se trouve. Il est généralement calculé selon la méthode du coût moyen pondéré et dans certains cas selon la méthode Premier Entré Premier Sorti. Il peut également inclure le dénouement des couvertures de flux de trésorerie liées à des achats de stocks en devises. La valeur nette de réalisation est le prix de vente dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et de ceux nécessaires pour réaliser la vente.

Créances et dettes d'exploitation

Les créances clients, les dettes fournisseurs, les autres créances et autres dettes sont comptabilisées à la valeur nominale compte tenu des échéances de paiement généralement inférieures à trois mois. Des dépréciations sont constituées pour couvrir les risques de non recouvrement total ou partiel des créances.

Les programmes de titrisation de créances commerciales sont maintenus dans les créances et dans l'endettement à court terme lorsque, après analyse du contrat, les risques sur les créances commerciales ne sont pas transférés en substance aux organismes de financement.

Endettement net

- *Dettes financières à long terme*

Les dettes financières à long terme comprennent les émissions obligataires, les *Medium Term Notes*, les emprunts perpétuels, titres participatifs et toutes les autres dettes financières à long terme, dont les emprunts liés aux contrats de location financement et la juste valeur des dérivés de couverture de taux.

Selon la norme IAS 32, la distinction entre dettes et capitaux propres se fait en fonction de la substance du contrat et non de sa forme juridique. A cet égard, les titres participatifs sont classés dans les dettes financières. Les dettes financières à long terme sont valorisées au coût amorti à la clôture avec un amortissement des primes et frais d'émission calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

- *Dettes financières à court terme*

Les dettes financières à court terme comprennent la part à court terme des emprunts cités ci-dessus ainsi que les programmes de financement à court terme comme les *Commercial Paper* ou les Billets de trésorerie, les concours bancaires et autres dettes bancaires à court terme, et enfin la juste valeur des dérivés d'endettement non qualifiés de couverture. Les dettes financières à court terme sont valorisées au coût amorti à la clôture avec un amortissement des primes et frais d'émission calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

- *Disponibilités et équivalents de trésorerie*

Les disponibilités et équivalents de trésorerie sont principalement constitués de comptes de caisse, de comptes bancaires et de valeurs mobilières de placement qui sont cessibles à court terme, très liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et dont les sous-jacents ne présentent pas de risques significatifs de fluctuations. Les valeurs mobilières de placement sont réévaluées à leur juste valeur par le compte de résultat.

Les éléments décrits ci-dessus sont détaillés en note 18.

Instruments dérivés de change, taux et matières (swaps, options, contrats à terme)

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés de taux, de change et de matières premières dans le but de couvrir les risques liés aux variations des taux d'intérêt, des devises et des cours des matières premières qui peuvent survenir dans le cadre de ses opérations courantes.

Selon les normes IAS 32 et 39, tous ces instruments sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur, qu'ils entrent dans une relation de couverture ainsi qualifiable et reconnue en IAS 39 ou non.

L'impact de la variation de juste valeur des instruments dérivés inclus dans des relations de couverture dites de « juste valeur » et des instruments dérivés non qualifiés comptablement d'instruments de couverture au cours de l'exercice est enregistré en compte de résultat (en résultat opérationnel pour les dérivés de change et de matières premières non spéculatifs et en résultat financier pour les autres dérivés). En revanche, l'impact de la part efficace de la variation de juste valeur des instruments dérivés inclus dans des relations de couverture dites de « flux futurs » est comptabilisé directement en capitaux propres, la part inefficace étant comptabilisée dans le compte de résultat.

- *Cas des dérivés inclus dans des relations de couvertures de « juste valeur » :*

Ce type de comptabilité de couverture est appliqué par le Groupe à une grande partie des instruments dérivés de taux (swaps échangeant des taux fixes contre des taux variables). Ceux-ci sont en effet adossés à des dettes à taux fixe qui sont exposées à un risque de juste valeur. L'application de la comptabilité de couverture de « juste valeur » permet de réévaluer à leur juste valeur et à hauteur du risque couvert les dettes entrant dans les relations de couverture définies par le Groupe. Cette réévaluation de la dette couverte a pour effet de limiter l'impact en résultat des variations de juste valeur des swaps de taux à celui de l'inefficacité de la couverture.

- *Cas des dérivés inclus dans des relations de couvertures de « flux futurs » :*

Ce type de comptabilité de couverture est appliqué par le Groupe principalement à des instruments dérivés permettant de fixer le coût des investissements futurs (financiers ou corporels) et le prix des achats futurs (swaps échangeant des prix fixes contre des prix variables) essentiellement de gaz, de fuel et de devises (change à terme). Ceux-ci sont en effet adossés à des achats hautement probables. L'application de la comptabilité de couverture de « flux futurs » permet de différer dans un compte de réserves en capitaux propres l'impact en résultat de la part efficace des variations de justes valeurs de ces swaps. Cette réserve a vocation à être reprise en résultat le jour de la réalisation et de l'enregistrement en compte de résultat de l'élément couvert. Comme indiqué ci-dessus pour la couverture de juste valeur, ce traitement comptable a pour effet de limiter l'impact en résultat des variations de juste valeur des swaps de taux à celui de l'inefficacité de la couverture.

- *Cas des dérivés non qualifiés de couverture :*

Leurs variations de juste valeur au cours de l'exercice sont enregistrées en compte de résultat. Les instruments concernés sont principalement, les swaps de taux et de devises, les dérivés optionnels de gaz, de change et de taux, et enfin les swaps cambistes et les changes à terme.

Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur des instruments financiers actifs et passifs est déterminée par référence à un cours coté sur un marché actif lorsqu'il existe. A défaut, elle est calculée en utilisant une technique d'évaluation reconnue telle que la juste valeur d'une transaction récente et similaire ou d'actualisation des flux futurs à partir de données de marché observables.

La juste valeur des actifs et passifs financiers courts termes est assimilable à leur valeur au bilan compte tenu de l'échéance proche de ces instruments.

Avantages au personnel - régimes à prestations définies

Après leur départ en retraite, les anciens salariés du Groupe perçoivent des pensions selon des systèmes conformes aux réglementations locales. A ces prestations s'ajoutent des retraites directement à la charge de certaines sociétés françaises et étrangères du Groupe.

En France, à leur départ en retraite, les salariés du Groupe reçoivent une indemnité dont le montant varie en fonction de l'ancienneté et des autres modalités de la convention collective dont ils relèvent.

Les engagements du Groupe en matière de retraite et d'indemnités de départ en retraite sont calculés pour la clôture par des actuaires indépendants. Ils sont déterminés en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière et en tenant compte des conditions économiques propres à chaque pays. Ces engagements peuvent être financés par des fonds de retraite et l'engagement résiduel est constaté en provision au bilan.

Les effets des modifications de régimes (coûts des services passés) sont amortis linéairement sur la durée résiduelle d'acquisition des droits ou amortis immédiatement s'ils sont acquis.

Les écarts actuariels résultent des changements d'hypothèses actuarielles retenues d'une période sur l'autre dans l'évaluation des engagements et des actifs de couverture, ainsi que des conditions de marché effectivement constatées par rapport à ces hypothèses, et des changements législatifs. Ces écarts sont immédiatement enregistrés dans la période de leur constatation en contrepartie des capitaux propres.

Aux Etats-Unis, en Espagne et en Allemagne, après leur départ en retraite, les anciens salariés du Groupe bénéficient d'avantages autres que les retraites, notamment concernant la prévoyance. Les engagements calculés à ce titre selon une méthode actuarielle sont couverts par une provision constatée au bilan.

Enfin, un certain nombre d'avantages, tels que les médailles du travail, les primes de jubilé, les rémunérations différées, les avantages sociaux particuliers ou les indemnités de fin de contrats dans différents pays, fait également l'objet de provisions actuarielles. Le cas échéant, les écarts actuariels dégagés dans l'année sont amortis immédiatement dans l'exercice de leur constatation.

Le Groupe a choisi de comptabiliser en résultat financier le coût des intérêts des engagements et le rendement attendu des actifs de couverture.

Avantages au personnel - régimes à cotisations définies

Les cotisations à un régime à cotisations définies sont comptabilisées en charges dans l'exercice où elles sont encourues.

Avantages au personnel - paiements en actions

Le Groupe Saint-Gobain a choisi d'appliquer par anticipation au 1^{er} janvier 2004 la norme IFRS 2 à l'ensemble de ses plans d'options sur actions à compter de celui mis en place le 20 novembre 2002.

Les charges d'exploitation relatives aux plans d'options sur actions sont calculées sur la base d'un modèle Black & Scholes. Les paramètres retenus sont les suivants :

- la volatilité tient compte à la fois de la volatilité historique constatée sur le marché de l'action et observée sur une période glissante de 10 ans, et de la volatilité implicite telle que mesurée par le marché des options. Les périodes correspondant à une volatilité anormale sont exclues des observations ;
- la durée moyenne de détention est déterminée sur la base des comportements réels des bénéficiaires d'options ;
- les dividendes anticipés sont appréciés sur la base de l'historique des dividendes depuis 1988 ;
- le taux d'intérêt sans risque retenu est le taux des emprunts d'Etat à long terme.

La charge ainsi calculée est étalée sur la période d'acquisition des droits, 3 à 4 ans selon les cas.

Pour les options de souscription, les sommes perçues lorsque les options sont levées, sont créditées aux postes « capital social » (valeur nominale) et « prime d'émission », nettes des coûts de transaction directement attribuables.

S'agissant du Plan d'Epargne Groupe (PEG), le Groupe applique une méthode de calcul de la charge qui tient compte de l'incessibilité des actions attribuées aux salariés pendant une période de cinq ans ou dix ans. Le coût correspondant à cette période d'incessibilité est valorisé et vient en déduction de la décote de 20% octroyée par le Groupe aux salariés. Les paramètres de calcul sont les suivants :

- le prix d'exercice est celui fixé par le Conseil d'administration correspondant à la moyenne des 20 derniers cours d'ouverture de Bourse à laquelle une décote de 20% est appliquée ;
- la date d'attribution des droits est la date d'annonce du plan aux salariés soit, pour Saint-Gobain, la date de publication des conditions du plan sur le site intranet du Groupe ;
- le taux du prêt consenti aux salariés, utilisé pour déterminer le coût de l'incessibilité des actions, est le taux que consentirait une banque à un particulier présentant un profil de risque moyen dans le cadre d'un prêt à la consommation *in fine* sans affectation pour une durée de 5 ans ou 10 ans.

En 2008 et 2007, le Groupe Saint-Gobain a mis en œuvre un Plan d'Epargne Groupe avec effet de levier (« PEG levier »). Ce PEG assorti d'une décote de 15% permet aux salariés qui y souscrivent de bénéficier *in fine* de la plus-value attachée à dix actions pour une seule action souscrite. La charge IFRS 2 est calculée selon les mêmes modalités que le PEG classique mais en valorisant l'avantage spécifique que constitue la faculté accordée aux salariés de bénéficier de conditions de marché identiques à celles du Groupe.

La charge des deux plans est constatée en totalité à la clôture de la période de souscription, dès le 1^{er} semestre.

Capitaux propres

- *Primes et réserve légale*

Les primes liées au capital de la société mère Compagnie de Saint-Gobain, qui représentent la partie des apports purs et simples non comprise dans le capital social, ainsi que la réserve légale qui correspond à une fraction cumulée du bénéfice net annuel de la société mère, figurent dans le poste « primes et réserve légale ».

- *Réserves et résultat consolidé*

Les réserves et résultat consolidé correspondent à la part revenant au Groupe dans les résultats consolidés accumulés de toutes les sociétés comprises dans le périmètre de consolidation, nets des distributions.

- *Actions propres*

Les actions propres sont inscrites pour leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Les résultats nets de cession de ces titres sont imputés directement dans les capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.

Autres provisions et passifs courants et non courants

- *Provisions pour autres passifs*

Une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation (juridique ou implicite) à l'égard d'un tiers résultant d'événements passés, dont la mesure peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'elle se traduira par une sortie de ressources.

Si le montant ou l'échéance ne peuvent être estimés avec suffisamment de fiabilité, alors il s'agit d'un passif éventuel qui constitue un engagement du Groupe, sauf dans le cadre des acquisitions où les passifs éventuels sont comptabilisés au bilan consolidé.

Les provisions pour autres passifs significatives dont les dates de paiement peuvent être anticipées font l'objet d'une actualisation.

- *Dettes sur investissements*

Les dettes sur investissements sont constituées des engagements d'achats de titres de participation aux actionnaires minoritaires et des dettes sur acquisition de titres de sociétés du Groupe, comprenant notamment des compléments de prix. Ces dettes sont revues périodiquement. Par ailleurs, l'incidence de leur désactualisation est comptabilisée en résultat financier.

ELEMENTS DU COMPTE DE RESULTAT

Comptabilisation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires provenant de la vente de marchandises ou de services est comptabilisé net des remises et des avantages commerciaux consentis et des taxes sur vente, dès lors que le transfert aux clients des risques et avantages inhérents à la propriété a eu lieu ou que le service a été rendu, ou en fonction du pourcentage d'avancement du service rendu.

Concernant les contrats de construction, les sociétés du Groupe comptabilisent leurs chantiers selon la méthode de l'avancement. Quand le résultat d'un contrat de construction peut être estimé de façon fiable, le produit et les coûts sont comptabilisés en fonction du degré d'avancement de l'activité du contrat à la date de clôture du bilan. Lorsque le résultat d'un contrat de construction ne peut pas être estimé de façon fiable, le revenu est comptabilisé à hauteur des coûts encourus s'il est probable que ces coûts seront recouverts. Enfin, lorsqu'il est probable que le total des coûts sera supérieur au total des produits, la perte attendue est comptabilisée immédiatement.

La part des contrats de construction dans le chiffre d'affaires n'est pas significative au niveau du Groupe.

Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation mesure la performance des activités des Pôles. C'est l'indicateur principal de gestion utilisé en interne et en externe depuis de nombreuses années. Les profits et pertes de change et variations de juste valeur des instruments de couverture non qualifiés relatifs à des éléments d'exploitation sont enregistrés en résultat d'exploitation.

Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels comprennent principalement les dotations nettes aux provisions pour litiges et environnement, les résultats de réalisations et dépréciations d'actifs, et les charges de restructuration supportées à l'occasion de cessions ou d'arrêts d'activités ainsi que les charges relatives aux dispositions prises en faveur du personnel visé par des mesures d'ajustement d'effectifs.

Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel comprend l'ensemble des produits et des charges autres que le résultat financier, la quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence et les impôts sur les résultats.

Résultat financier

Le résultat financier comprend le coût de l'endettement financier brut, les produits de trésorerie, le coût net financier des retraites après prise en compte du rendement des fonds et les autres charges et produits financiers.

Impôts sur les résultats

L'impôt exigible est le montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéfice imposable d'une période, déterminé en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, et tout ajustement du montant de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes.

Les impôts différés actifs et passifs sont calculés selon l'approche bilancielle de la méthode du report variable à partir des différences temporelles existant entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs figurant au bilan. Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'impôts dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé et le passif réglé, sur la base des réglementations fiscales qui ont été adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels la différence temporelle correspondante pourra être imputée. Les actifs d'impôts différés sont examinés à chaque date de clôture et dépréciés en cas de risque de non recouvrement.

Les impôts exigibles en cas de distribution des réserves des filiales ne font pas l'objet de provision lorsqu'il est prévu que ces réserves restent détenues de manière permanente par les filiales.

En référence à l'interprétation SIC-21, un impôt différé passif est comptabilisé sur les marques acquises dans le cadre de regroupements d'entreprises.

Les impôts différés sont comptabilisés en charges ou en profits dans le compte de résultat sauf lorsqu'ils sont engendrés par des éléments imputés directement en capitaux propres. Dans ce cas, les impôts différés sont également imputés en capitaux propres.

Résultat par action

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice après déduction des actions conservées par le Groupe.

Le résultat dilué par action est calculé sur la base du résultat net ajusté (note 24) en prenant en compte dans le nombre moyen d'actions en circulation la conversion de l'ensemble des instruments dilutifs existants (plan d'options sur actions et obligations convertibles en actions). Pour les options, la méthode utilisée est celle du « rachat d'actions » selon laquelle, les fonds qui seront recueillis lors de l'exercice ou de l'achat des actions sont affectés en priorité aux achats d'actions au prix de marché.

Résultat net courant

Le résultat net courant correspond au résultat après impôts et intérêts minoritaires diminué des plus ou moins-values de cession, des dépréciations d'actifs, des provisions non récurrentes significatives et des impôts et intérêts minoritaires afférents.

Son calcul est explicité en note 23.

Retour sur capitaux employés

Le retour sur capitaux employés ou ROCE est l'expression en pourcentage du rapport entre le résultat d'exploitation de l'exercice annualisé après correction des variations du périmètre de consolidation, rapporté aux actifs à la clôture de l'exercice, qui incluent : les immobilisations corporelles nettes, le besoin en fonds de roulement, les écarts d'acquisition nets, les autres immobilisations incorporelles, et qui excluent les impôts différés sur les marques et terrains non amortissables.

Marge brute d'autofinancement

La marge brute d'autofinancement correspond à la trésorerie nette dégagée par les opérations de l'exercice à l'exclusion de celle provenant des variations du besoin en fonds de roulement, des variations d'impôts courants, des flux de provisions pour autres passifs et des flux de provisions pour impôts différés. Les dotations aux provisions non récurrentes significatives ont été retraitées pour la détermination de la marge brute d'autofinancement.

Le calcul de la marge brute d'autofinancement est explicité en note 23.

Marge brute d'autofinancement hors impôts sur plus ou moins-values

La marge brute d'autofinancement hors impôts sur plus ou moins-values correspond à la marge brute d'autofinancement diminuée de l'impôt sur cession.

Son calcul est explicité en note 23.

INFORMATIONS SECTORIELLES

En raison de l'organisation interne du Groupe, les axes de présentation retenus pour les informations sectorielles sont les pôles et activités pour l'axe primaire et les zones géographiques pour l'axe secondaire.

NOTE 2 – EVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION**Evolution du nombre de sociétés consolidées**

Exercice 2008	France	Etranger	Total
<u>INTEGRATION GLOBALE</u>			
1 ^{er} janvier	210	1 206	1 416
Nouvelles sociétés consolidées	35	131	166
Sociétés absorbées	(34)	(199)	(233)
Sociétés sorties du périmètre	(3)	(12)	(15)
Changement de méthode de consolidation		1	1
31 décembre	208	1 127	1 335
<u>INTEGRATION PROPORTIONNELLE</u>			
1 ^{er} janvier	2	11	13
Nouvelles sociétés consolidées		6	6
Sociétés sorties du périmètre			0
Changement de méthode de consolidation		3	3
31 décembre	2	20	22
<u>MISE EN EQUIVALENCE</u>			
1 ^{er} janvier	6	73	79
Nouvelles sociétés consolidées	1	11	12
Sociétés absorbées		(6)	(6)
Sociétés sorties du périmètre		(11)	(11)
Changement de méthode de consolidation		(4)	(4)
31 décembre	7	63	70
TOTAL AU 31 décembre	217	1 210	1 427

Variations significatives de périmètre

Exercice 2008

Le Groupe Saint-Gobain a procédé, le 13 mars 2008, à l'acquisition effective du groupe Maxit auprès d'HeidelbergCement pour un montant de 2 087 millions d'euros dont 559 millions d'euros d'endettement net acquis.

Maxit a été consolidé par intégration globale à compter du 1^{er} mars 2008 et fait partie de l'activité Mortiers Industriels. La contribution au chiffre d'affaires consolidé de l'exercice est de 1 019 millions d'euros.

Au 31 décembre 2008, l'allocation provisoire du prix d'acquisition aux actifs et passifs identifiables a concerné principalement la réévaluation des stocks pour 13 millions d'euros, des immobilisations corporelles pour 48 millions d'euros, une diminution des immobilisations financières pour 11 millions d'euros et une augmentation des passifs et passifs éventuels pour 19 millions d'euros avant impôts. Le montant de l'écart d'acquisition résiduel non affecté au 31 décembre 2008 est de 1 539 millions d'euros.

Au 1^{er} semestre 2008, le Groupe a fait l'acquisition de la société de négoce de matériaux danois Dalhoff Larsen & Horneman A/S (DLH) et de la société de négoce de matériaux estonienne Famar Desi. Le Groupe a également fait l'acquisition du groupe britannique de distribution de matériaux Gibbs & Dandy au terme d'une offre publique d'achat (OPA) clôturée le 1^{er} juillet 2008.

Exercice 2007

Le pôle Distribution Bâtiment avait réalisé diverses acquisitions principalement en France, en Grande-Bretagne, en Allemagne, aux Pays-Bas, en Espagne et aux Etats-Unis.

Le 31 août 2007, le Groupe Saint-Gobain avait acquis le groupe Norandex aux Etats-Unis. Le chiffre d'affaires de l'activité de distribution, consolidé sur quatre mois en 2007, s'était élevé à 161 millions d'euros.

Les sociétés Izocam et Saint-Gobain Envases SA acquises fin 2006, et préalablement intégrées par mise en équivalence, avaient été consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle pour la première et de l'intégration globale pour la seconde à compter du 1^{er} janvier 2007.

Suite à l'accord conclu avec le fonds d'investissement Sagard et Cognetas, le groupe Saint-Gobain Desjonquères et ses filiales, qui était classé en actifs et passifs détenus en vue de la vente au 31 décembre 2006, avait fait l'objet d'une vente effective le 29 mars 2007. La plus-value relative à la cession de la totalité des titres avait été enregistrée dans les « autres produits opérationnels » (note 21). Le chiffre d'affaires consolidé du premier trimestre 2007 s'était élevé à 149 millions d'euros.

Le Groupe Saint-Gobain a choisi de réinvestir à hauteur de 19,9% dans la holding Cougard Investissements, société mère du nouveau groupe Desjonquères (SGD) pour 42 millions d'euros. Ce réinvestissement se décompose en 14 millions d'euros de titres disponibles à la vente qui figurent dans les « autres actifs non courants » et 28 millions d'euros d'obligations convertibles qui sont également classées dans les « autres actifs non courants ». Les variations de juste valeur de ces obligations convertibles transitent par le compte de résultat.

Le 1^{er} novembre 2007, le Groupe avait cédé ses activités Renforcement et Composites (hors activités américaines de fibres de renforcement) à Owens Corning. Les actifs et passifs des activités Renforcement et Composites avaient été regroupés au 30 juin 2007 sur les postes actifs et passifs détenus en vue de la vente du bilan consolidé, et ce jusqu'au 31 octobre 2007, date effective de la cession. Le chiffre d'affaires externe sur dix mois en 2007 s'était élevé à 558 millions d'euros.

Exercice 2006

En 2005, le Groupe avait fait l'acquisition de 100% des titres de la société chinoise Xugang (Xuzhou General Iron and Steel Works) pour un montant de 83 millions d'euros (94 millions d'euros y compris endettement net acquis). L'acquisition ayant été autorisée par les autorités chinoises fin décembre 2005, cette société avait été consolidée au 1^{er} janvier 2006. Le chiffre d'affaires de l'exercice 2006 s'élevait à 126 millions d'euros.

Au cours du 1^{er} semestre 2006, le Groupe avait pris le contrôle de 100% de la société Irlandaise JP Corry. Cette société avait été consolidée à compter du 1^{er} juin 2006. Le chiffre d'affaires 2006 estimé sur douze mois s'élevait à 151 millions d'euros.

Par ailleurs, le Groupe avait conclu la cession au groupe MeadWestvaco de sa filiale Saint-Gobain Calmar. Celle-ci avait été présentée en actifs et passifs détenus en vue de la vente à compter du 26 janvier 2006, date de l'annonce du processus de cession, et ce jusqu'au 30 juin 2006, date effective de la cession. Le chiffre d'affaires consolidé sur six mois en 2006 s'élevait à 182 millions d'euros.

Impacts sur le bilan consolidé

En 2008, l'impact des changements de périmètre et du mode de consolidation sur les postes du bilan se présente comme suit :

	Entrée de périmètre de Maxit	Autres entrées de périmètre	Sorties de périmètres
<i>(en millions d'euros)</i>			
Impact sur les postes d'actif			
Actif non courant	2 023	755	(39)
Stocks	154	151	(22)
Créances clients	200	107	(46)
Autres actifs courants hors disponibilités	10	75	1
	2 387	1 088	(106)
Impact sur les postes du passif			
Capitaux propres et intérêts minoritaires	1	7	(10)
Provisions pour retraites et avantages au personnel	37	11	(1)
Passifs à long terme	67	25	(5)
Dettes fournisseurs	73	127	(25)
Autres dettes et passifs court terme	122	68	(15)
	300	238	(56)
Valeur d'entreprise des sociétés consolidées acquises / cédées (a)	2 087	850	(50)
Impact sur les postes d'endettement net du Groupe*			
Impact sur les disponibilités et équivalents de trésorerie	17	85	(8)
Impact sur l'endettement net hors disponibilités (b)	576	135	(8)
	559	50	0
Acquisitions / cessions de titres de sociétés consolidées nettes de la trésorerie acquise / cédée (a) - (b)	1 511	715	(42)

* Correspond aux dettes financières, crédits de trésorerie et disponibilités des sociétés acquises / cédées

Actifs et passifs détenus en vue de la vente

En 2008, l'activité américaine de fibres de renforcement a été arrêtée et ne figure plus en actifs et passifs détenus en vue de la vente.

En 2007, les actifs et passifs de l'activité « Renforcement et Composites » avaient été regroupés au 30 juin sur les postes actifs et passifs détenus en vue de la vente du bilan consolidé. L'activité « Renforcement et Composites » a été cédée au 1^{er} novembre 2007 sans impact résultat complémentaire compte tenu de la provision exceptionnelle comptabilisée au 30 juin 2007. Au 31 décembre 2007, seule l'activité américaine de fibres de renforcement subsistait en actifs et passifs détenus en vue de la vente.

En 2006, le Groupe était entré dans un processus de cession de son métier flaconnage (Saint-Gobain Desjonquères et filiales) qui s'est concrétisé à la fin du 1^{er} trimestre 2007. En conséquence, les comptes de bilan de ce métier avaient été regroupés au 31 décembre 2006 sur les postes actifs et passifs détenus en vue de la vente du bilan consolidé.

En application de la norme IAS 12, un impôt différé passif relatif aux réserves accumulées au titre des sociétés composant ce métier avait été enregistré en 2006 pour un montant de 10 millions d'euros puis repris au moment de la cession au 31 mars 2007.

La variation des actifs et passifs détenus en vue de la vente est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Actifs	Passifs	Provisions
Au 31 décembre 2006	548	249	0
Transfert	950	278	
Dotations aux provisions			161
Autres mouvements, cessions et reclassements	(1 333)	(486)	(101)
Au 31 décembre 2007	165	41	60
Transfert			
Dotations aux provisions			
Autres mouvements, cessions et reclassements	(165)	(41)	(60)
Au 31 décembre 2008	0	0	0

Le détail des actifs et passifs détenus en vue de la vente est le suivant :

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2008	31 décembre 2007	31 décembre 2006
Immobilisations incorporelles et écarts d'acquisition	0	3	6
Immobilisations corporelles nettes	0	89	220
Autres actifs non courants	0	2	9
Stocks, créances clients et autres créances	0	71	298
Disponibilités et équivalents de trésorerie	0	0	15
Actifs détenus en vue de la vente	0	165	548
Provisions pour retraites et avantages au personnel	0	3	18
Impôts différés et autres passifs non courants	0	11	29
Dettes fournisseurs, autres dettes et autres passifs courants	0	17	158
Dettes financières, emprunts à moins d'un an et banques créditrices	0	10	44
Passifs détenus en vue de la vente	0	41	249

NOTE 3 – ECARTS D'ACQUISITION

<i>(en millions d'euros)</i>	2008	2007	2006
Au 1^{er} janvier			
Valeur brute	9 440	9 481	9 756
Dépréciations cumulées	(200)	(154)	(38)
Valeur nette	9 240	9 327	9 718
Variations			
Evolution du périmètre	2 076	540	28
Dépréciations	(68)	(82)	(125)
Ecart de conversion	(577)	(469)	(289)
Virement en actifs détenus en vue de la vente	0	(76)	(5)
Total des variations de la période	1 431	(87)	(391)
Au 31 décembre			
Valeur brute	10 924	9 440	9 481
Dépréciations cumulées	(253)	(200)	(154)
Valeur nette	10 671	9 240	9 327

En 2008, la variation des écarts d'acquisition s'explique principalement par l'entrée de périmètre du groupe Maxit (coût d'acquisition : 2 087 millions d'euros y compris endettement acquis ; écart d'acquisition : 1 539 millions d'euros après allocation provisoire du prix d'acquisition – note 2) et par diverses acquisitions dans le pôle Distribution Bâtiment notamment en Scandinavie, en Grande-Bretagne, dans les pays Baltes et en France (note 2).

En 2007, la variation des écarts d'acquisition s'expliquait notamment par des évolutions de périmètre. Il s'agissait principalement de l'acquisition de Izocam (coût d'acquisition : 111 millions d'euros dont 42 millions d'euros au titre de 2007 ; écart d'acquisition : 67 millions d'euros), de l'acquisition de Norandex aux Etats-Unis (coût d'acquisition : 273 millions d'euros, écart d'acquisition : 152 millions d'euros) et de diverses acquisitions du Pôle Distribution Bâtiment principalement en France, en Grande-Bretagne, en Allemagne, aux Pays-Bas et en Espagne.

En 2006, la variation des écarts d'acquisition s'expliquait par diverses acquisitions du pôle Distribution Bâtiment principalement en France, en Grande-Bretagne et en Scandinavie, partiellement compensées par des diminutions consécutives aux cessions de l'exercice (note 2). Par ailleurs, les dépréciations de l'exercice concernaient principalement l'activité Bouteilles et Pots en Amérique du Nord pour un montant de 89 millions d'euros.

NOTE 4 – AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Brevets	Marques non amortis- -sables	Logiciels	Frais de dévelop- -pement	Autres	Total immobili- -sations incorporelles
<i>(en millions d'euros)</i>						
Au 1^{er} janvier 2006						
Valeur brute	145	2 822	584	35	291	3 877
Amortissements et dépréciations cumulés	(119)		(407)	(6)	(149)	(681)
Valeur nette	26	2 822	177	29	142	3 196
Variations						
Evolution du périmètre	(7)		50	1	(35)	9
Acquisitions		1	42	11	40	94
Cessions			(1)	(1)	(3)	(5)
Ecart de conversion		20	(7)		(8)	5
Dotation aux amortissements et dépréciations	(3)		(76)	(7)	(10)	(96)
Virement en actifs détenus en vue de la vente			(1)			(1)
Total des variations de la période	(10)	21	7	4	(16)	6
Au 31 décembre 2006						
Valeur brute	111	2 843	630	46	267	3 897
Amortissements et dépréciations cumulés	(95)		(446)	(13)	(141)	(695)
Valeur nette	16	2 843	184	33	126	3 202
Variations						
Evolution du périmètre	3	18	36	1	(15)	43
Acquisitions			57	6	45	108
Cessions			(1)		(2)	(3)
Ecart de conversion	(1)	(98)	(6)		(7)	(112)
Dotation aux amortissements et dépréciations	(2)		(77)	(13)	(15)	(107)
Virement en actifs détenus en vue de la vente			(3)	(2)	(1)	(6)
Total des variations de la période	0	(80)	6	(8)	5	(77)
Au 31 décembre 2007						
Valeur brute	106	2 763	631	47	279	3 826
Amortissements et dépréciations cumulés	(90)		(441)	(22)	(148)	(701)
Valeur nette	16	2 763	190	25	131	3 125
Variations						
Evolution du périmètre	1		46	1	(26)	22
Acquisitions			43	8	28	79
Cessions			(3)		1	(2)
Ecart de conversion		(250)	(8)		(2)	(260)
Dotation aux amortissements et dépréciations	(2)		(76)	(7)	(11)	(96)
Total des variations de la période	(1)	(250)	2	2	(10)	(257)
Au 31 décembre 2008						
Valeur brute	113	2 513	684	54	276	3 640
Amortissements et dépréciations cumulés	(98)		(492)	(27)	(155)	(772)
Valeur nette	15	2 513	192	27	121	2 868

Les autres immobilisations incorporelles comprennent notamment des marques industrielles amortissables pour un montant global de 47 millions d'euros à fin 2008 (48 millions d'euros à fin 2007 et 52 millions à fin 2006).

Les sociétés européennes du Groupe ont procédé en avril 2008 à la dernière restitution des quotas d'émission de gaz à effet de serre consommés dans le cadre du plan d'allocations 2005-2007. Les quotas attribués aux sociétés du Groupe lors de ce premier plan d'allocations excèdent globalement les émissions de gaz à effet de serre de l'ensemble du Groupe. Au 31 décembre 2008, les volumes de quotas d'émissions alloués aux sociétés du Groupe au titre du nouveau plan d'allocations 2008-2012 représentent environ 6,9 millions de tonnes de CO₂ par an.

Pour 2008, les quotas attribués correspondent au niveau des émissions de gaz à effet de serre prévues sur l'année et en conséquence aucune provision n'a été comptabilisée à ce titre dans les comptes du Groupe.

NOTE 5 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrains et carrières	Construc- -tions	Matériels et outillages	Immobilisa- -tions en cours	Total immo- bilisations corporelles
<i>(en millions d'euros)</i>					
Au 1^{er} janvier 2006					
Valeur brute	2 026	6 739	18 603	1 389	28 757
Amortissements et dépréciations cumulés	(257)	(3 252)	(12 411)	(17)	(15 937)
Valeur nette	1 769	3 487	6 192	1 372	12 820
Variations					
Evolution du périmètre et reclassements	12	42	(98)	12	(32)
Acquisitions	57	94	501	1 556	2 208
Cessions	(62)	(42)	(50)	(22)	(176)
Ecart de conversion	(27)	(64)	(193)	(42)	(326)
Dotation aux amortissements et dépréciations	(32)	(288)	(1 180)	(5)	(1 505)
Virement en actifs détenus en vue de la vente	(4)	(45)	(135)	(36)	(220)
Transferts		310	968	(1 278)	0
Total des variations de la période	(56)	7	(187)	185	(51)
Au 31 décembre 2006					
Valeur brute	1 961	6 859	18 040	1 579	28 439
Amortissements et dépréciations cumulés	(248)	(3 365)	(12 035)	(22)	(15 670)
Valeur nette	1 713	3 494	6 005	1 557	12 769
Variations					
Evolution du périmètre et reclassements	(2)	39	30	7	74
Acquisitions	86	149	528	1 529	2 292
Cessions	(24)	(37)	(42)	(17)	(120)
Ecart de conversion	(38)	(83)	(153)	(49)	(323)
Dotation aux amortissements et dépréciations	(33)	(274)	(1 223)	(6)	(1 536)
Virement en actifs détenus en vue de la vente	(9)	(77)	(225)	(92)	(403)
Transferts		299	944	(1 243)	0
Total des variations de la période	(20)	16	(141)	129	(16)
Au 31 décembre 2007					
Valeur brute	1 971	6 944	17 643	1 704	28 262
Amortissements et dépréciations cumulés	(278)	(3 434)	(11 779)	(18)	(15 509)
Valeur nette	1 693	3 510	5 864	1 686	12 753
Variations					
Evolution du périmètre et reclassements	130	228	302	0	660
Acquisitions	94	135	600	1 334	2 163
Cessions	(17)	(26)	(31)	(12)	(86)
Ecart de conversion	(70)	(203)	(279)	(46)	(598)
Dotation aux amortissements et dépréciations	(36)	(273)	(1 195)	(14)	(1 518)
Transferts		417	1 135	(1 552)	0
Total des variations de la période	101	278	532	(290)	621
Au 31 décembre 2008					
Valeur brute	2 116	7 554	19 078	1 415	30 163
Amortissements et dépréciations cumulés	(322)	(3 766)	(12 682)	(19)	(16 789)
Valeur nette	1 794	3 788	6 396	1 396	13 374

En 2008, les acquisitions d'immobilisations corporelles comprennent un montant de 14 millions d'euros (19 millions d'euros en 2007 et 17 millions d'euros en 2006) correspondant aux nouveaux contrats de location-financement non inclus dans le tableau des flux de trésorerie conformément à la norme IAS 7. A la clôture de l'exercice, le montant total des immobilisations en location-financement s'élève à 201 millions d'euros (190 millions d'euros en 2007 et 210 millions d'euros en 2006), voir note 25.

En 2008, la ligne « évolution de périmètre et reclassements » comprend principalement l'incidence de l'acquisition du groupe Maxit pour 438 millions d'euros.

NOTE 6 – TITRES MIS EN EQUIVALENCE

<i>(en millions d'euros)</i>	2008	2007	2006
Au 1^{er} janvier			
Part du Groupe dans les entreprises associées	106	224	131
Ecarts d'acquisition	17	14	8
Titres mis en équivalence	123	238	139
Variations			
Evolution du périmètre	(9)	(114)	107
Ecarts de conversion	(6)	(4)	(11)
Transferts, augmentations de capital et autres mouvements	1	(3)	1
Dividendes payés	(4)	(8)	(5)
Quote-part du Groupe dans le résultat net des sociétés mises en équivalence	11	14	7
Total des variations de la période	(7)	(115)	99
Au 31 décembre			
Part du Groupe dans les entreprises associées	98	106	224
Ecarts d'acquisition	18	17	14
Titres mis en équivalence	116	123	238

En 2008, les titres mis en équivalence s'élèvent à 116 millions d'euros contre 123 millions au 31 décembre 2007.

Les titres mis en équivalence comprennent les titres de la société Compania Industrial El Volcan cotée à la bourse de Santiago du Chili. La quote-part de capitaux propres dans les comptes consolidés est légèrement supérieure à la valeur de marché des titres au cours de clôture du 31 décembre 2008 compte tenu de la volatilité récente des marchés financiers mais est nettement supérieure à la valeur de marché des titres au cours moyen de l'année 2008.

En 2007, la variation des titres mis en équivalence correspondait principalement au changement de méthode de consolidation des sociétés Izocam et Saint-Gobain Envases SA pour 113 millions d'euros.

En 2006, la ligne « évolution de périmètre » correspondait principalement aux entrées en consolidation par mise en équivalence des sociétés Izocam en Turquie et Saint-Gobain Envases SA au Chili pour un total de 116 millions d'euros. Au 31 décembre 2006, la valeur de marché à la bourse d'Istanbul des titres Izocam détenus par Saint-Gobain était très proche de la quote-part de capitaux propres dans les comptes consolidés.

Le chiffre d'affaires réalisé en 2008 par l'ensemble des sociétés mises en équivalence dans leurs comptes individuels s'élève globalement à 798 millions d'euros (939 millions d'euros en 2007 et 1 004 millions d'euros en 2006) et le résultat net à 34 millions d'euros (42 millions d'euros en 2007 et 54 millions d'euros en 2006). Par ailleurs le total des actifs et des passifs de ces sociétés à fin décembre 2008 s'élève respectivement à 766 millions d'euros (849 millions d'euros en 2007 et 917 millions d'euros en 2006) et 448 millions d'euros (493 millions d'euros en 2007 et 524 millions d'euros en 2006).

NOTE 7 – AUTRES ACTIFS NON COURANTS

	Titres disponibles à la vente et autres titres	Prêts, dépôts et cautions	Actifs nets de retraites	Total des autres actifs non courants
<i>(en millions d'euros)</i>				
Au 1^{er} janvier 2006				
Valeur brute	193	262	31	486
Provisions pour dépréciation	(32)	(11)		(43)
Valeur nette	161	251	31	443
Variations				
Evolution du périmètre	(119)			(119)
Augmentations / (diminutions)	9	(37)	90	62
Dotations/reprises des provisions pour dépréciation		4		4
Ecarts de conversion		(9)	(1)	(10)
Transferts et autres mouvements		10		10
Total des variations de la période	(110)	(32)	89	(53)
Au 31 décembre 2006				
Valeur brute	75	225	120	420
Provisions pour dépréciation	(24)	(6)		(30)
Valeur nette	51	219	120	390
Variations				
Evolution du périmètre	(1)	(4)		(5)
Augmentations / (diminutions)	78	(11)	31	98
Dotations/reprises des provisions pour dépréciation	(2)	1		(1)
Ecarts de conversion		(5)	(4)	(9)
Transferts et autres mouvements		(1)		(1)
Total des variations de la période	75	(20)	27	82
Au 31 décembre 2007				
Valeur brute	145	205	147	497
Provisions pour dépréciation	(19)	(6)		(25)
Valeur nette	126	199	147	472
Variations				
Evolution du périmètre	(61)	17		(44)
Augmentations / (diminutions)	9	(2)	89	96
Dotations/reprises des provisions pour dépréciation		(2)		(2)
Ecarts de conversion	(4)	(6)	(30)	(40)
Transferts et autres mouvements		8		8
Total des variations de la période	(56)	15	59	18
Au 31 décembre 2008				
Valeur brute	86	227	206	519
Provisions pour dépréciation	(16)	(13)		(29)
Valeur nette	70	214	206	490

La variation des titres disponibles à la vente et autres titres s'explique principalement par la consolidation en 2008 de sociétés acquises fin 2007. Comme explicité en note 1, les titres disponibles à la vente et autres titres sont valorisés à la juste valeur.

En 2006, la variation des titres disponibles à la vente et autres titres s'expliquait principalement par la consolidation de la société Xugang acquise fin 2005 (note 2).

En 2008, la variation des provisions pour dépréciation des autres actifs non courants s'explique principalement par des dotations aux provisions de 5 millions d'euros (3 millions d'euros en 2007 et 3 millions d'euros en 2006) et des reprises de provisions de 3 millions d'euros (2 millions d'euros en 2007 et 7 millions d'euros en 2006).

NOTE 8 – STOCKS

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2008	31 décembre 2007	31 décembre 2006
Valeur brute			
Matières premières	1 491	1 335	1 312
En-cours de production	274	283	291
Produits finis	4 754	4 639	4 426
Valeur brute des stocks	6 519	6 257	6 029
Provisions pour dépréciation			
Matières premières	(97)	(95)	(98)
En-cours de production	(7)	(9)	(10)
Produits finis	(302)	(320)	(292)
Provisions pour dépréciation des stocks	(406)	(424)	(400)
Valeur nette des stocks	6 113	5 833	5 629

Le coût des produits vendus au cours de l'exercice 2008 s'élève à 32 923 millions d'euros (32 235 millions d'euros en 2007 et 31 180 millions d'euros en 2006).

Les dépréciations de stocks comptabilisées en charges de l'exercice 2008 s'élèvent à 128 millions d'euros (159 millions d'euros en 2007). Les reprises de dépréciations, résultant d'une augmentation de la valeur nette de réalisation des stocks, ont été comptabilisées en diminution des charges de la période pour un montant de 92 millions d'euros en 2008 (94 millions d'euros en 2007).

NOTE 9 – CREANCES CLIENTS ET AUTRES CREANCES

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2008	31 décembre 2007	31 décembre 2006
Valeur brute	6 084	6 595	6 687
Provisions pour dépréciation	(437)	(384)	(386)
Créances clients	5 647	6 211	6 301
Avances versées aux fournisseurs	561	635	582
Créances sociales	26	23	22
Créances fiscales d'exploitation (hors impôts sur les sociétés)	356	327	293
Produits à recevoir	13	12	14
Créances diverses	476	489	485
- France	179	122	116
- Autres pays d'Europe Occidentale	134	156	168
- Amérique du Nord	(11)	16	
- Pays émergents et Asie	174	195	201
Provisions pour dépréciation des autres créances	(8)	(5)	(6)
Autres créances	1 424	1 481	1 390

En 2008, la variation des provisions pour dépréciation des créances clients s'explique principalement par des dotations aux provisions de 101 millions d'euros (76 millions d'euros en 2007 et 56 millions d'euros en 2006) et des reprises de provisions (que les créances aient été recouvrées ou non) de 57 millions d'euros (74 millions d'euros en 2007 et 75 millions d'euros en 2006). A ces montants il faut ajouter 58 millions d'euros (44 millions d'euros en 2007 et 48 millions d'euros en 2006) au titre des pertes sur créances clients irrécouvrables.

Les créances clients et autres créances qui ont essentiellement des échéances à court terme, sont valorisées à la valeur nette comptable qui est proche de la juste valeur.

Le Groupe considère que la concentration du risque de contrepartie lié aux créances clients est limitée du fait de la diversité de ses métiers, du nombre de ses clients et de leurs implantations géographiques mondiales. Par ailleurs, il suit et analyse régulièrement les créances clients en dépassement d'échéance et, le cas échéant une provision est comptabilisée. Le montant des créances clients nettes en dépassement d'échéance s'élevait à 777 millions d'euros à fin 2006, 765 millions d'euros à fin 2007 et 845 millions d'euros à fin 2008 (dont 156 millions d'euros à plus de 3 mois) compte tenu principalement des effets de périmètre.

NOTE 10 – CAPITAUX PROPRES

Nombre d'actions composant le capital social

Au 31 décembre 2008, le nombre d'actions composant le capital social de la Compagnie de Saint-Gobain est de 382 571 985 actions au nominal de 4 € (374 216 152 actions au 31 décembre 2007 et 368 419 723 actions au 31 décembre 2006). Au 31 décembre 2008, le capital est composé d'une seule classe d'actions.

Au cours de l'année 2008, 8 272 947 actions ont été créées au titre du Plan d'Épargne du Groupe de 2008, et 82 886 actions ont été souscrites suite à l'exercice des plans de souscription d'actions (50 489 au titre du plan du 20 novembre 2003, 31 597 options au titre du plan du 18 novembre 2004 et 800 options au titre du plan du 17 novembre 2005).

En vertu des autorisations d'augmentation de capital accordées par l'Assemblée Générale mixte du 7 juin 2007, le Conseil d'administration de la Compagnie de Saint-Gobain a le pouvoir :

- d'émettre, en une ou plusieurs fois, un nombre total maximum de 147,5 millions d'actions nouvelles comportant ou non un droit préférentiel de souscription ou un droit de priorité au profit des actionnaires de la Compagnie de Saint-Gobain (12^e, 13^e, 14^e, 15^e résolutions),
- d'émettre, en une ou plusieurs fois, un nombre de 18,5 millions d'actions nouvelles réservées aux adhérents du Plan d'Épargne du Groupe (16^e résolution),
- de consentir des options d'achat ou de souscription d'actions dans la limite de 3% du nombre d'actions composant le capital social au jour de l'assemblée soit 11 214 726 options qui donneront lieu à émission d'autant d'actions (17^e résolution). Il doit être précisé que sur ce nombre s'imputera celui fixé à la 18^e résolution relative aux attributions gratuites d'actions et qui porte sur 1% du nombre d'actions composant le capital social au jour de l'assemblée soit 3 738 242 actions gratuites.

Si ces autorisations ainsi que les plans de souscription antérieurs (note 11) étaient intégralement utilisés par le Conseil d'administration, le nombre d'actions composant le capital social serait potentiellement porté à 565 551 958.

Le Conseil d'administration de la Compagnie de Saint-Gobain a partiellement fait usage de ces autorisations en consentant 3 673 000 options de souscription d'actions le 22 novembre 2007 (nombre ensuite ramené à 3 623 000 options) et 3 551 900 options d'achats ou de souscription d'actions le 20 novembre 2008.

Par ailleurs, en vertu de l'autorisation d'augmentation de capital accordée par l'Assemblée générale mixte du 5 juin 2008, le Conseil d'administration de la Compagnie de Saint-Gobain a le pouvoir d'émettre des bons de souscription d'actions en période d'offre publique portant sur les titres de la Compagnie de Saint-Gobain en application de la loi du 31 mars 2006 relative aux offres publiques (14^e résolution). Le montant nominal maximum de l'augmentation de capital pouvant être ainsi réalisée est de 375 millions d'euros soit 93 750 000 millions d'actions.

Actions propres

Les titres Saint-Gobain détenus par la Compagnie de Saint-Gobain sont classés sur une ligne distincte des capitaux propres intitulée "actions propres" et valorisés à leur coût d'achat. Le nombre d'actions propres auto-détenues s'élève à 4 545 149, 4 375 969 et 6 739 668 respectivement aux 31 décembre 2008, 2007 et 2006.

En 2008 comme en 2007, le Groupe n'a pas acheté directement d'actions sur le marché, contre 1 976 708 actions en 2006. Le nombre d'actions vendues dans le cadre des plans d'options d'achat s'est élevé à 115 490 (2 460 265 en 2007 et 3 620 201 en 2006). Comme en 2007 et 2006 aucune action n'a été annulée en 2008.

Le contrat de liquidité avec EXANE BNP PARIBAS signé le 16 novembre 2007 a été reconduit en 2008.

Ce contrat est conforme à la charte de déontologie de l'Association Française des Entreprises d'Investissement (AFEI) reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). Dans le cadre de ce contrat, 243 277 actions ont été achetées et 146 711 ont été vendues en 2007, et 2 829 382 actions ont été achetées et 2 614 235 ont été vendues en 2008.

Compte-tenu de leur liquidité, les fonds alloués et non investis en actions Saint-Gobain ont été classés en disponibilités et équivalents de trésorerie.

NOTE 11 – PLANS D'OPTIONS SUR ACTIONS

La Compagnie de Saint-Gobain met en œuvre des plans d'options sur actions réservés à certaines catégories de personnel ainsi qu'un Plan d'Épargne du Groupe ("PEG").

Le Conseil d'administration attribue des options donnant au bénéficiaire la possibilité d'obtenir des actions Saint-Gobain à un prix calculé sur la base du cours moyen de l'action lors des 20 séances de bourse précédant leur attribution. Depuis 1999, aucun rabais n'est accordé par rapport au cours moyen. Dans certains cas, les attributions de stocks options sont soumises à des conditions de performance.

Le délai minimum à respecter avant de lever des options qui était de trois ans pour les non résidents et de quatre ans pour les résidents a été uniformément fixé à quatre ans à partir du plan de novembre 2007. Pendant ce délai, aucune des options reçues ne peut être exercée. Le délai maximum de levée des options est de dix ans à partir de la date d'attribution. Le bénéfice des options est perdu en cas de départ du Groupe, sauf décision exceptionnelle du Président de la Compagnie de Saint-Gobain en accord avec le Comité des Mandataires du Conseil d'administration.

De 1999 à 2002, les plans portaient sur des options d'achat d'actions existantes. De 2003 à 2007, ils ont porté sur des options de souscription d'actions nouvelles. En ce qui concerne le plan du 20 novembre 2008, le Conseil d'administration a laissé ouvert le choix entre options de souscription ou d'achat jusqu'à la veille, au plus tard, de l'expiration du délai minimum d'exercice (quatre ans). En cas de décès du bénéficiaire ou de survenance de l'un des cas prévus par le Code Général des Impôts pendant la période de quatre ans, seules des options de souscription seraient attribuées.

Les données relatives aux plans d'options sur actions au cours des exercices 2006, 2007 et 2008 sont récapitulées ci-après :

	Actions de 4 euros de nominal	Prix moyen d'exercice (en euros)
Nombre d'options non levées au 31 décembre 2005	21 738 119	38,06
Options attribuées	4 025 800	58,08
Options exercées	(3 974 551)	34,79
Options caduques	(241 400)	40,26
Nombre d'options non levées au 31 décembre 2006	21 547 968	42,38
Options attribuées	3 673 000	71,56
Options exercées	(3 178 885)	33,04
Options caduques	(50 000)	58,10
Nombre d'options non levées au 31 décembre 2007	21 992 083	48,56
Options attribuées	3 551 900	28,62
Options exercées	(198 376)	33,33
Options caduques	(50 000)	71,56
Nombre d'options non levées au 31 décembre 2008	25 295 607	45,84

Au 31 décembre 2008, 12 127 557 options d'achat et de souscription étaient exerçables à un prix moyen d'exercice de 39,21 euros.

Au 31 décembre 2008, le nombre d'options autorisé par l'Assemblée Générale des Actionnaires du 7 juin 2007 non encore attribué s'élève à 4 039 826, étant précisé que ce nombre constitue un plafond global pour l'attribution d'options et pour l'éventuelle attribution gratuite d'actions.

Le montant enregistré en charges au cours de l'exercice 2008 s'élève à 41 millions d'euros (43 millions d'euros en 2007 et 39 millions d'euros en 2006).

La juste valeur des options attribuées en 2008, calculée selon un modèle du type Black & Scholes en utilisant les mêmes hypothèses que celles retenues pour l'évaluation de la charge IFRS 2, s'élève à 22 millions d'euros.

Le tableau ci-après récapitule les données relatives aux plans d'options en vigueur au 31 décembre 2008 :

Date d'attribution	Options exerçables			Options non exerçables		Total options non levées	Nature des options
	Prix d'exercice (en euros)	Nombre d'options	Durée pondérée contractuelle restante (en mois)	Prix d'exercice (en euros)	Nombre d'options	Nombre d'options	
1999	40,63	324 124	11			324 124	Achat
2000	37,72	865 760	23			865 760	Achat
2001	40,22	1 708 804	35			1 708 804	Achat
2002	23,53	1 183 825	47			1 183 825	Achat
2003	35,67	2 675 491	59			2 675 491	Souscription
2004	43,56	3 630 853	71	43,56		3 630 853	Souscription
2005	45,71	1 738 700	83	45,71	2 018 550	3 757 250	Souscription
2006	58,08		95	58,08	3 974 600	3 974 600	Souscription
2007	71,56		107	71,56	3 623 000	3 623 000	Souscription
2008	28,62		119	28,62	3 551 900	3 551 900	Souscription ou achat
Total		12 127 557			13 168 050	25 295 607	

Le nominal de l'action Saint-Gobain ayant été divisé par quatre le 27 juin 2002, le nombre d'options concernant les années 1999 à 2001 a été multiplié par quatre afin de rendre comparable les nombres d'options.

NOTE 12 – PLAN EPARGNE GROUPE

Le Plan d'Epargne du Groupe (PEG) est ouvert à tous les salariés français ainsi qu'aux salariés de la plupart des autres pays où le Groupe est représenté. Une condition minimale d'ancienneté dans le Groupe de trois mois est requise pour pouvoir bénéficier du PEG. Le prix d'exercice est celui fixé par le Directeur Général de la Compagnie de Saint-Gobain sur délégation du Conseil d'administration. Il correspond à la moyenne des 20 derniers cours d'ouverture de Bourse qui précèdent la décision.

En 2008, le Groupe a émis au titre du PEG 8 272 947 actions nouvelles (4 981 609 actions en 2007) de 4 euros de nominal réservées à ses salariés représentant une augmentation de capital de 353 millions d'euros (294 millions d'euros en 2007).

Dans les pays qui satisfont aux exigences légales et fiscales, deux possibilités d'investissement sont proposées : le plan classique et le plan à effet de levier.

Plans classiques

Dans le plan classique, les employés investissent dans des actions Saint-Gobain à un cours préférentiel décoté de 20%. Ces actions ne peuvent être cédées par le salarié pendant une période incompressible de cinq ou dix années, sauf événements exceptionnels. La charge IFRS2 mesurant l'avantage offert aux salariés, est donc évaluée par référence à la juste valeur d'une décote offerte sur des actions non cessibles. Le coût d'incessibilité pour le salarié est valorisé comme le coût d'une stratégie en deux étapes consistant dans un premier temps à vendre à terme les actions incessibles à cinq ans ou dix ans, et à acheter dans un deuxième temps un même nombre d'actions au comptant, en finançant cet achat par emprunt. Ce coût d'emprunt est fondé sur le taux que consentirait une banque à un particulier présentant un profil de risque moyen dans le cadre d'un prêt à la consommation avec un remboursement in fine sans affectation pour une durée de 5 ans ou 10 ans (voir modalités de calcul du plan classique en note 1).

Le montant enregistré en charge en 2008 au titre du plan classique s'élève à 8,4 millions d'euros (11,9 millions d'euros en 2007), nette du coût d'incessibilité pour les salariés de 29,8 millions d'euros (30,3 millions d'euros en 2007).

Le tableau ci-dessous présente les principales caractéristiques des plans classiques, les montants souscrits et les hypothèses de valorisation pour 2008 et 2007.

	2008	2007
Caractéristiques des plans		
Date d'attribution	22 février	23 février
Maturité des plans (en années)	5 ou 10	5 ou 10
Prix de référence (en euros)	51,75	72,56
Prix de souscription (en euros)	41,41	58,05
Décote faciale (en %)	20,00%	20,00%
(a) Décote totale à la date d'attribution (en %)	22,05%	21,11%
Montant souscrit par les salariés (en millions d'euros)	168,7	205,4
Nombre total d'actions souscrites	4 073 045	3 539 025
Hypothèses de valorisation		
Taux de financement des salariés (1)	7,57%	7,36%
Taux d'intérêt sans risque à cinq ans	3,61%	4,02%
Taux de prêt ou d'emprunt des titres (repo)	0,25%	0,25%
(b) Incessibilité pour le participant au marché (en %)	17,17%	15,24%
(c) Coût global pour le Groupe (en %) (a-b)	4,88%	5,87%

(1) Une baisse de 0,5 point du taux de financement du salarié aurait une incidence de 3,1 millions d'euros sur la charge IFRS2 de 2008.

Plans à effet de levier

Pour le plan à effet de levier, mis en œuvre en 2007 et 2008, le Groupe offre la possibilité d'une souscription à un cours préférentiel décoté de 15%. Ce plan propose un profil de gain différent du plan classique dans la mesure où une banque tierce complète l'investissement de l'employé de telle sorte que le montant investi au total représente dix fois le montant payé par l'employé. L'intermédiation de la banque permet de sécuriser l'apport personnel du salarié, de lui assurer un rendement minimum et de lui offrir une indexation à la hausse sur le nombre global d'actions auxquelles il a souscrit.

La charge IFRS 2 est calculée selon les mêmes modalités que le PEG classique (voir modalités de calcul en note 1) mais en valorisant l'avantage spécifique que constitue la faculté accordée aux salariés grâce au recours bancaire de bénéficiaire de conditions de marché identiques à celles du Groupe (gain d'opportunité figurant dans le tableau ci-dessous).

Le montant enregistré en charge en 2008 au titre du plan à effet de levier s'élève à 8,5 millions d'euros (4,2 millions d'euros en 2007), nette du coût d'incessibilité pour les salariés et du gain d'opportunité de 29,9 millions d'euros (14,2 millions d'euros en 2007).

Le tableau ci-dessous présente les principales caractéristiques des plans à effet de levier, les montants souscrits et les hypothèses de valorisation pour 2008 et 2007.

	2008	2007
Caractéristiques des plans		
Date d'attribution	22 février	23 février
Maturité des plans (en années)	5	5
Prix de référence (en euros)	51,75	72,56
Prix de souscription (en euros)	43,99	61,68
Décote faciale (en %)	15,00%	15,00%
(a) Décote totale à la date d'attribution (en %)	17,18%	16,19%
Montant souscrit par les salariés (en millions d'euros)	18,5	8,9
Montant global souscrit (en millions d'euros)	184,8	89,0
Nombre total d'actions souscrites	4 199 902	1 442 584
Hypothèses de valorisation		
Taux de financement des salariés (1)	7,57%	7,36%
Taux d'intérêt sans risque à cinq ans	3,61%	4,02%
Taux de prêt ou d'emprunt des titres (repo)	0,25%	0,25%
Ecart de volatilité du taux détail / taux institutionnel (2)	5,50%	4,00%
(b) Incessibilité pour le participant au marché (en %) (3)	15,00%	15,00%
(c) Mesure du gain d'opportunité (en %)	1,62%	1,65%
(d) Coût global pour le Groupe (en %) (a-b+c)	3,80%	2,84%

(1) Une baisse de 0,5 point du taux de financement du salarié n'aurait pas d'incidence sur la charge IFRS2 de 2008 car le coût d'incessibilité reste supérieur à la décote.

(2) Une hausse de 0,5 point de l'écart de volatilité au taux détail/taux institutionnel aurait une incidence de 0,5 million d'euros sur la charge IFRS2 de 2008.

(3) Le taux d'incessibilité est plafonné à hauteur du pourcentage de décote.

NOTE 13 – PROVISIONS POUR RETRAITES ET AVANTAGES AU PERSONNEL

	31 décembre 2008	31 décembre 2007	31 décembre 2006
<i>(en millions d'euros)</i>			
Engagement de retraite	1 681	1 058	1 415
Indemnité de fin de carrière	207	233	236
Prévoyance des retraités	367	341	363
Total des provisions pour engagements de retraites et prévoyance des retraités	2 255	1 632	2 014
Couverture médicale	50	44	51
Incapacité de longue durée	38	38	45
Autres avantages à long terme	100	93	93
Provisions pour retraites et avantages au personnel	2 443	1 807	2 203

Le montant des engagements nets de retraites et prévoyance des retraités se décompose entre actif et passif de la manière suivante :

	31 décembre 2008	31 décembre 2007	31 décembre 2006
<i>(en millions d'euros)</i>			
Engagements provisionnés - passif	2 255	1 632	2 014
Engagements financés d'avance - actif	206	147	120
Engagements nets de retraites et prévoyance des retraités	2 049	1 485	1 894

La variation des engagements de retraites et prévoyance des retraités s'explique de la façon suivante :

	Engagements de retraite	Juste valeur des fonds	Autres	Engagements nets de retraite et prévoyance des retraités
<i>(en millions d'euros)</i>				
Situation au 1er janvier 2006	8 765	(5 773)	211	3 203
Variations				
Coût des services rendus	217			217
Coût financier / rendement des fonds	417	(387)		30
Cotisations patronales		(855)		(855)
Cotisations salariales		(26)		(26)
Ecart actuariels et plafonnement de l'actif	(225)	(182)	(17)	(424)
Variations de change	(212)	132		(80)
Prestations servies	(446)	307		(139)
Coût des services passés				0
Variations de périmètre	36	(15)		21
Réductions / règlements	(3)			(3)
Autres	(5)		(45)	(50)
Total des variations de la période	(221)	(1 026)	(62)	(1 309)
Situation au 31 décembre 2006	8 544	(6 799)	149	1 894
Variations				
Coût des services rendus	200			200
Coût financier / rendement des fonds	430	(451)		(21)
Cotisations patronales		(157)		(157)
Cotisations salariales		(25)		(25)
Ecart actuariels et plafonnement de l'actif	(463)	195	61	(207)
Variations de change	(525)	468	(4)	(61)
Prestations servies	(439)	350		(89)
Coût des services passés				0
Variations de périmètre	(35)	14	(6)	(27)
Réductions / règlements	(13)			(13)
Autres			(9)	(9)
Total des variations de la période	(845)	394	42	(409)
Situation au 31 décembre 2007	7 699	(6 405)	191	1 485

	Engagements de retraite	Juste valeur des fonds	Autres	Engagements nets de retraite et prévoyance des retraités
<i>(en millions d'euros)</i>				
Situation au 31 décembre 2007	7 699	(6 405)	191	1 485
Variations				
Coût des services rendus	167			167
Coût financier / rendement des fonds	420	(431)		(11)
Cotisations patronales		(172)		(172)
Cotisations salariales		(22)		(22)
Ecart actuariels et plafonnement de l'actif	(583)	1 147	83	647
Variations de change	(560)	629	(27)	42
Prestations servies	(440)	341		(99)
Coût des services passés				0
Variations de périmètre	137	(92)		45
Réductions / règlements	(3)			(3)
Autres	(34)	29	(25)	(30)
Total des variations de la période	(896)	1 429	31	564
Situation au 31 décembre 2008	6 803	(4 976)	222	2 049

L'évaluation des engagements et des provisions pour retraite et prévoyance des retraités par grande zone géographique est détaillée dans les tableaux suivants :

31 décembre 2008 <i>(en millions d'euros)</i>	France	Autres pays d'Europe Occidentale	Amérique du Nord	Reste du monde	Total net
Montant des engagements de retraite financés	319	3 610	1 995	86	6 010
Montant des engagements de retraite non financés	177	225	361	30	793
Juste valeur des fonds de retraite	136	3 437	1 332	71	4 976
Engagements supérieurs (inférieurs) aux fonds de retraite	360	398	1 024	45	1 827
Coût des services passés non reconnus					0
Plafonnement de l'actif					137
Financement auprès de compagnies d'assurance					85
Engagements de retraites et prévoyance des retraités					2 049
Actifs nets de retraite classés en actifs détenus en vue de la vente					0
Provisions pour retraites et prévoyance des retraités classées en passifs détenus en vue de la vente					0
Engagements nets de retraites et prévoyance des retraités					2 049
31 décembre 2007 <i>(en millions d'euros)</i>	France	Autres pays d'Europe Occidentale	Amérique du Nord	Reste du monde	Total net
Montant des engagements de retraite financés	326	4 648	1 818	114	6 906
Montant des engagements de retraite non financés	192	242	336	23	793
Juste valeur des fonds de retraite	171	4 496	1 632	106	6 405
Engagements supérieurs (inférieurs) aux fonds de retraite	347	394	522	31	1 294
Coût des services passés non reconnus					0
Plafonnement de l'actif					81
Financement auprès de compagnies d'assurance					110
Engagements de retraites et prévoyance des retraités					1 485
Actifs nets de retraite classés en actifs détenus en vue de la vente					0
Provisions pour retraites et prévoyance des retraités classées en passifs détenus en vue de la vente					0
Engagements nets de retraites et prévoyance des retraités					1 485

31 décembre 2006 <i>(en millions d'euros)</i>	France	Autres pays d'Europe Occidentale	Amérique du Nord	Reste du monde	Total net
Montant des engagements de retraite financés	328	5 366	1 958	123	7 775
Montant des engagements de retraite non financés	190	150	411	18	769
Juste valeur des fonds de retraite	166	4 784	1 742	107	6 799
Engagements supérieurs (inférieurs) aux fonds de retraite	352	732	627	34	1 745
Coût des services passés non reconnus					0
Plafonnement de l'actif					21
Financement auprès de compagnies d'assurance					142
Engagements de retraites et prévoyance des retraités					1 908
Actifs nets de retraite classés en actifs détenus en vue de la vente					2
Provisions pour retraites et prévoyance des retraités classées en passifs détenus en vue de la vente					16
Engagements nets de retraites et prévoyance des retraités					1 894

Description des régimes de retraite à prestations définies

Les principaux régimes à prestations définies du Groupe sont les suivants :

En France, outre les indemnités de fin de carrière, il existe trois régimes de retraite à prestations définies fondés sur le salaire de fin de carrière. Ces plans de retraite ont été fermés aux nouveaux salariés par les sociétés concernées entre 1969 et 1997.

En Allemagne, les plans de retraite d'entreprises procurent des couvertures portant à la fois sur les droits de retraite, versés sous forme de pensions, et les prestations en cas de décès ou d'invalidité du salarié. Ces plans sont fermés aux nouveaux salariés depuis 1996.

Aux Pays-Bas, les plans de retraite complémentaires à prestations définies ont été plafonnés. Au-delà du plafond, ils deviennent des plans à cotisations définies.

En Grande-Bretagne, les plans de retraite procurent des couvertures portant à la fois sur des droits de retraite versés sous forme de pensions, des prestations en cas de décès du salarié et des prestations en cas d'incapacité permanente. Il s'agit de plans à prestations définies fondés sur une moyenne des derniers salaires. Ils sont fermés aux nouveaux salariés depuis 2001.

Aux Etats-Unis et au Canada, les plans de retraite sont des plans à prestations définies fondés sur le salaire de fin de carrière. Depuis le 1^{er} janvier 2001, les nouveaux salariés bénéficient d'un système de plan à cotisations définies.

Les provisions pour autres avantages à long terme, d'un montant de 188 millions d'euros au 31 décembre 2008 (175 millions d'euros en 2007 et 189 millions d'euros en 2006), comprennent tous les autres avantages accordés aux salariés et regroupent principalement les médailles du travail en France, les primes de jubilé en Allemagne et les provisions pour avantages sociaux aux Etats-Unis. Ces indemnités font généralement l'objet d'un calcul actuariel selon les mêmes règles que les engagements de retraite.

Evaluation des engagements de retraite, d'indemnités de départ en retraite et de prévoyance des retraités

Les engagements de retraite, d'indemnités de départ à la retraite et de prévoyance des retraités font l'objet d'une évaluation actuarielle selon la méthode des unités de crédits projetées (prise en compte de l'évolution des salaires jusqu'à la date de fin de carrière).

Les engagements de retraite et prévoyance des retraités s'élèvent à 6 803 millions d'euros au 31 décembre 2008 (7 699 millions d'euros en 2007 et 8 544 millions d'euros en 2006).

Fonds de retraite

Dans le cadre des régimes à prestations définies, des fonds de retraite ont été progressivement constitués par le versement de contributions, principalement aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne et en Allemagne. Les contributions versées en 2008 par le Groupe à ces fonds s'élèvent à 172 millions d'euros (157 millions d'euros en 2007 et 855 millions d'euros en 2006). Le rendement effectif des fonds en 2008 s'élève à -716 millions d'euros (256 millions d'euros en 2007 et 569 millions d'euros en 2006).

Les contributions 2006 comprenaient des versements exceptionnels de 672 millions d'euros dont 516 millions d'euros pour l'externalisation dans un fonds d'une part importante des engagements des sociétés allemandes.

La juste valeur des fonds, qui s'élève à 4 976 millions d'euros au 31 décembre 2008 (6 405 millions d'euros en 2007 et 6 799 millions d'euros en 2006), vient en déduction du montant de l'engagement évalué selon la méthode des salaires projetés pour la détermination de la provision pour retraite.

Les fonds sont principalement composés d'actions (46%) et d'obligations (46%). Les autres classes d'actifs qui composent les fonds représentent 8%.

Hypothèses actuarielles retenues pour l'évaluation des engagements et des fonds de retraite

Les hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et d'augmentation de salaires tiennent compte des conditions économiques propres à chaque pays ou société du Groupe.

Les taux utilisés en 2008 dans les pays où les engagements du Groupe sont les plus significatifs sont les suivants :

<i>(en pourcentage)</i>	France	Autres pays d'Europe		Etats-Unis
		Zone Euro	Royaume-Uni	
Taux d'actualisation	6,25%	6,25%	6,35%	6,25%
Pourcentage d'augmentation des salaires	2,40%	2,75% à 3,25%	4,20% à 4,50%	3,00%
Taux de rendement estimé des fonds	5,00%	3,50% à 5,25%	6,25%	8,75%
Taux d'inflation	2,00%	1,90% à 2,75%	2,75%	2,00%

Les taux utilisés en 2007 dans les pays où les engagements du Groupe sont les plus significatifs étaient les suivants :

<i>(en pourcentage)</i>	France	Autres pays d'Europe		Etats-Unis
		Zone Euro	Royaume-Uni	
Taux d'actualisation	5,50%	5,50%	5,75%	6,25%
Pourcentage d'augmentation des salaires	2,40%	2,50% à 3,60%	3,65% à 4,25%	3,00%
Taux de rendement estimé des fonds	5,00%	3,50% à 6,50%	6,50% à 6,90%	8,75%
Taux d'inflation	1,70%	1,80% à 3,50%	3,15%	2,00%

Une diminution de 0,5% du taux d'actualisation engendrerait une augmentation des engagements de l'ordre de 142 millions d'euros sur l'Amérique du Nord, 110 millions d'euros sur la zone Euro et 175 millions d'euros sur le Royaume Uni.

Les hypothèses de mortalité, de rotation de personnel et de taux d'intérêt utilisées pour actualiser la valeur des engagements futurs au titre des avantages annexes sont les mêmes que celles retenues pour le calcul des retraites. Aux Etats-Unis, le taux de progression de la consommation médicale des retraités est fixé à 9% par an (une variation de ce taux de 1% entraînerait une augmentation de l'engagement de l'ordre de 41 millions d'euros).

Les taux de rendement sont établis par pays et par fonds en tenant compte des classes d'actifs constituant les fonds de couverture et des perspectives des différents marchés. La mauvaise tenue des marchés en 2008, consécutive à la crise financière a fortement pesé sur les rendements des différents fonds dont le rendement estimé était de 431 millions d'euros. La mise à jour du rendement estimé des fonds entraîne une diminution de ceux-ci de 716 millions d'euros. Une variation de 0,50% du taux de rendement estimé des fonds aurait un impact sur le compte de résultat de l'ordre de 27 millions d'euros.

Écarts actuariels

Le Groupe a choisi d'appliquer en 2006 l'option de la norme IAS19 relative à l'imputation en capitaux propres des écarts actuariels et de la variation du plafonnement de l'actif (note 1). L'impact sur les capitaux propres constaté en 2008 s'élève à 647 millions d'euros (augmentation des provisions), qui se compose de 564 millions d'euros d'écarts actuariels et de 83 millions d'euros au titre d'une augmentation du plafonnement de l'actif, à comparer à un impact sur les capitaux propres en 2007 de 207 millions d'euros (diminution des provisions). La partie ajustement d'expérience (écart entre le réalisé et les hypothèses actuarielles) augmente l'engagement de 25 millions d'euros et diminue les actifs de couverture de 1 147 millions d'euros.

Actifs nets de retraites et plafonnement des actifs

Lorsque les actifs du régime excèdent l'engagement, un actif est constaté en « actifs nets de retraites » dans les autres actifs non courants (note 7) dès lors que cet actif est la contrepartie d'avantages économiques futurs. Dans le cas contraire, l'actif comptabilisé est diminué du montant du plafonnement ainsi déterminé en contrepartie des capitaux propres.

Financement auprès de compagnies d'assurance

Ce poste, qui s'élève à 85 millions d'euros au 31 décembre 2008 (110 millions d'euros en 2007 et 142 millions d'euros en 2006), correspond au montant à verser dans le futur aux compagnies d'assurance dans le cadre de l'externalisation des engagements de retraite des sociétés espagnoles du Groupe.

Actifs nets et provisions pour retraites et prévoyance des retraités classés en actifs et passifs détenus en vue de la vente

Conformément à IFRS 5, le montant des actifs nets et provisions pour retraites et prévoyance des retraités classés en actifs et passifs détenus en vue de la vente sont de 0 million d'euros en 2008 ainsi qu'en 2007 et de respectivement 2 millions d'euros et 18 millions d'euros en 2006 (voir note 2).

Charges de retraite

Les charges de retraite et de prévoyance hors avantages annexes se décomposent de la manière suivante :

	Exercice 2008	Exercice 2007	Exercice 2006
<i>(en millions d'euros)</i>			
Droits acquis au titre de l'exercice	167	200	217
Coût financier de l'exercice	420	430	417
Rendement des fonds	(431)	(451)	(387)
Amortissement des écarts		0	0
Réduction ou liquidation de régime	(3)	(13)	(3)
Retraites, indemnités de départ en retraite et prévoyance des retraités	153	166	244
Cotisations salariales	(22)	(25)	(26)
Total	131	141	218

Informations sur le coût des retraites

Le montant des cotisations retraites relatives à l'exercice 2008 est estimé à 874 millions d'euros (772 millions d'euros en 2007) dont 419 millions d'euros de cotisations aux systèmes légaux de base (388 millions d'euros en 2007), 127 millions d'euros de cotisations aux systèmes complémentaires légaux essentiellement français (123 millions d'euros en 2007) et 328 millions d'euros de cotisations aux systèmes supplétifs (261 millions d'euros en 2007) dont 267 millions pour des plans à prestations définies (205 millions d'euros en 2007) et 61 millions d'euros pour des plans à cotisations définies (56 millions d'euros en 2007).

NOTE 14 – IMPOTS SUR LES RESULTATS ET IMPOTS DIFFERES

Jusqu'au 31 décembre 2006, la Compagnie de Saint-Gobain était placée sous le régime du bénéfice fiscal consolidé. Il résultait de ce régime que la quote-part Groupe du montant total des impôts sur les résultats supportés par les sociétés du Groupe placées sous le régime du bénéfice fiscal consolidé était prise en compte pour la détermination du résultat fiscal consolidé. A compter du 1^{er} janvier 2007, seules les intégrations fiscales locales sont maintenues.

Le résultat net des sociétés intégrées avant impôt sur les résultats est le suivant :

	Exercice 2008	Exercice 2007	Exercice 2006
<i>(en millions d'euros)</i>			
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 437	1 543	1 682
moins :			
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	11	14	7
Impôts sur les résultats	(638)	(926)	(899)
Résultat net des sociétés intégrées avant impôt sur les résultats	2 064	2 455	2 574

La charge d'impôts sur les résultats s'analyse comme suit :

	Exercice 2008	Exercice 2007	Exercice 2006
<i>(en millions d'euros)</i>			
Impôts courants	(639)	(821)	(802)
France	(150)	(144)	(184)
Etranger	(489)	(677)	(618)
Impôts différés	1	(105)	(97)
France	(16)	(13)	(63)
Etranger	17	(92)	(34)
Charge totale d'impôts sur les résultats	(638)	(926)	(899)

Avant la sortie du bénéfice fiscal consolidé, le taux effectif d'impôt s'analyse de la manière suivante :

	Exercice 2006
<i>(en pourcentage)</i>	
Taux d'impôt courant au titre du bénéfice fiscal consolidé	33
Supplément d'impôt français	0
Redevances techniques et plus-values nettes imposables à taux réduits	(1)
Autres impôts différés et divers	3
Taux effectif	35

Après la sortie du bénéfice fiscal consolidé, le taux effectif d'impôt s'analyse de la manière suivante :

	Exercice 2007	Exercice 2008
<i>(en pourcentage)</i>		
Taux d'impôt français	34,4	34,4
Incidence des taux d'impôts hors France	(5,7)	(4,7)
Provision pour litige concurrentiel non déductible	8,2	4,2
Plus ou moins-values	(2,9)	1,8
Provision sur impôts différés actifs	2,1	(0,1)
Report variable	(1,2)	(0,1)
Autres impôts différés et divers	2,6	(4,7)
Taux effectif	37,5	30,8

Au bilan, la variation du montant net des impôts différés actifs et passifs s'analyse de la manière suivante :

	Impôts différés passifs nets
<i>(en millions d'euros)</i>	
Situation au 1^{er} janvier 2006	702
Charges / (produits) d'impôts différés	97
Variation des impôts différés relatifs aux écarts actuariels IAS 19 (note 13)	131
Ecarts de conversion	31
Incidence de la variation du périmètre de consolidation et divers	(87)
Situation au 31 décembre 2006	874
Charges / (produits) d'impôts différés	105
Variation des impôts différés relatifs aux écarts actuariels IAS 19 (note 13)	67
Ecarts de conversion	(12)
Incidence de la variation du périmètre de consolidation et divers	(85)
Situation au 31 décembre 2007	949
Charges / (produits) d'impôts différés	(1)
Variation des impôts différés relatifs aux écarts actuariels IAS 19 (note 13)	(228)
Ecarts de conversion	(111)
Incidence de la variation du périmètre de consolidation et divers	14
Situation au 31 décembre 2008	623

Les principaux éléments à l'origine de la comptabilisation d'impôts différés sont les suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2008	31 décembre 2007	31 décembre 2006
Impôts différés actifs	507	328	348
Impôts différés passifs	(1 130)	(1 277)	(1 222)
Impôts différés passifs nets	(623)	(949)	(874)
Retraites	561	465	641
Marques	(781)	(844)	(889)
Amortissements, amortissements dérogatoires et provisions à caractère fiscal	(992)	(1 029)	(1 127)
Déficits reportables	140	97	181
Autres	449	362	320
Total	(623)	(949)	(874)

A compter du 1^{er} janvier 2007, les impôts différés sont compensés par entité fiscale, c'est-à-dire par groupes d'intégration fiscale quand ils existent (France, Grande-Bretagne, Espagne, Allemagne et Etats-Unis).

A l'actif, le Groupe constate 507 millions d'euros en 2008 (328 millions d'euros en 2007) principalement sur les Etats Unis (372 millions d'euros en 2008 et 214 millions d'euros en 2007). Au passif, le Groupe constate 1 130 millions d'euros en 2008 (1 277 millions d'euros en 2007) répartis sur différents pays dont la France (457 millions d'euros en 2008 et 460 millions d'euros en 2007) et la Grande-Bretagne (271 millions d'euros en 2008 et 392 millions d'euros en 2007). Les autres pays sont d'un montant nettement inférieur.

Les actifs d'impôts différés dont la récupération n'était pas jugée probable s'élèvent à 175 millions d'euros au 31 décembre 2008 et 198 millions d'euros en 2007.

NOTE 15 – AUTRES PROVISIONS ET PASSIFS COURANTS ET NON COURANTS

	Provision pour litiges	Provision pour environ- nement	Provision pour restructura- -tion	Provision pour charges de personnel	Provision pour garantie clients	Provision pour autres risques	Dettes sur investis- -sements	Total
<i>(en millions d'euros)</i>								
Au 1^{er} janvier 2006								
Part à court terme	131	23	98	21	74	73	260	680
Part à long terme	245	122	99	32	83	164	130	875
Total des provisions pour autres passifs et dettes sur investissements	376	145	197	53	157	237	390	1 555
Variations								
Dotations aux provisions	98	14	142	20	82	87		443
Reprises de provisions	(1)	(2)	(16)	(6)	(21)	(17)		(63)
Utilisations	(78)	(12)	(124)	(12)	(43)	(30)		(299)
Variations de périmètre			(2)			4	(7)	(5)
Autres (reclassements et écarts de conversion)	(34)	(14)	4	1	(11)	15	(189)	(228)
Total des variations de la période	(15)	(14)	4	3	7	59	(196)	(152)
Au 31 décembre 2006								
Part à court terme	103	25	110	25	72	104	28	467
Part à long terme	258	106	91	31	92	192	166	936
Total des provisions pour autres passifs et dettes sur investissements	361	131	201	56	164	296	194	1 403
Variations								
Dotations aux provisions	786	21	117	34	81	84		1 123
Reprises de provisions	(1)	(2)	(32)	(7)	(22)	(37)		(101)
Utilisations	(79)	(10)	(119)	(13)	(48)	(34)		(303)
Variations de périmètre					7	3	(10)	0
Autres (reclassements et écarts de conversion)	(39)	6	(7)	2	(10)	50	(94)	(92)
Total des variations de la période	667	15	(41)	16	8	66	(104)	627
Au 31 décembre 2007								
Part à court terme	224	31	84	31	80	78	19	547
Part à long terme	804	115	76	41	92	284	71	1 483
Total des provisions pour autres passifs et dettes sur investissements	1 028	146	160	72	172	362	90	2 030
Variations								
Dotations aux provisions	528	12	75	28	59	157		859
Reprises de provisions	(1)	(7)	(17)	(7)	(24)	(132)		(188)
Utilisations	(198)	(11)	(73)	(15)	(49)	(32)		(378)
Variations de périmètre		8	3		13	17	(2)	39
Autres (reclassements et écarts de conversion)	(21)	10	(7)	(2)	57	(20)	31	48
Total des variations de la période	308	12	(19)	4	56	(10)	29	380
Au 31 décembre 2008								
Part à court terme	95	24	80	32	81	120	28	460
Part à long terme	1 241	134	61	44	147	232	91	1 950
Total des provisions pour autres passifs et dettes sur investissements	1 336	158	141	76	228	352	119	2 410

Provision pour litiges

En 2008, la provision pour litiges couvre les litiges concurrentiels du pôle Vitrage et les actions relatives à l'amiante intentées contre le Groupe. Ces provisions sont explicitées plus en détail dans la note 26 de la présente annexe.

Compte tenu de l'évolution du litige concurrentiel et du recours engagé par le Groupe, ainsi que de la durée estimée de ce recours et de la durée de la garantie financière, le montant de la provision au 31 décembre 2008 a été classé en autres passifs non courants et la provision constituée au 31 décembre 2007 a également été reclassée en autres passifs non courants dans le bilan comparatif 2007.

Provision pour risque environnement

Cette provision couvre les charges liées à la protection de l'environnement, à la remise en état et au nettoyage des sites (note 27).

Provision pour restructuration

Au 31 décembre 2008, après prise en compte d'une dotation nette de 58 millions d'euros, la provision pour restructuration s'élève à 141 millions d'euros (160 millions au 31 décembre 2007 et 201 millions d'euros au 31 décembre 2006) et concerne notamment l'Allemagne (32 millions d'euros), la Grande-Bretagne (24 millions d'euros), le Benelux (23 millions d'euros) et les Etats-Unis (17 millions d'euros).

Provision pour charges de personnel

Cette provision comprend essentiellement des indemnités dues au personnel non liées à des opérations de restructuration.

Provision pour garantie clients

Cette provision couvre les obligations résultant de garanties accordées aux clients.

Provision pour autres risques

Au 31 décembre 2008, les provisions pour autres risques s'élèvent à 352 millions d'euros et concernent notamment la France (108 millions d'euros), les Etats-Unis (74 millions d'euros), l'Allemagne (59 millions d'euros), l'Amérique Latine (36 millions d'euros), l'Italie (23 millions d'euros) et l'Espagne (22 millions d'euros).

Dettes sur investissements

En 2008, la variation des dettes sur investissements s'explique principalement par des compléments de prix et des différés de paiement sur les acquisitions.

En 2007, la variation des dettes sur investissements s'expliquait principalement par le rachat de minoritaires dans le pôle Vitrage. Les dettes sur investissements comprenaient principalement des compléments de prix et des différés de paiement sur les acquisitions dans les pôles Distribution Bâtiment, Conditionnement et Produits pour la Construction.

En 2006, les dettes sur investissements comprenaient principalement des compléments de prix et engagements de rachats de minoritaires dans les pôles Vitrage et Conditionnement.

NOTE 16 – DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES

	31 décembre 2008	31 décembre 2007	31 décembre 2006
<i>(en millions d'euros)</i>			
Dettes fournisseurs	5 613	5 752	5 519
Acomptes reçus des clients	641	647	591
Fournisseurs d'immobilisations	400	478	402
Subventions reçues	63	54	53
Dettes sociales	1 022	1 023	1 006
Dettes fiscales (hors impôt sur les sociétés)	421	410	378
Autres	843	813	906
- France	221	166	139
- Allemagne	65	76	73
- Grande-Bretagne	90	136	153
- Autres pays d'Europe Occidentale	193	167	214
- Amérique du Nord	76	82	109
- Pays émergents et Asie	198	186	218
Total des autres dettes	3 390	3 425	3 336

Les dettes fournisseurs et autres dettes qui ont essentiellement des échéances à court terme, sont valorisées à la valeur nette comptable qui est proche de la juste valeur.

NOTE 17 – FACTEURS DE RISQUES

RISQUES DE MARCHE (LIQUIDITE, TAUX, CHANGE, ENERGIE ET CREDIT)

Risque de liquidité des financements

La Direction de la Trésorerie et du Financement de la Compagnie de Saint-Gobain gère le risque de liquidité lié à la dette nette globale du Groupe. Les sociétés gèrent leur financement à long terme, sauf cas particulier, avec pour contrepartie la Compagnie de Saint-Gobain ou les pools de trésorerie des délégations nationales. De même, les financements à court terme des sociétés sont en majorité octroyés par la maison mère ou les pools de trésorerie nationaux.

Le risque de liquidité est géré avec pour principal objectif de garantir le renouvellement des financements du Groupe et, dans le respect de cet objectif, d'optimiser le coût financier annuel de la dette. Ainsi, la part de la dette à long terme dans la dette nette totale est toujours maintenue à un niveau élevé. De même, l'échéancier de cette dette à long terme est étalé de manière à répartir sur différents exercices les appels au marché effectués lors de son renouvellement.

Les emprunts obligataires constituent la principale source de financement à long terme utilisée. Le Groupe dispose d'un programme de *Medium Term Notes*, d'un emprunt perpétuel et de titres participatifs, d'emprunts bancaires, et de contrats de location-financement.

Les dettes à court terme sont composées d'emprunts émis dans le cadre des programmes de Billets de Trésorerie, d'*Euro Commercial Paper* ou d'*US Commercial Paper*, mais aussi de créances titrisées et de concours bancaires. Les actifs financiers sont constitués de valeurs mobilières de placement et de disponibilités.

En support de ses programmes de financement à court terme *US Commercial Paper*, *Euro Commercial Paper* et Billets de Trésorerie, la Compagnie de Saint-Gobain dispose de lignes de crédit confirmées sous la forme de crédits syndiqués et de lignes bilatérales.

La note 18 présente un détail de l'ensemble des dettes du Groupe par nature et par échéance. Elle précise par ailleurs les caractéristiques principales des programmes de financement et des lignes de crédit confirmées à disposition du Groupe (montant, devises, modalités d'exigibilité anticipée).

Risque de liquidité des placements

Lorsque le Groupe a recours à des placements financiers (que ce soit sous la forme de dépôts bancaires à court terme, d'achats de SICAV, OPCVM ou équivalents), il privilégie systématiquement des instruments de type monétaire et/ou obligataire afin de limiter le risque de non liquidité ou de forte volatilité de ces placements.

Risque de taux

La Direction de la Trésorerie et du Financement de la Compagnie de Saint-Gobain gère le risque de taux lié à la dette nette globale du Groupe selon les mêmes structures et modes décrits au premier paragraphe « le risque de liquidité des financements ». Dans le cas où une filiale utilise des instruments dérivés de couverture, sa contrepartie est la Compagnie de Saint-Gobain, société-mère du Groupe.

Le risque de taux global est géré pour la dette nette consolidée du Groupe avec comme objectif principal de garantir le coût financier de la dette à moyen terme et, dans le respect de cet objectif, d'optimiser le coût financier annuel de la dette. Le Groupe a défini dans sa politique les produits dérivés susceptibles d'être utilisés comme instruments de couvertures. On trouve parmi ces produits les swaps de taux, les options – y compris les

« *caps, floors et swaptions* » - et les contrats de taux à terme.

L'analyse de sensibilité sur la dette nette globale du Groupe après couverture montre qu'une augmentation de 50 points de base des taux d'intérêts à la date de clôture aurait eu pour conséquence une hausse des capitaux propres et une baisse du résultat respectivement à hauteur de 22 millions d'euros et de 12 millions d'euros.

Risque de change

Pour réagir aux fluctuations de change, la politique du Groupe consiste à couvrir les transactions commerciales effectuées par les entités du Groupe dans des devises autres que leurs devises fonctionnelles. La Compagnie de Saint-Gobain et ses filiales sont susceptibles de recourir à des options et des contrats de change à terme pour couvrir leurs expositions nées de transactions commerciales constatées ou prévisionnelles. Dans le cas des options, les filiales contractent exclusivement avec la Compagnie de Saint-Gobain, société-mère du Groupe, qui exécute pour leur compte ces couvertures.

La plupart des contrats de change à terme ont des échéances courtes : trois mois environ. Toutefois, lorsqu'une commande est couverte, le contrat à terme peut aller jusqu'à deux ans.

Néanmoins, dans le cadre d'une couverture systématique unitaire effectuée facture par facture ou par engagement pour la part des commandes, la plupart des opérations sont couvertes avec la société Saint-Gobain Compensation, spécialement dédiée à cette activité. Celle-ci réalise les couvertures exclusivement par des opérations de change à terme. Pour les sociétés participantes, l'ensemble des positions commerciales est ainsi couvert dès la naissance du risque. Saint-Gobain Compensation retourne toutes ces positions auprès de la Compagnie de Saint-Gobain et n'a, de ce fait, pas de position ouverte.

Pour les autres sociétés, les couvertures sont mises en place prioritairement avec la Compagnie de Saint-Gobain à réception des ordres envoyés par les filiales, ou avec les pools de trésorerie des délégations nationales, ou, à défaut, auprès des banques des filiales.

L'exposition au risque de change du Groupe est suivie à l'aide d'un *reporting* mensuel intégrant les positions de change des filiales. Le taux de couverture de la position de change du Groupe est de 94%.

Au 31 décembre 2008, pour les filiales dont ce n'est pas la devise fonctionnelle, l'exposition nette dans les devises suivantes est de :

<i>(en millions d'équivalents euros)</i>	Longue	Courte
EUR	8	10
USD	17	21
Autres devises	1	2
Total	26	33

L'analyse de sensibilité du risque de change montre qu'une augmentation de 10% du cours des devises suivantes dans lesquelles les filiales sont exposées aurait eu pour conséquence une variation du résultat à hauteur des montants indiqués ci-dessous :

<i>(en millions d'euros)</i>	Gains ou pertes nets
EUR	(0,2)
USD	(0,5)

Une diminution de 10% des devises ci-dessus, au 31 décembre 2008, aurait eu les mêmes impacts, mais de sens contraire, que ceux présentés précédemment, en faisant l'hypothèse que toutes les autres variables restent constantes.

Risque énergie

Pour réduire son exposition aux fluctuations de prix des énergies qu'il consomme, le Groupe couvre une partie de ses achats de gaz naturel aux Etats-Unis et dans certains pays européens, ainsi que de fuel en Europe, par des swaps et des options négociés dans la devise fonctionnelle des entités recourant à ces couvertures. L'organisation de ces couvertures gaz et fuel est du ressort de comités de pilotage constitués de la Direction Financière du Groupe, de la Direction des Achats du Groupe (Saint-Gobain Achats - SGA) et des délégations concernées.

Les couvertures gaz et fuel (hors achats à prix fixes auprès des fournisseurs négociés directement par la Direction des Achats) sont traitées par la Direction de la Trésorerie et du Financement sur la base des instructions qui lui sont transmises par Saint-Gobain Achats.

Les autres sources d'énergies ou les autres zones géographiques non mentionnées ci-dessus ne font pas l'objet d'une politique de couverture gérée en central par un comité de pilotage :

- soit parce que les volumes ne sont pas significatifs,
- soit parce qu'il n'existe pas sur ces zones d'indice de référence international utilisé par les acteurs locaux et qu'il faut dans ce cas se référer soit à des prix administrés soit à des indices strictement nationaux.

Dans ces deux cas, ce sont les acheteurs locaux qui gèrent le risque énergie essentiellement par des achats à prix fixes.

Ponctuellement, et selon les mêmes principes édictés pour le gaz et le fuel, le Groupe peut être amené à couvrir l'achat de certaines matières premières.

Risque de crédit

Pour toute opération exposant la Compagnie de Saint-Gobain à un risque de crédit, la Direction de la Trésorerie et du Financement ne travaille qu'avec des contreparties financières ayant a minima une note de crédit long terme supérieure ou égale à A- chez Standard and Poors ou A3 chez Moody's (dans chaque cas avec une perspective stable). Elle veille également à ne pas avoir une concentration excessive des risques.

La note 19 présente les instruments de couverture de taux de change et d'énergie utilisés, ainsi que les taux d'intérêt des principaux postes de la dette brute. Elle détaille aussi la répartition de la dette nette par devise et par nature de taux (fixe ou variable) ainsi que l'échéancier de révision de ses taux.

NOTE 18 – ENDETTEMENT NET**Emprunts et Dettes financières**

Les dettes long terme et court terme du Groupe se décomposent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	2008	2007	2006
Emissions obligataires et <i>Medium Term Notes</i>	7 604	8 048	6 223
Emprunt perpétuel et titres participatifs	203	203	203
Dettes bancaires d'acquisition	2 034		2 989
Autres dettes à long terme y compris location-financement	320	358	464
Dettes comptabilisées à la juste valeur (option juste valeur)	157	146	
Juste valeur des dérivés de couverture de taux	47	(8)	(2)
Partie long terme des dettes financières	10 365	8 747	9 877
dont part long terme des intérêts courus	1	2	
Partie court terme des dettes financières	1 364	971	993
Programmes court terme (US CP, Euro CP, Billets de trésorerie)	690		221
Concours bancaires et autres dettes bancaires court terme	798	922	1 331
Titrisation	462	591	652
Juste valeur des dérivés liés à l'endettement non qualifiés de couverture	(63)	(9)	(7)
Emprunts à moins d'un an et banques créditrices	1 887	1 504	2 197
TOTAL DETTE BRUTE	13 616	11 222	13 067
Disponibilités et équivalents de trésorerie	(1 937)	(1 294)	(1 468)
TOTAL DETTE NETTE AVEC INTERETS COURUS	11 679	9 928	11 599

La juste valeur des dettes brutes à long terme (parts à long et court terme) gérées par la Compagnie de Saint-Gobain s'élève à 10 milliards d'euros au 31 décembre 2008 (pour une valeur comptable enregistrée de 11 milliards d'euros).

Echéancier de la dette à long terme

L'échéancier de la dette brute à long terme du Groupe au 31 décembre 2008 se décompose comme suit :

(en millions d'euros)	Devise	Moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Au-delà de 5 ans	Total
Emissions obligataires et <i>Medium Term Notes</i>	EUR	999	4 508	2 431	7 938
	GBP	0	0	628	628
	Autres	0	37	0	37
Emprunt perpétuel et titres participatifs	EUR	0	0	203	203
Dettes bancaires d'acquisition	EUR	0	2 034	0	2 034
Autres dettes à long terme y compris location-financement	Toutes devises	117	239	80	436
Dettes comptabilisées à la juste valeur (option juste valeur)	EUR	0	157	0	157
Juste valeur des dérivés de couverture de taux	EUR	0	47	0	47
TOTAL HORS INTERETS COURUS		1 116	7 022	3 342	11 480

Au 31 décembre 2008, l'échéancier des intérêts futurs de la dette brute long terme gérée par la Compagnie de Saint-Gobain (part court terme et long terme) se décompose comme suit :

(en millions d'euros)	Moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Au-delà de 5 ans	Total
Intérêts futurs de la dette brute long terme	540	1 187	663	2 390
TOTAL HORS INTERETS COURUS	540	1 187	663	2 390

Les intérêts sur les emprunts perpétuels et titres participatifs sont calculés jusqu'en 2024.

Emprunts obligataires

Le 13 juin 2008, Saint-Gobain Nederland a remboursé un emprunt obligataire de 150 millions de livres sterling venu à échéance.

Le 9 juillet 2008, Saint-Gobain Nederland a remboursé un emprunt obligataire de 364,5 millions d'euros venu à échéance.

Le 16 septembre 2008, la Compagnie de Saint-Gobain a émis un emprunt obligataire de 750 millions d'euros à échéance du 16 septembre 2013.

Emprunt perpétuel

En 1985, la Compagnie de Saint-Gobain a émis 25 000 titres perpétuels, de 5 000 euros de nominal, soit un montant total de 125 millions d'euros, à taux variable (indexation Euribor). Ces titres ne sont pas remboursables et leur rémunération est assimilée à des frais financiers.

Le Groupe a racheté et annulé à ce jour 18 496 titres. Le nombre de titres en circulation dans le public est donc de 6 504 pour un montant nominal de 33 millions d'euros.

Titres participatifs

Dans les années 1980, la Compagnie de Saint-Gobain a émis 1 288 299 titres participatifs indexés TMO et 194 633 titres participatifs indexés au minimum sur l'Euribor. Ces titres ne sont pas remboursables et leur rémunération est assimilée à des frais financiers.

Une partie de ces titres a été rachetée au cours du temps ; le nombre de titres encore en circulation au 31 décembre 2008 s'élève à 606 883 pour ceux indexés TMO, et 77 516 pour ceux indexés au minimum sur l'Euribor, soit un nominal total de 170 millions d'euros.

La rémunération des 606 883 titres indexés TMO comporte, dans la limite d'un taux de rendement égal à 125% du taux moyen des obligations, une partie fixe et une partie variable assise sur les résultats du Groupe. La rémunération des 77 516 indexés au minimum sur l'Euribor est composée d'une partie fixe applicable à 60% du titre et égale à 7,5% l'an d'une part, et d'autre part, à une partie variable applicable à 40% du titre, liée au bénéfice net consolidé de l'exercice précédent dans les limites fixées par le contrat d'émission.

La rémunération nette des titres participatifs s'élève à 10,5 millions d'euros en 2008 et 10,5 millions d'euros en 2007.

Programmes de financement

Le Groupe dispose de programmes de financement à moyen et long terme (*Medium Term Notes*) et à court terme (*Commercial Paper* et Billets de trésorerie).

A la date du 31 décembre 2008, la situation de ces programmes s'établit comme suit :

Programmes (en millions de devises)	Devises	Tirages autorisés	Limites autorisées au 31/12/2008	Encours 31/12/2008	Encours 31/12/2007	Encours 31/12/2006
Medium Term Notes	EUR	1 à 30 ans	10 000	3 917	3 356	968
US commercial paper	USD	jusqu'à 12 mois	1 000 *	-	-	100
Euro commercial paper	USD	jusqu'à 12 mois	1 000 *	-	-	-
Billets de trésorerie	EUR	jusqu'à 12 mois	3 000	690	-	145

* Equivalent à 718,6 millions d'euros sur la base du taux de change au 31 décembre 2008

Conformément aux usages du marché, les tirages de billets de trésorerie, *Euro-Commercial Paper* et *US-Commercial Paper* sont généralement effectués pour une durée allant de 1 à 6 mois. Compte tenu de leur renouvellement fréquent, ils sont classés dans la dette à taux variable.

Lignes de crédit syndiquées ou bilatérales

En support de ses programmes de financement à court terme *US-Commercial Paper*, *Euro-Commercial Paper*, et billets de trésorerie, la Compagnie de Saint-Gobain dispose de lignes de crédit confirmées sous forme d'un crédit syndiqué de 2 000 millions d'euros à échéance novembre 2011, ainsi que de 7 lignes de crédit bilatérales pour un montant global de 680 millions d'euros au 31 décembre 2008.

Les principaux cas prévus aux contrats d'exigibilité anticipée (immédiate), ou d'annulation lorsqu'elles ne sont pas tirées des lignes de crédit bilatérales susmentionnées, sont :

- non respect de l'un ou l'autre des deux ratios financiers suivants (appréciés annuellement) :
 - dette nette sur résultat d'exploitation hors amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles inférieur à 3,75 ;
 - résultat avant impôt et charge nette de financement sur charge nette de financement supérieur à 3.

Cette exigence concerne trois lignes bilatérales représentant 290 millions d'euros.

- défaut de paiement d'un montant dû au titre d'un emprunt bancaire, supérieur à certains seuils.

Aucune de ces lignes n'a été utilisée durant l'exercice.

Un crédit syndiqué de 9 milliards d'euros a été conclu en 2005 pour d'une part financer l'acquisition du groupe BPB et d'autre part refinancer certaines dettes existantes alors au sein des groupes BPB et Saint-Gobain. Ce crédit comprenait trois tranches, un prêt à 3 ans, un prêt à 5 ans et un crédit *revolving* à 5 ans. Au 31 décembre 2007, les prêts à 3 ans et 5 ans sont totalement remboursés ; la part contractuelle pour « *General Corporate Purposes* » du crédit *revolving* à échéance août 2010 n'est pas utilisée et reste disponible à hauteur de 500 millions d'euros.

Pour ce crédit syndiqué de 9 milliards d'euros, les principaux cas d'exigibilité anticipée sont :

- non respect de l'un ou l'autre des deux ratios financiers suivants (appréciés semestriellement) :
 - dette nette sur résultat d'exploitation hors amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles inférieur à 3,75 ;
 - résultat d'exploitation hors amortissements des immobilisations incorporelles sur charge nette de financement supérieur à 3,5.
- défaut de paiement d'un montant dû au titre d'un emprunt bancaire, supérieur à 40 millions d'euros.

Au 31 décembre 2008, Saint-Gobain satisfait à l'ensemble de ces covenants.

De plus, un crédit syndiqué de 2 125 milliards d'euros a été conclu en octobre 2007 dont l'objet principal est de financer l'acquisition du groupe Maxit. Ce crédit comprenait une tranche d'un an reconductible sur un an. La totalité du crédit a été tirée en mars 2008. En octobre 2008, un avenant a donné au Groupe Saint-Gobain le droit de reporter l'échéance finale du financement à octobre 2010, pour un montant ramené à 2 040 millions d'euros. Au 31 décembre 2008, la totalité de ce montant était tiré.

Concours bancaires courants et autres dettes bancaires court terme

Ce poste comprend l'ensemble des comptes bancaires créditeurs du Groupe (financement par découvert bancaire), les emprunts bancaires locaux à court terme réalisés par les filiales et les intérêts courus sur la dette court terme.

Titrisation de créances commerciales

Le Groupe dispose de deux programmes de titrisation de créances commerciales (ne transférant pas le risque à l'organisme financier), l'un par l'intermédiaire de sa filiale américaine Saint-Gobain Receivables Corporation, l'autre par l'intermédiaire de sa filiale anglaise Jewson Ltd.

Le programme américain s'élève à 275 millions d'euros au 31 décembre 2008 contre 373 millions d'euros au 31 décembre 2007.

L'écart entre la valeur nominale des créances et leur valeur de rachat constitue une charge financière qui s'élève à 13 millions d'euros en 2008 contre 22,4 millions d'euros en 2007.

Le programme anglais s'élève à 187 millions d'euros au 31 décembre 2008 contre 218 millions d'euros au 31 décembre 2007. La charge financière relative à ce programme s'élève à 9 millions d'euros en 2008 contre 12,9 millions d'euros en 2007.

Garantie de dettes par des actifs

Une partie des dettes, pour un montant de 45 millions d'euros au 31 décembre 2008, est garantie par des actifs immobilisés (hypothèques et nantisements de titres).

NOTE 19 – INSTRUMENTS FINANCIERS**Instruments dérivés**

Les principaux instruments dérivés utilisés par le Groupe sont les suivants :

(en millions d'euros)	Juste valeur au 31/12/08			Juste valeur au 31/12/07	Nominal réparti par échéance au 31/12/08			Total
	Dérivés Actif	Dérivés Passif	Total		Moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Au-delà de 5 ans	
Couverture de juste valeur								
Swaps de taux			0	(1)				0
Couverture de juste valeur - total	0	0	0	(1)	0	0	0	0
Couverture de flux futurs								
Changes à terme	1	(24)	(23)	0	196			196
Swaps de change	1	(4)	(3)		79			79
Option de change	2	(1)	1			21		21
Swaps de taux		(47)	(47)	9		1250		1 250
Swaps de matières premières et autres	1	(85)	(84)	2	215	21		236
Couverture de flux futurs - total	5	(161)	(156)	11	490	1 292	0	1 782
Dérivés non qualifiés								
Swaps de taux	2		2	(9)		155		155
Swaps de taux et de devises			0	13				0
Swaps de change	72	(8)	64	5	2 648	12		2 660
Changes à terme	4	(2)	2	6	92			92
Dérivés non qualifiés - total	78	(10)	68	15	2 740	167	0	2 907
TOTAL	83	(171)	(88)	25	3 230	1 459	0	4 689
dont dérivés rattachés à la dette nette	75	(59)	16	17				

➤ Swaps de taux

Les swaps de taux utilisés par le Groupe permettent de convertir à taux variable (respectivement fixe) une partie de la dette bancaire ou obligataire contractée à taux fixe (respectivement variable) sur le marché obligataire.

➤ Swaps de change

Les swaps de change sont principalement utilisés par le Groupe pour sa gestion quotidienne de trésorerie, ainsi que, dans certains cas, pour le financement d'actifs en devises à l'aide de ressources principalement en euros.

➤ Changes à terme et options de change

Les changes à terme et options de change permettent de couvrir le risque de change des sociétés du Groupe sur leurs opérations en devises, en particulier les opérations commerciales (achats et ventes) et les investissements.

➤ Swaps de matières premières et autres

Les swaps de matières premières et autres permettent de couvrir le risque de variation du prix d'achat sur certains flux physiques liés aux activités opérationnelles des filiales du Groupe, principalement les approvisionnements de fuel lourd en Europe et de gaz aux Etats-Unis et dans certains pays européens.

Impact en capitaux propres des instruments financiers qualifiés

Au 31 décembre 2008, la réserve IFRS de couverture des flux futurs (« *cash flow reserve* » consolidée) représente un solde créditeur de 156 millions d'euros dont le détail est décomposé dans le tableau précédent :

- -47 millions d'euros correspondant aux mises au marché de swaps de taux qualifiés en couverture de flux futurs permettant la fixation de l'emprunt obligataire émis en avril 2007.
- -109 millions d'euros correspondant aux mises au marché des autres instruments qualifiés en couverture de flux futurs qui ont vocation à être repris par résultat au jour de la réalisation du sous-jacent.

L'inefficacité mesurée sur les couvertures de flux futurs n'est pas significative.

Impact en résultat des instruments financiers non qualifiés

La juste valeur des instruments dérivés qui sont classés dans la catégorie « Actifs et passifs financiers en juste valeur par résultat » s'élève à 68 millions d'euros au 31 décembre 2008 (15 millions d'euros au 31 décembre 2007).

Dérivés incorporés

Le Groupe Saint-Gobain analyse régulièrement ses contrats pour isoler les dispositions qui s'analysent comme des dérivés incorporés au regard des normes IFRS. Au 31 décembre 2008, aucun dérivé incorporé matériel à l'échelle du Groupe n'a été identifié.

Structure de la dette du Groupe

La moyenne pondérée des taux d'intérêts de la dette brute totale, aux normes IFRS et après gestion (swaps de change et swaps de taux), s'établit au 31 décembre 2008 à 5,2 % contre 5,1 % au 31 décembre 2007.

Les taux de rendement interne moyens sur les postes significatifs de la dette à long terme du Groupe avant couverture s'analysent comme suit :

Taux de rendement interne sur encours au 31 décembre (en %)	2008	2007	2006
Emissions obligataires et <i>Medium Term Notes</i>	4,96 %	4,96%	5,07%
Emprunt perpétuel et titres participatifs	5,92 %	5,98%	5,55%
Dettes bancaires d'acquisition	5,47 %	-	4,10%

Le tableau ci-après présente la répartition par devise et par type de taux (fixe ou variable) de la dette nette du Groupe au 31 décembre 2008 après gestion par des swaps de taux et des swaps de change.

Dette nette libellée en devises <i>(en millions d'euros)</i>	Après gestion		
	Variable	Fixe	Total
EUR	1 674	8 144	9 818
GBP	101	628	729
USD	358	36	394
SEK	286	4	290
Autres devises	45	141	186
TOTAL	2 464	8 953	11 417
	22%	78%	100%
Juste valeur des dérivés rattachés à la dette			(16)
Intérêts courus			278
TOTAL DETTE NETTE			11 679

Echéancier de révision de taux des actifs et des dettes financières

L'échéancier au 31 décembre 2008 des révisions de taux de la dette brute et des actifs financiers après gestion est présenté ci-après.

<i>(en millions d'euros)</i>	Moins d'1 an	de 1 à 5 ans	Au-delà de 5 ans	Total
Dette brute	5 764	4 742	3 110	13 616
Effet swap de taux	(1 250)	1 250		0
Disponibilités	(1 937)			(1 937)
DETTE NETTE APRES GESTION	2 577	5 992	3 110	11 679

NOTE 20 – ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

La synthèse des actifs et passifs financiers selon la norme IFRS 7 est la suivante :

(en millions d'euros)	Notes	31 décembre 2008	31 décembre 2007	31 décembre 2006
Prêts et créances				
- créances clients et autres créances	(9)	7 071	7 692	7 691
- prêts, dépôts et cautions	(7)	214	199	219
Actifs financiers disponibles à la vente				
- titres disponibles à la vente et autres titres	(7)	70	126	51
Actifs financiers à la juste valeur par résultat				
- dérivés actifs	(19)	75	37	19
- disponibilités et équivalents de trésorerie	(18)	1 937	1 294	1 468
Passifs financiers au coût amorti				
- dettes fournisseurs et autres dettes	(16)	(9 003)	(9 177)	(8 855)
- dettes financières long terme et court terme	(18)	(13 468)	(11 080)	(13 058)
Passifs financiers à la juste valeur				
- dettes financières long terme et court terme	(18)	(164)	(159)	(18)
- dérivés passifs	(19)	(59)	(20)	(10)

NOTE 21 – DETAIL PAR NATURE DU RESULTAT OPERATIONNEL

(en millions d'euros)	Exercice 2008	Exercice 2007	Exercice 2006
Chiffre d'affaires et produits accessoires	43 800	43 421	41 596
Charges de personnel :			
Salaires et charges sociales	(8 021)	(7 888)	(7 745)
Rémunérations en actions ^(a)	(58)	(58)	(58)
Retraites	(173)	(199)	(226)
Dotations aux amortissements	(1 511)	(1 521)	(1 522)
Autres ^(b)	(30 388)	(29 647)	(28 331)
Résultat d'exploitation	3 649	4 108	3 714
Résultat de cessions d'actifs ^(c)	53	394	175
Reprise des écarts d'acquisition négatifs en résultat	1	11	9
Autres produits opérationnels	54	405	184
Charges de restructuration ^(d)	(190)	(172)	(213)
Provisions et charges sur litiges ^(e)	(472)	(784)	(95)
Dépréciations d'actifs ^(f)	(181)	(375)	(211)
Autres	(46)	(26)	(57)
Autres charges opérationnelles	(889)	(1 357)	(576)
Résultat opérationnel	2 814	3 156	3 322

- (a) Les rémunérations en actions sont détaillées en note 11 et 12. Elles comprennent 17 millions d'euros en 2008, 16 millions d'euros en 2007 et 19 millions d'euros en 2006 au titre du Plan d'Épargne Groupe (PEG). Cette charge est constatée en totalité à la clôture de la période de souscription c'est-à-dire le 10 avril en 2008.
- (b) Ce poste correspond aux coûts des marchandises vendues de l'activité négoce dans le pôle Distribution Bâtiment et aux frais de transport, coûts des matières premières et autres coûts de production dans les autres pôles. Il comprend également les pertes et profits de change nets qui sont des gains de change nets de 18 millions d'euros sur l'exercice 2008 contre des pertes et profits de change quasiment nuls en 2007 et des pertes de change nettes de 4 millions d'euros en 2006.
En 2008, le montant des frais de recherche et développement comptabilisés en charges d'exploitation s'élève à 377 millions d'euros (393 millions d'euros en 2007 et 362 millions d'euros en 2006).
- (c) Les résultats de cessions d'actifs sont positifs de 53 millions d'euros en 2008, 394 millions d'euros en 2007 et 175 millions d'euros en 2006. En 2007, le résultat de cessions d'actifs correspondait principalement à la plus-value réalisée lors de la cession de Saint-Gobain Desjonquères et ses filiales (note 2).
- (d) En 2008, les charges de restructurations sont composées notamment de 127 millions d'euros d'indemnités de départ (105 millions d'euros en 2007 et 133 millions d'euros en 2006).
- (e) En 2008, 2007 et 2006, les provisions et charges sur litiges comprennent essentiellement la charge relative aux litiges amiante et la provision pour litige concurrentiel qui est commentée dans les notes 15 et 26.
- (f) En 2008, les dépréciations d'actifs comprennent notamment une charge de 68 millions d'euros sur les écarts d'acquisition (82 millions d'euros en 2007 et 125 millions d'euros en 2006), 6 millions d'euros sur les immobilisations incorporelles (6 millions d'euros en 2007 et 4 millions d'euros en 2006), 97 millions d'euros sur les immobilisations corporelles (106 millions d'euros en 2007 et 75 millions d'euros en 2006) et le solde sur les actifs financiers ou les actifs courants. Par ailleurs, en 2007 une dépréciation sur les actifs détenus en vue de la vente d'un montant de 161 millions d'euros avait été enregistrée (note 2).

NOTE 22 – RESULTAT FINANCIER

Détail des autres produits et charges financiers

<i>(en millions d'euros)</i>	Exercice 2008	Exercice 2007	Exercice 2006
Coût financier des retraites	(428)	(440)	(428)
Rendement des fonds	431	451	387
Coût financier des retraites net	3	11	(41)
Autres charges financières	(71)	(115)	(102)
Autres produits financiers	25	29	20
Autres produits et charges financiers	(43)	(75)	(123)

Comptabilisation des instruments financiers

En 2008, les charges financières nettes s'élèvent à 750 millions d'euros (701 millions d'euros en 2007 et 748 millions d'euros en 2006). De ce montant, 600,5 millions d'euros (523,6 millions d'euros en 2007 et 492,3 millions d'euros en 2006) correspondent aux instruments comptabilisés au coût amorti de la Compagnie de Saint-Gobain et de Saint-Gobain Nederland, tandis que les instruments comptabilisés à la juste valeur de ces deux entités représentent un effet positif de 6,3 millions d'euros (3,5 million d'euros en 2007 et 1,6 million d'euros en 2006).

NOTE 23 – RESULTAT NET COURANT ET MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT

Le résultat net courant s'élève à 1 914 millions d'euros en 2008 (2 114 millions d'euros en 2007 et 1 702 millions d'euros en 2006). Rapporté au nombre moyen pondéré de titres en circulation au 31 décembre (374 998 085 actions en 2008, 367 124 675 actions en 2007 et 341 048 210 en 2006), il représente un bénéfice net courant par action de 5,10 euros pour 2008, 5,76 euros pour 2007 et 4,99 euros pour 2006.

L'écart entre le résultat net et le résultat net courant s'explique de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Exercice 2008	Exercice 2007	Exercice 2006
Résultat net part du Groupe	1 378	1 487	1 637
Déduction faite des éléments suivants :			
Résultat de cessions d'actifs	53	394	175
Dépréciations d'actifs	(181)	(375)	(211)
Dotation provision pour litige concurrentiel	(400)	(694)	0
Dotation aux provisions non récurrentes sur garantie produits	(51)	0	0
Impact des minoritaires	6	(2)	(3)
Effets d'impôts part du Groupe	37	50	(26)
Résultat net courant part du Groupe	1 914	2 114	1 702

La marge brute d'autofinancement s'élève à 3 487 millions d'euros en 2008 (3 762 millions d'euros en 2007 et 3 347 millions d'euros en 2006) et la marge brute d'autofinancement hors impôts sur plus ou moins-values s'élève à 3 487 millions d'euros en 2008 (3 712 millions d'euros en 2007 et 3 373 millions d'euros en 2006).

Leur calcul est le suivant :

<i>(en millions d'euros)</i>	Exercice 2008	Exercice 2007	Exercice 2006
Résultat net part du Groupe	1 378	1 487	1 637
Part des intérêts minoritaires dans le résultat net	59	56	45
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence, nette des dividendes reçus	(7)	(6)	(2)
Dotation aux amortissements et dépréciations d'actifs	1 681	1 875	1 717
Résultat de cessions d'actifs	(53)	(394)	(175)
Dotation provision pour litige concurrentiel	400	694	0
Dotation aux provisions non récurrentes sur garantie produits	51	0	0
Résultats latents liés aux variations de juste valeur et aux paiements en actions	15	50	125
Marge brute d'autofinancement	3 524	3 762	3 347
Impôts sur résultat de cessions	(37)	(50)	26
Marge brute d'autofinancement hors impôts sur plus ou moins-values	3 487	3 712	3 373

NOTE 24 – RESULTAT PAR ACTION

Le calcul des différents résultats par action est présenté ci-dessous.

	Résultat net part du groupe retraité	Nombre de titres	Résultat par action (en euros)
<i>(en millions d'euros)</i>			
Exercice 2008			
Nombre moyen pondéré de titres en circulation	1 378	374 998 085	3,67
Nombre moyen pondéré et dilué de titres	1 378	376 825 178	3,66
Exercice 2007			
Nombre moyen pondéré de titres en circulation	1 487	367 124 675	4,05
Nombre moyen pondéré et dilué de titres	1 487	374 344 930	3,97
Exercice 2006			
Nombre moyen pondéré de titres en circulation	1 637	341 048 210	4,80
Nombre moyen pondéré et dilué de titres	1 652 ⁽¹⁾	363 809 234	4,54

(1) En 2006, la charge nette d'intérêts des Oceane (15 millions d'euros) avait été annulée dans le calcul du résultat dilué par action.

Le nombre moyen pondéré de titres en circulation est calculé en retranchant les actions détenues en propre par le Groupe (4 545 149 titres au 31 décembre 2008) du nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le nombre moyen pondéré et dilué de titres est calculé à partir du nombre moyen pondéré de titres en circulation en tenant compte de tous les effets de la conversion des instruments dilutifs existants, c'est-à-dire des plans d'options de souscription et d'achat d'actions soit 1 827 093 titres en 2008, 7 220 255 titres en 2007 et 5 284 991 titres en 2006, ainsi que de l'incidence des Oceane pour 17 476 033 titres en 2006.

NOTE 25 – ENGAGEMENTS

Les obligations contractuelles et les engagements commerciaux sont regroupés dans la note ci-dessous à l'exception des engagements du Groupe au titre de l'endettement et des instruments financiers présentés respectivement dans les notes 18 et 19.

Le Groupe ne supporte aucun autre engagement significatif.

- **Obligations en matière de location-financement**

Les immobilisations en location-financement sont immobilisées dans les comptes du Groupe et font donc l'objet de l'inscription d'une dette au passif du bilan.

En 2008, les engagements de loyers futurs relatifs à des contrats de location-financement correspondent pour 64 millions d'euros à des terrains et constructions. La valeur nette globale des contrats de location-financement immobilisés s'élève à 201 millions d'euros en 2008 (190 millions d'euros en 2007).

<i>(en millions d'euros)</i>	2008	2007
Loyers futurs		
A moins d'1 an	48	48
De 1 à 5 ans	106	96
Au-delà de 5 ans	28	33
Total des loyers futurs minimums	182	177
Moins frais financiers	(17)	(21)
Valeur actuelle des loyers futurs minimums	165	156

- **Obligations en matière de location simple**

Le Groupe a recours à de nombreux contrats de location simple, que ce soit pour la location de matériels, de véhicules, de bureaux, d'entrepôts ou de locaux destinés à la production. Les périodes de location sont en général comprises entre 1 et 9 ans. Ces contrats présentent des clauses de renouvellement sur des périodes variables ainsi que parfois des clauses relatives au paiement de taxes immobilières et de primes d'assurance. Dans la plupart des cas, la Direction pense renouveler les contrats de location en cours ou les remplacer par d'autres contrats puisque ceux-ci font partie de la gestion courante du Groupe.

En 2008, les charges de location s'élèvent à 713 millions d'euros dont 437 millions d'euros pour les terrains et les constructions, et les produits de sous-location à 17 millions d'euros. La charge nette de location s'élève à 696 millions d'euros.

Les engagements du Groupe en matière de location simple se présentent ainsi :

<i>(en millions d'euros)</i>	Total 2008	Paiements dus par période			Total 2007
		A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Au-delà de 5 ans	
Contrats de location simple					
Charges de location	3 246	641	1 507	1 098	3 090
Produits de sous-location	(91)	(14)	(30)	(47)	(133)
Total	3 155	627	1 477	1 051	2 957

- **Engagements d'achats irrévocables**

Les engagements d'achats irrévocables comprennent les obligations contractuelles relatives aux achats de matières premières et de services ainsi que les engagements contractuels en matière d'investissements.

<i>(en millions d'euros)</i>	Total 2008	Paiements dus par période			Total 2007
		A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Au-delà de 5 ans	
Engagements d'achats irrévocables					
- immobilisations	131	119	10	2	317
- matières premières	684	232	346	106	717
- services	126	43	80	3	90
- autres	220	129	82	9	152
Total	1 161	523	518	120	1 276

- **Engagements de garanties**

Dans le cadre des cessions de filiales, le Groupe peut être amené à donner des garanties de passif. Il est constitué une provision chaque fois qu'un risque est identifié et qu'une estimation du coût est possible.

En 2008 le Groupe Saint-Gobain a également reçu des engagements de garantie pour un montant de 120 millions d'euros contre 92 millions d'euros à fin 2007.

- **Engagements commerciaux**

<i>(en millions d'euros)</i>	Total 2008	Montant des engagements par période			Total 2007
		A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Au-delà de 5 ans	
Dettes assorties de garantie	35	20	6	9	9
Obligations de rachat	0				0
Autres engagements donnés	132	58	40	34	140
Total	167	78	46	43	149

Les actifs nantis représentent fin 2008 un montant de 228 millions d'euros contre 242 millions d'euros fin 2007 et concernent principalement des actifs immobilisés en Inde.

Le montant des créances assorties de garantie détenues par le Groupe s'élève à 89 millions d'euros au 31 décembre 2008 contre 115 millions d'euros à fin 2007.

NOTE 26 – LITIGES

Litiges français relatifs à l'amiante

En France, où les sociétés Everite et Saint-Gobain PAM ont exercé dans le passé des activités de fibre-ciment, de nouvelles actions individuelles émanant d'anciens salariés de ces sociétés, à raison des maladies professionnelles liées à l'amiante dont ils sont ou ont été atteints, ou de leurs ayants droit, sont venues s'ajouter en 2008 à celles engagées depuis 1997. 676 actions au total au 31 décembre 2008 ont été ainsi engagées depuis l'origine contre ces deux sociétés en vue d'obtenir une indemnisation complémentaire à la prise en charge par les Caisses d'Assurance Maladie des conséquences de ces maladies professionnelles.

Sur ces 676 procédures, 567 sont au 31 décembre 2008 définitivement terminées tant sur le fond que sur le montant des indemnisations. Dans ces dossiers les juridictions ont toutes retenu la responsabilité de l'employeur au titre de la faute inexcusable.

Les indemnisations mises définitivement à la charge d'Everite et de Saint-Gobain PAM l'ont été pour un montant global inférieur à 2 millions d'euros.

Concernant les 109 actions restant en cours contre Everite et Saint-Gobain PAM au 31 décembre 2008, 35 sont terminées sur le fond mais sont, pour la fixation du montant des indemnisations, en attente des conclusions d'expertises médicales. Dans 30 de ces dossiers la charge financière des condamnations est affectée aux Caisses d'Assurance Maladie pour des motifs de droit (prescription, inopposabilité). Pour les 5 dossiers restants, les juridictions n'ont pas encore statué sur le caractère opposable ou inopposable des procédures.

Sur les 74 actions restantes, 4 ont été radiées par suite de la saisine du Fonds d'Indemnisation des Victimes de l'Amiante et les 70 autres sont, au 31 décembre 2008, en cours sur le fond, à différents stades de la procédure : 11 sont en cours de procédure administrative devant des Caisses d'Assurance Maladie, 52 sont pendantes devant des Tribunaux des Affaires de Sécurité Sociale, 7 devant des Cours d'appel.

Par ailleurs, 110 actions de même nature ont été au total au 31 décembre 2008 engagées depuis l'origine par des salariés ou anciens salariés de 12 sociétés françaises du Groupe qui avaient notamment utilisé des équipements de protection en amiante destinés à les protéger de la chaleur des fours (ces chiffres tiennent compte de la cession par le Groupe des sociétés Saint-Gobain Desjonquères et Saint-Gobain Vetrotex).

Au 31 décembre 2008, on comptait 8 instances dans lesquelles les salariés se sont désistés pour saisir le Fonds d'Indemnisation des Victimes de l'Amiante.

A cette même date, 64 procédures étaient définitivement terminées, sur lesquelles 12 décisions ont retenu la faute inexcusable de l'employeur, mais sans incidence financière pour les sociétés concernées.

S'agissant des 38 actions restant en cours au 31 décembre 2008, 4 en sont encore au stade de l'instruction par les Caisses d'Assurance Maladie, 22 sont pendantes devant des Tribunaux des Affaires de Sécurité Sociale, 10 devant des Cours d'appel et 2 devant la Cour de Cassation.

Litiges américains relatifs à l'amiante

Aux Etats-Unis, plusieurs activités du Groupe qui ont dans le passé fabriqué des produits ayant contenu de l'amiante tels que des tuyaux en fibre-ciment, des produits de toiture ou des isolants spéciaux, font l'objet d'actions judiciaires en dommages-intérêts de personnes autres que leurs salariés ou anciens salariés à raison d'une exposition alléguée à ces produits sans que, dans de nombreux cas, ne soient démontrées ni une exposition spécifique à un ou plusieurs produits donnés, ni une maladie ou une incapacité physique particulière. La grande majorité de ces actions vise le plus souvent simultanément de très nombreuses autres entreprises extérieures au Groupe qui ont été fabricants, distributeurs, installateurs ou utilisateurs de produits ayant contenu de l'amiante.

- **Evolution en 2008**

Après trois années, de 2001 à 2003, marquées par un nombre élevé de nouveaux litiges mettant en cause CertainTeed (60 000 en 2001, 67 000 en 2002 et 62 000 en 2003, contre 19 000 en 2000), le nombre des nouveaux litiges est tombé à 18 000 en 2004, puis a continué à décroître pour se situer à 17 000 en 2005, à 7 000 en 2006, à 6 000 en 2007 et à environ 5 000 en 2008. Observée depuis quatre ans dans la plupart des Etats, en particulier dans ceux qui avaient enregistré les plus forts volumes de plaintes, cette diminution est notamment liée à l'évolution de certaines législations locales des Etats vers des critères plus restrictifs de recevabilité des plaintes.

Le règlement des litiges visant CertainTeed se fait dans la quasi-totalité des cas par voie de transactions. Environ 8 000 litiges du stock des litiges en cours ont ainsi fait l'objet d'une transaction en 2008 (contre 54 000 en 2003 et 20 000 en 2004 et également 20 000 en 2005, 12 000 en 2006 et 8 000 en 2007). Par ailleurs, environ 3 000 plaintes (principalement dans l'Etat de New York) ont été transférées en « dossiers inactifs » à la suite de décisions de justice. Compte tenu du stock de litiges existant à fin 2007 (74 000), des nouveaux litiges survenus pendant l'exercice et des litiges ainsi résolus par voie de transactions ou de transferts en dossiers inactifs, environ 68 000 litiges demeuraient en cours au 31 décembre 2008. Une proportion élevée de ces litiges en cours correspond à des plaintes enregistrées il y a plus de cinq ans par des personnes n'ayant pas démontré de réelle exposition à l'amiante. Il est probable qu'un grand nombre de ces plaintes seront un jour annulées par les tribunaux.

- **Incidence sur les comptes**

Cette situation a conduit le Groupe à comptabiliser une charge de 75 millions d'euros au titre de l'exercice 2008, destinée à faire face à l'évolution des litiges. Ce montant est légèrement inférieur à ceux comptabilisés en 2007 (90 millions d'euros), en 2006 (95 millions d'euros), en 2005 (100 millions d'euros), en 2004 (108 millions d'euros) et en 2002 et 2003 (100 millions d'euros). La provision pour litige amiante chez CertainTeed aux Etats-Unis s'établit au 31 décembre 2008 à 361 millions d'euros, soit 502 millions de dollars (contre 321 millions d'euros, soit 473 millions de dollars au 31 décembre 2007 et 342 millions d'euros, soit 451 millions de dollars au 31 décembre 2006).

- **Incidence sur la trésorerie**

Le montant total des indemnités payées au titre des plaintes déposées contre CertainTeed, (correspondant pour partie à des litiges ayant fait l'objet d'une transaction avant 2008 mais pour lesquels les indemnités n'ont été versées qu'en 2008 et pour partie à des litiges entièrement réglés et indemnisés en 2008), ainsi que des indemnités (nettes de couvertures d'assurance) versées par les autres activités du Groupe impliquées dans des actions judiciaires liées à l'amiante, s'est élevé à 48 millions d'euros soit 71 millions de dollars (contre 53 millions d'euros soit 73 millions de dollars en 2007 et 67 millions d'euros soit 84 millions de dollars en 2006).

- **Perspectives 2009**

Les évolutions constatées au cours des derniers mois ne manifestent pas de nouveau changement significatif, ni en ce qui concerne le nombre des nouveaux litiges, ni en ce qui concerne le montant des indemnisations.

Au Brésil, les anciens salariés des sociétés du Groupe qui sont atteints de maladies professionnelles liées à l'amiante se voient proposer, selon les cas, soit une indemnisation exclusivement pécuniaire soit une assistance médicale à vie assortie d'une indemnisation ; seul un petit nombre de contentieux est en cours à fin 2008 à cet égard, et ils ne présentent pas de risque significatif pour les filiales concernées.

Décisions de la Commission Européenne dans les secteurs du vitrage bâtiment et du vitrage automobile

En Novembre 2007 et 2008, la Commission Européenne a rendu ses décisions dans les dossiers du vitrage bâtiment et du vitrage automobile, respectivement.

Par décision du 28 Novembre 2007 concernant le dossier du vitrage bâtiment, la Commission Européenne a estimé que la violation de l'article 81 du Traité de Rome était établie dans ce dossier à l'encontre, notamment, de Saint-Gobain Glass France, et a infligé à cette société, conjointement et solidairement avec la Compagnie de Saint-Gobain, une amende de 133,9 millions d'euros. La Compagnie de Saint-Gobain et Saint-Gobain Glass France ont décidé de ne pas introduire de recours contre cette décision. L'amende a été réglée le 3 mars 2008.

Par décision du 12 Novembre 2008 concernant le dossier du verre automobile, la Commission Européenne a également considéré que l'infraction à l'article 81 du traité était établie et a infligé à Saint-Gobain Glass France, Saint-Gobain Sekurit France et Saint-Gobain Sekurit Deutschland GmbH, conjointement et solidairement avec la Compagnie de Saint-Gobain une amende de 896 millions d'euros.

Les sociétés concernées ont engagé un recours devant le Tribunal de première instance des Communautés Européennes à l'encontre de cette dernière décision, qui leur apparaît manifestement excessive et disproportionnée.

La Commission a accepté, en raison de ce recours, qu'une garantie financière couvrant le principal de l'amende de 896 millions d'euros et les intérêts s'y rapportant (5,25% qui s'appliqueront à compter du 9 mars 2009) soit constituée jusqu'à la décision du Tribunal de première instance, en lieu et place du paiement de l'amende. Les dispositions nécessaires ont été prises pour la mise en place de cette garantie dans les délais impartis.

En conséquence, le montant de la provision de 694 millions d'euros constituée au 31 décembre 2007, ramené à 560 millions d'euros au 30 juin 2008 du fait du paiement de l'amende de 134 millions d'euros à été porté à 960 millions d'euros au 31 décembre 2008 pour couvrir intégralement, sur la durée estimée du recours, le montant de l'amende de 896 millions d'euros, les frais de la garantie financière et les frais juridiques associés. La dotation complémentaire de 400 millions d'euros a été comptabilisée en « autres charges opérationnelles ».

NOTE 27 – ENVIRONNEMENT - HYGIENE – SECURITE (EHS)

Actifs environnementaux

Les coûts engagés pour limiter ou prévenir les risques environnementaux sont immobilisés lorsqu'ils engendrent des avantages économiques futurs. Ils concernent les équipements de dépollution et de protection, les investissements destinés au recyclage des matières premières et des déchets, les investissements visant la réduction de certaines consommations de matières premières et d'énergie ainsi que les investissements de recherche ayant pour but l'amélioration du cycle de vie des produits.

Passifs environnementaux

Lorsque le Groupe estime qu'il existe un risque environnemental, une provision correspondant aux coûts futurs estimés est comptabilisée dans les provisions pour autres passifs. Ces provisions s'élèvent à 158 millions d'euros au 31 décembre 2008 contre 146 millions d'euros en 2007 et 131 millions d'euros au 31 décembre 2006.

Ces provisions sont actualisées au cas par cas en fonction de l'échéance du risque. C'est en particulier le cas des provisions couvrant le coût de restauration de sites, de démantèlement et de mise hors service. En revanche, lorsque l'échéance est incertaine, le risque est considéré comme immédiatement exigible et aucune actualisation n'est pratiquée.

Les risques environnementaux et les sites industriels relevant d'une réglementation spécifique font l'objet d'un suivi par la Direction de l'Environnement, Hygiène et Sécurité.

NOTE 28 – RELATIONS AVEC LES PARTIES LIEES**Soldes et transactions avec les sociétés mises en équivalence**

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2008	31 décembre 2007	31 décembre 2006
Actif			
Créances financières	2	2	11
Stocks	1	0	1
Créances à court terme	11	9	16
Disponibilités et équivalents de trésorerie	0	0	1
Provisions pour dépréciation des comptes d'actif	0	0	
Passif			
Dettes à court terme	4	1	7
Crédits de trésorerie	0	0	4
Charges			
Achats	21	17	86
Produits			
Ventes	45	41	66

Chiffre d'affaires avec les sociétés intégrées proportionnellement

La quote-part de chiffre d'affaires relative aux partenaires, qui est réalisée par le Groupe avec les sociétés consolidées en intégration proportionnelle, est considérée comme une opération avec des tiers et n'est pas éliminée dans les comptes consolidés. Elle représente 8 millions d'euros en 2008 contre 4 millions d'euros en 2007 et 3 millions d'euros en 2006.

Transactions avec les actionnaires principaux

Certaines filiales du Groupe Saint-Gobain, en particulier dans le pôle Distribution Bâtiment, réalisent des opérations avec des filiales du groupe Wendel essentiellement Legrand et Materis. Depuis la prise de participation progressive de Wendel au 2ème semestre 2007, les relations commerciales entre les deux groupes n'ont pas été modifiées et sont réalisées à la valeur de marché.

NOTE 29 – CO-ENTREPRISES

Les soldes du bilan et du compte de résultat correspondant à la quote-part du Groupe dans l'ensemble des sociétés consolidées par intégration proportionnelle à la clôture de l'exercice sont les suivants :

- Actifs non courants : 303 millions d'euros
- Actifs courants : 163 millions d'euros
- Passifs non courants : 35 millions d'euros
- Passifs courants : 142 millions d'euros
- Chiffre d'affaires : 320 millions d'euros
- Charges d'exploitation : 257 millions d'euros

NOTE 30 – REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Les rémunérations directes et indirectes versées en 2008 aux membres du Conseil d'administration et aux membres de la Direction du Groupe sont ventilées de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	2008
Jetons de présence	0,8
Rémunérations brutes directes et indirectes :	
- part fixe	8,0
- part variable	5,4
Charges de retraite IAS19 estimées	1,4
Charges liées aux stock-options	10,7
Indemnités de fin de contrat de travail	1,5
Total	27,8

Les charges patronales sur les rémunérations représentent un montant estimé de 3,3 millions d'euros.

NOTE 31 – EFFECTIFS

Effectifs moyens	2008	2007	2006
Sociétés consolidées par intégration globale			
Cadres	22 674	22 258	22 648
Employés	84 589	82 734	80 078
Ouvriers	99 205	101 642	103 095
Total	206 468	206 634	205 821
Sociétés consolidées par intégration proportionnelle (*)			
Cadres	126	42	52
Employés	548	323	264
Ouvriers	911	650	702
Total	1 585	1 015	1 018
Total général	208 053	207 649	206 839

(*) Quote-part du Groupe dans les effectifs de ces sociétés

Au 31 décembre 2008, compte tenu des sociétés en intégration proportionnelle, l'effectif total est de 207 684 personnes (204 880 personnes en 2007 et 205 864 personnes en 2006).

NOTE 32 – INFORMATIONS SECTORIELLES**Informations sectorielles par pôle et par activité**

Par pôle, l'information sectorielle est présentée de la façon suivante :

- Pôle Vitrage
- Pôle Matériaux Haute Performance (MHP)
- Pôle Produits pour la Construction (PPC)
 - Aménagement Intérieur : activités Isolation et Gypse
 - Aménagement Extérieur : activités Mortiers, Canalisation et Produits d'extérieur
- Pôle Distribution Bâtiment
- Pôle Conditionnement

La Direction utilise en interne plusieurs types d'indicateurs pour mesurer la performance des activités et l'affectation des ressources. Ces indicateurs sont issus des informations utilisées pour la préparation des comptes consolidés et sont conformes aux exigences des normes. Les ventes internes sont généralement effectuées aux mêmes conditions que les ventes aux tiers et sont éliminées en consolidation. Les principes comptables suivis sont identiques à ceux suivis par le Groupe et décrits dans la note 1.

<i>(en millions d'euros)</i>	VITRAGE	MATERIAUX HAUTE PERFORMANCE	PRODUITS POUR LA CONSTRUCTION				DISTRIBUTION BATIMENT	CONDITION - NEMENT	Autres *	Total
			Aménage- ment Intérieur	Aménage- ment Extérieur	Elimina- tions pôle	Total				
Exercice 2008										
Ventes externes	5 502	4 032	5 538	5 482		11 020	19 692	3 547	7	43 800
Ventes internes	47	133	611	437	(33)	1 015	4	0	(1 199)	0
Chiffre d'affaires et produits accessoires	5 549	4 165	6 149	5 919	(33)	12 035	19 696	3 547	(1 192)	43 800
Résultat d'exploitation	701	543	592	478		1 070	894	442	(1)	3 649
Résultat opérationnel	212	500	579	369		948	826	432	(104)	2 814
Résultat des équivalences		1	6	0		6	1	2	1	11
Amortissements	315	179	327	176		503	283	208	23	1 511
Dépréciations d'actifs	52	53	10	16		26	35	3	1	170
Ecarts d'acquisition nets	181	1 213	3 559	2 258		5 817	3 217	243		10 671
Marques non amortissables			710	0		710	1 803			2 513
Total des actifs sectoriels**	3 563	3 534	3 651	3 575		7 226	8 875	2 535	14 970	40 703
Total des passifs sectoriels***	2 626	1 045	1 823	1 679		3 502	4 041	916	1 726	13 856
Investissements de l'exercice :										
- industriels	576	223	529	236		765	298	283	18	2 163
- en titres (nets trés. acq.)	23	59	15	1 536		1 551	547	45	1	2 226
Marge brute d'autofinancement	733	437	480	405		885	650	510	309	3 524

* La colonne "Autres" correspond à l'élimination des opérations intra-groupes pour le chiffre d'affaires interne et à l'activité Holding pour les autres rubriques.

** La différence entre le total de l'actif du bilan et le total des actifs sectoriels s'explique par les impôts courants et différés (755 millions d'euros) et la trésorerie (1 937 millions d'euros).

*** La différence entre le total du passif du bilan et le total des passifs sectoriels s'explique par les capitaux propres (14 530 millions d'euros), les impôts courants et différés (1 393 millions d'euros) et les dettes financières (13 616 millions d'euros).

<i>(en millions d'euros)</i>	VITRAGE	MATERIAUX HAUTE PERFORMANCE	PRODUITS POUR LA CONSTRUCTION				DISTRIBUTION BATIMENT	CONDITION - NEMENT	Autres *	Total
			Aménagement Intérieur	Aménagement Extérieur	Eliminations pôle	Total				
Exercice 2007										
Ventes externes	5 577	4 629	6 002	4 187		10 189	19 478	3 542	6	43 421
Ventes internes	34	123	626	329	(32)	923	2	4	(1 086)	0
Chiffre d'affaires et produits accessoires	5 611	4 752	6 628	4 516	(32)	11 112	19 480	3 546	(1 080)	43 421
Résultat d'exploitation	717	585	980	333		1 313	1 102	401	(10)	4 108
Résultat opérationnel	(49)	333	962	281		1 243	1 069	688	(128)	3 156
Résultat des équivalences		3	7	0		7	2	1	1	14
Amortissements	347	216	318	141		459	276	209	14	1 521
Dépréciations d'actifs	73	225	9	31		40	19	(4)	1	354
Ecarts d'acquisition nets	179	1 153	3 831	766		4 597	3 078	233		9 240
Marques non amortissables			815	0		815	1 948			2 763
Total des actifs sectoriels**	4 976	4 238	9 994	3 516		13 510	13 580	2 758	281	39 343
Total des passifs sectoriels***	2 421	1 125	1 911	1 366		3 277	4 249	936	1 047	13 055
Investissements de l'exercice :										
- industriels	523	238	622	211		833	369	309	20	2 292
- en titres (nets trés. acq.)	18	22	98	93		191	500	(1)	20	750
Marge brute d'autofinancement	677	487	739	321		1 060	825	425	288	3 762

* La colonne "Autres" correspond à l'élimination des opérations intra-groupes pour le chiffre d'affaires interne et à l'activité Holding pour les autres rubriques.

** La différence entre le total de l'actif du bilan et le total des actifs sectoriels s'explique par les impôts courants et différés (501 millions d'euros) et la trésorerie (1 294 millions d'euros).

*** La différence entre le total du passif du bilan et le total des passifs sectoriels s'explique par les capitaux propres (15 267 millions d'euros), les impôts courants et différés (1 594 millions d'euros) et les dettes financières (11 222 millions d'euros).

<i>(en millions d'euros)</i>	VITRAGE	MATERIAUX HAUTE PERFORMANCE	PRODUITS POUR LA CONSTRUCTION				DISTRIBUTION BATIMENT	CONDITION - NEMENT	Autres *	Total
			Aménagement Intérieur	Aménagement Extérieur	Eliminations pôle	Total				
Exercice 2006										
Ventes externes	5 051	4 809	5 864	4 215		10 079	17 579	4 074	4	41 596
Ventes internes	32	129	573	262	(38)	797	2	6	(966)	0
Chiffre d'affaires et produits accessoires	5 083	4 938	6 437	4 477	(38)	10 876	17 581	4 080	(962)	41 596
Résultat d'exploitation	480	500	1 028	348		1 376	1 001	376	(19)	3 714
Résultat opérationnel	455	415	989	240		1 229	980	379	(136)	3 322
Résultat des équivalences	(8)	3	10	0		10	2			7
Amortissements	322	248	284	147		431	268	239	14	1 522
Dépréciations d'actifs	25	27	7	28		35	3	93	12	195
Ecarts d'acquisition nets	189	1 380	3 962	722		4 684	2 826	248		9 327
Marques non amortissables			856	0		856	1 987			2 843
Total des actifs sectoriels**	4 905	5 184	9 804	3 464		13 268	12 819	3 367	251	39 794
Total des passifs sectoriels***	1 738	1 491	2 009	1 392		3 401	4 115	1 218	747	12 710
Investissements de l'exercice :										
- industriels	448	226	632	214		846	328	336	24	2 208
- en titres (nets trés. acq.)	13	1	19	79		98	331	58		501
Marge brute d'autofinancement	529	432	726	322		1 048	817	402	119	3 347

* La colonne "Autres" correspond à l'élimination des opérations intra-groupes pour le chiffre d'affaires interne et à l'activité Holding pour les autres rubriques.

** La différence entre le total de l'actif du bilan et le total des actifs sectoriels s'explique par les impôts courants et différés (414 millions d'euros) et la trésorerie (1 468 millions d'euros).

*** La différence entre le total du passif du bilan et le total des passifs sectoriels s'explique par les capitaux propres (14 487 millions d'euros), les impôts courants et différés (1 412 millions d'euros) et les dettes financières (13 067 millions d'euros).

Informations par zone géographique

<i>(en millions d'euros)</i>	France	Autres pays d'Europe Occidentale	Amérique du Nord	Pays émergents et Asie	Ventes internes	TOTAL
Au 31 décembre 2008						
Chiffre d'affaires et produits accessoires	13 076	19 941	5 499	7 404	(2 120)	43 800
Total des actifs sectoriels	11 322	16 938	5 672	6 771		40 703
Investissements industriels	565	684	221	693		2 163

<i>(en millions d'euros)</i>	France	Autres pays d'Europe Occidentale	Amérique du Nord	Pays émergents et Asie	Ventes internes	TOTAL
Au 31 décembre 2007						
Chiffre d'affaires et produits accessoires	12 931	19 905	5 793	6 921	(2 129)	43 421
Total des actifs sectoriels	11 031	16 110	5 538	6 664		39 343
Investissements industriels	550	699	372	671		2 292

<i>(en millions d'euros)</i>	France	Autres pays d'Europe Occidentale	Amérique du Nord	Pays émergents et Asie	Ventes internes	TOTAL
Au 31 décembre 2006						
Chiffre d'affaires et produits accessoires	12 528	18 448	6 790	5 933	(2 103)	41 596
Total des actifs sectoriels	10 990	16 219	5 981	6 604		39 794
Investissements industriels	499	751	363	595		2 208

Le chiffre d'affaires par destination des exercices 2008, 2007 et 2006 s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	France	Autres pays d'Europe Occidentale	Amérique du Nord	Pays émergents et Asie	TOTAL
Au 31 décembre 2008					
Chiffre d'affaires et produits accessoires	11 499	19 253	5 262	7 786	43 800
Au 31 décembre 2007					
Chiffre d'affaires et produits accessoires	11 388	19 350	5 563	7 120	43 421
Au 31 décembre 2006					
Chiffre d'affaires et produits accessoires	10 874	17 853	6 618	6 251	41 596

NOTE 33 – PRINCIPALES SOCIETES CONSOLIDEES PAR INTEGRATION

Les principales sociétés consolidées sont présentées ci-dessous, notamment celles dont le chiffre d'affaires est supérieur à 100 millions d'euros.

Principales sociétés consolidées par intégration globale au 31 décembre 2008

**Pourcentage de
détention direct
et indirect**

POLE VITRAGE

Saint-Gobain Glass France	France	100,00%
Saint-Gobain Sekurit France	France	100,00%
Saint-Gobain Sekurit Deutschland GmbH & CO Kg	Allemagne	99,91%
Saint-Gobain Glass Deutschland GmbH	Allemagne	99,91%
SG Deutsche Glas GmbH	Allemagne	99,91%
Saint-Gobain Glass Benelux	Belgique	99,77%
Saint-Gobain Sekurit Benelux SA	Belgique	99,91%
Saint-Gobain Autover Distribution SA	Belgique	99,91%
Koninklijke Saint-Gobain Glass	Pays-Bas	99,77%
Saint-Gobain Glass Polska Sp Zoo	Pologne	99,91%
Cebrace Cristal Plano Ltda	Brésil	50,00%
Saint-Gobain Do Brazil Ltda	Brésil	100,00%
Saint-Gobain Cristaleria SA	Espagne	99,72%
Solaglas Ltd	Royaume-uni	99,97%
Saint-Gobain Glass Italia	Italie	100,00%
Saint-Gobain Sekurit Italia	Italie	100,00%
Hankuk Glass Industries	Corée	80,47%
Hankuk Sekurit Limited	Corée	90,11%
Saint-Gobain Glass India	Inde	97,82%
Saint-Gobain Glass Mexico	Mexique	99,72%

POLE MATERIAUX HAUTE PERFORMANCE

Saint-Gobain Abrasifs	France	99,92%
Société Européenne des Produits Réfractaires	France	100,00%
Saint-Gobain Abrasives Inc.	Etats-Unis	100,00%
Saint-Gobain Ceramics & Plastics Inc.	Etats-Unis	100,00%
Saint-Gobain Performance Plastics Corp.	Etats-Unis	100,00%
SG Abrasives Canada Inc	Canada	100,00%
Saint-Gobain Abrasivi	Italie	99,92%
SEPR Italia	Italie	100,00%
Saint-Gobain Abrasivos Brasil Ltda	Brésil	100,00%
Saint-Gobain Abrasives BV	Pays-Bas	99,92%
Saint-Gobain Abrasives Ltd	Royaume-Uni	99,97%
Saint-Gobain Vertex SRO	République Tchèque	100,00%

POLE PRODUITS POUR LA CONSTRUCTION**AMENAGEMENT INTERIEUR**

Saint-Gobain Isover	France	100,00%
Saint-Gobain Isover G+H AG	Allemagne	99,91%
CertainTeed Corporation	Etats-Unis	100,00%
Saint-Gobain Ecophon Group	Suède	99,98%
Saint-Gobain Construction Product Russia Insulation	Russie	100,00%
BPB Plc	Royaume-Uni	100,00%
Certain Teed Gypsum & Ceillings USA	Etats-Unis	100,00%
Certain Teed Gypsum Canada Inc	Canada	100,00%
BPB Gypsum (Pty) Ltd	Afrique du Sud	100,00%
Saint-Gobain Placo Iberica	Espagne	100,00%
BPB Italia SpA	Italie	100,00%
British Gypsum Ltd	Royaume-Uni	100,00%
Gypsum industries Ltd	Irlande	100,00%
Placoplatre SA	France	99,75%
Rigips GmbH	Allemagne	100,00%
Thai Gypsum Products PLC	Thaïlande	99,66%

AMENAGEMENT EXTERIEUR

Saint-Gobain Weber	France	99,99%
Saint-Gobain Do Brazil Ltda	Brésil	100,00%
Saint-Gobain Weber Cemarsa SA	Espagne	99,99%
Maxit Group AB	Suède	99,99%
Maxit Deutschland GmbH	Allemagne	99,99%
CertainTeed Corporation	Etats-Unis	100,00%
Saint-Gobain PAM SA	France	100,00%
Saint-Gobain Gussrohr KG	Allemagne	100,00%
Saint-Gobain Pipelines Plc	Royaume-Uni	99,97%
Saint-Gobain Canalizacion SA	Espagne	99,94%
Saint-Gobain PAM Italia s.p.a	Italie	100,00%
Saint-Gobain Canalizaçao SA	Brésil	100,00%
Saint-Gobain Xuzhou Pipe Co Ltd	Chine	100,00%

POLE DISTRIBUTION BATIMENT

Distribution Sanitaire Chauffage	France	100,00%
Lapeyre	France	100,00%
Point.P	France	100,00%
Saint-Gobain Distribucion y Construcccion	Espagne	100,00%
Saint-Gobain Building Distribution Deutschland GmbH	Allemagne	100,00%
Saint-Gobain Building Distribution Ltd	Royaume-Uni	99,97%
Saint-Gobain Distribution The Netherlands Bv	Pays-Bas	100,00%
Saint-Gobain Distribution Nordic AB	Suède	100,00%
Optimera AS	Norvège	100,00%
Optimera Danmark A/S	Danemark	100,00%
Sanitas Troesch	Suisse	100,00%
Norandex Building Material Distribution Inc	Etats-Unis	100,00%

POLE CONDITIONNEMENT

Saint-Gobain Emballage	France	100,00%
Saint-Gobain Vidros SA	Brésil	100,00%
Saint-Gobain Oberland AG	Allemagne	96,67%
Saint-Gobain Vicasa SA	Espagne	99,64%
Saint-Gobain Containers Inc.	Etats-Unis	100,00%
Saint-Gobain Vetri SpA	Italie	99,99%

NOTE 34 – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

La Compagnie de Saint-Gobain a procédé le 14 janvier 2009 au placement d'une émission obligataire de 1 milliard d'euros à 5 ans et demi, avec un coupon annuel de 8,25%.

Cette émission dont le produit a été encaissé le 26 janvier, est destinée au refinancement de la dette existante du Groupe et permettra d'allonger la maturité moyenne de son endettement.

TABLE DES MATIERES

BILAN CONSOLIDE	2
COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE.....	3
TABLEAU CONSOLIDE DES FLUX DE TRESORERIE.....	4
ETAT DES PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISES.....	5
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES	6
NOTE 1 – PRINCIPES COMPTABLES	7
NOTE 2 – EVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION.....	22
NOTE 3 – ECARTS D’ACQUISITION	26
NOTE 4 – AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	27
NOTE 5 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES	29
NOTE 6 – TITRES MIS EN EQUIVALENCE	30
NOTE 7 – AUTRES ACTIFS NON COURANTS.....	31
NOTE 8 – STOCKS.....	32
NOTE 9 – CREANCES CLIENTS ET AUTRES CREANCES.....	33
NOTE 10 – CAPITAUX PROPRES	34
NOTE 11 – PLANS D’OPTIONS SUR ACTIONS	35
NOTE 12 – PLAN EPARGNE GROUPE	36
NOTE 13 – PROVISIONS POUR RETRAITES ET AVANTAGES AU PERSONNEL	39
NOTE 14 – IMPOTS SUR LES RESULTATS ET IMPOTS DIFFERES	47
NOTE 15 – AUTRES PROVISIONS ET PASSIFS COURANTS ET NON COURANTS.....	50
NOTE 16 – DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES	52
NOTE 17 – FACTEURS DE RISQUES	53
NOTE 18 – ENDETTEMENT NET.....	56
NOTE 19 – INSTRUMENTS FINANCIERS.....	61
NOTE 20 – ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS	64
NOTE 21 – DETAIL PAR NATURE DU RESULTAT OPERATIONNEL.....	64
NOTE 22 – RESULTAT FINANCIER.....	65
NOTE 23 – RESULTAT NET COURANT ET MARGE BRUTE D’AUTOFINANCEMENT.....	66
NOTE 24 – RESULTAT PAR ACTION	67
NOTE 25 – ENGAGEMENTS	68
NOTE 26 – LITIGES	70
NOTE 27 – ENVIRONNEMENT - HYGIENE – SECURITE (EHS)	73
NOTE 28 – RELATIONS AVEC LES PARTIES LIEES	74
NOTE 29 – CO-ENTREPRISES.....	74
NOTE 30 – REMUNERATION DES DIRIGEANTS	75
NOTE 31 – EFFECTIFS.....	75
NOTE 32 – INFORMATIONS SECTORIELLES	76
NOTE 33 – PRINCIPALES SOCIETES CONSOLIDEES PAR INTEGRATION	79
NOTE 34 – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE.....	82

Annexe B

Etats financiers consolidés au 30 juin 2008

BILAN CONSOLIDE

<i>en millions d'euros</i>	Notes	30 juin 2008	31 déc 2007
ACTIF			
Ecarts d'acquisition	(3)	10 778	9 240
Autres immobilisations incorporelles	(4)	3 043	3 125
Immobilisations corporelles	(5)	13 147	12 753
Titres mis en équivalence		111	123
Impôts différés actifs	(9)	332	328
Autres actifs non courants		585	472
Total de l'actif non courant		27 996	26 041
Stocks	(6)	6 467	5 833
Créances clients	(7)	7 553	6 211
Créances d'impôts courants		90	173
Autres créances	(7)	1 589	1 481
Actifs détenus en vue de la vente	(2)	104	105
Disponibilités et équivalents de trésorerie	(13)	1 722	1 294
Total de l'actif courant		17 525	15 097
Total de l'actif		45 521	41 138
PASSIF			
Capital		1 530	1 497
Primes et réserve légale		3 937	3 617
Réserves et résultat consolidés		10 890	10 625
Ecarts de conversion		(1 102)	(564)
Réserves de juste valeur		106	8
Actions propres		(210)	(206)
Capitaux propres du Groupe		15 151	14 977
Intérêts minoritaires		267	290
Capitaux propres de l'ensemble consolidé		15 418	15 267
Dettes financières	(13)	10 726	8 747
Provisions pour retraites et avantages au personnel	(8)	1 815	1 807
Impôts différés passifs	(9)	1 269	1 277
Autres provisions et passifs non courants	(10)	918	923
Total des dettes non courantes		14 728	12 754
Partie court terme des dettes financières	(13)	687	971
Partie court terme des autres passifs	(13)	1 024	1 107
Dettes fournisseurs	(11)	6 146	5 752
Dettes d'impôts courants		395	317
Autres dettes	(11)	3 450	3 425
Passifs détenus en vue de la vente	(2)	43	41
Emprunts à moins d'un an et banques créditrices	(13)	3 630	1 504
Total des dettes courantes		15 375	13 117
Total du passif		45 521	41 138

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

<i>en millions d'euros</i>	Notes	1^{er} semestre 2008	1^{er} semestre 2007
Chiffre d'affaires et produits accessoires	(23)	22 141	21 779
Coût des produits vendus	(15)	(16 504)	(16 090)
Frais généraux et de recherche	(15)	(3 632)	(3 596)
Résultat d'exploitation		2 005	2 093
Autres produits opérationnels	(15)	12	261
Autres charges opérationnelles	(15)	(120)	(1 033)
Résultat opérationnel		1 897	1 321
Coût de l'endettement financier brut		(361)	(350)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		35	36
Coût de l'endettement financier net		(326)	(314)
Autres produits et charges financiers	(17)	(26)	(37)
Résultat financier		(352)	(351)
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence		7	8
Impôts sur les résultats	(9)	(444)	(491)
Résultat net de l'ensemble consolidé		1 108	487
Résultat net part du groupe		1 076	465
Part revenant aux intérêts minoritaires		32	22
Résultat par action (en euros)			
Nombre moyen pondéré de titres en circulation		371 914 226	364 639 299
Résultat net par action		2,89	1,28
Nombre moyen pondéré et dilué de titres		374 659 266	372 047 342
Résultat net dilué par action		2,87	1,25

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

TABLEAU CONSOLIDE DES FLUX DE TRESORERIE

<i>en millions d'euros</i>	Notes	1^{er} semestre 2008	1^{er} semestre 2007
Résultat net part du groupe		1 076	465
Part des intérêts minoritaires dans le résultat net	(*)	32	22
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence, nette des dividendes reçus		(3)	(3)
Dotation aux amortissements et dépréciations d'actifs	(15)	778	1 005
Résultat des réalisations d'actifs	(15)	(12)	(252)
Résultats latents liés aux variations de juste valeur et aux paiements en actions		23	45
Variation des stocks	(6)	(458)	(539)
Variation des créances clients, des dettes fournisseurs et des autres créances et dettes	(7) (11)	(732)	(627)
Variation des créances et dettes d'impôt	(9)	174	102
Variation des provisions pour autres passifs et des impôts différés	(8)(9)(10)	(288)	(18)
Dotation et reprise provision pour litige concurrentiel	(22)	0	650
Trésorerie provenant de l'activité		590	850
Acquisitions d'immobilisations corporelles [1er semestre 2008:(872), 1er semestre 2007:(822)] et incorporelles	(4) (5)	(905)	(858)
Augmentation (diminution) des dettes sur immobilisations	(11)	(195)	(233)
Acquisitions de titres de sociétés consolidées [1er semestre 2008:(2 085), 1er semestre 2007:(308)], nettes de la trésorerie acquise	(2)	(2 013)	(267)
Acquisitions d'autres titres de participation		(93)	(124)
Augmentation (diminution) des dettes sur investissements	(10)	89	(85)
Investissements		(3 117)	(1 567)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(4) (5)	32	53
Cessions de titres de sociétés consolidées, nettes de la trésorerie cédées	(2)	40	488
Cessions d'autres titres de participation		5	1
Autres opérations de désinvestissements		1	2
Désinvestissements		78	544
(Augmentation) diminution des prêts, dépôts et prêts court terme		10	25
Trésorerie nette dégagée par (ou utilisée par) des opérations d'investissement et désinvestissement		(3 029)	(998)
Augmentation de capital	(*)	353	310
Part des minoritaires dans les augmentations de capital des filiales	(*)	2	
(Augmentation) diminution des actions propres	(*)	(7)	80
Dividendes mis en distribution	(*)	(767)	(621)
Dividendes versés aux minoritaires par les sociétés intégrées	(*)	(36)	(52)
Augmentation (diminution) des dividendes à payer		(10)	(1)
Augmentation (diminution) des banques créditrices et autres emprunts à court terme		1 998	704
Augmentation des dettes financières		2 251	522
Diminution des dettes financières		(885)	(1 002)
Trésorerie nette dégagée par (ou utilisée par) des opérations de financement		2 899	(60)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie		460	(208)
Incidence des variations monétaires sur la trésorerie		(32)	11
Disponibilités et équivalents de trésorerie classées en actifs détenus en vue de la vente			(68)
Disponibilités et équivalents de trésorerie en début de période		1 294	1 468
Disponibilités et équivalents de trésorerie en fin de période		1 722	1 203

(*) Références au tableau de variation des capitaux propres consolidés

Les montants des encaissements et décaissements d'impôts et d'intérêts financiers ne figurent pas au tableau consolidé des flux de trésorerie. Toutefois, afin d'être en conformité avec la norme IAS 7, ces informations sont reprises dans les notes annexes 9 et 17.

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.